



JUIN 2015

■ PLANTES FOURRAGÈRES
Les recommandations
pour 2015-2016

■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Les négociations du
Partenariat transpacifique
soulèvent l'inquiétude

200HO06320 CANGEN



PINKMAN

Super x Baxter



Benjo Pinkman Pepita, TB87-2A (Photo: Marc Bolevert)
Ferme Benjo 2003 inc, Saint-Zéphirin, Qc

Valleyclan Pinkman Kalicie, TB85-2A (Photo: Vickie Fletcher)
Ferme Valleyclan, Compton, Qc

Dolphin Pinkman 861, BP83-2A (Photo: Patty Jones)
Dinn Farms, Colombie-Britannique

Prod. : 1665 kg L

DV : 112

Conf. : +13

SM : +14

*CDN 04/15

SANTÉ • PRODUCTION • SPÉCIALISTE DES SYSTÈMES MAMMAIRES



Fier propriétaire de Semex



ÉDITORIAL
Message du président4

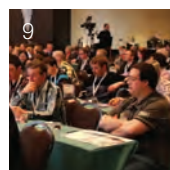
ACTUALITÉ
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PLQ
Se positionner
 L'assemblée générale annuelle (AGA) des Producteurs de lait du Québec (PLQ) s'est déroulée les 15 et 16 avril 2015, à Québec. Les délégués ont discuté des négociations commerciales internationales, du contrôle des frontières, de la consultation sur la politique harmonisée du quota à P5 et de la mise à jour de la planification stratégique.9

CULTURE
CENTRE DE RÉFÉRENCE EN AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE DU QUÉBEC
Recommandations de plantes fourragères 2015-2016
 Le CRAAQ présente ses recommandations pour 2015-2016.19

CULTURE
LES MÉLANGES FOURRAGERS
Les mélanges graminée et légumineuse: toujours un bon choix!
 Presque toujours, on sème des mélanges de graminées et de légumineuses. Plusieurs raisons justifient cette pratique.24

INITIATIVE PROACTION
La traçabilité des bovins laitiers à l'échelle canadienne
 Le Québec inspire le reste du Canada dans la mise en place du volet traçabilité de proAction, qui sera requis dans toutes les fermes canadiennes au cours des prochaines années.26

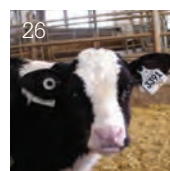
VALACTA
Utiliser le contrôle laitier pour détecter les gestations
 Il est maintenant possible d'utiliser les échantillons de contrôle laitier pour savoir si une vache est gestante à compter de 28 jours après la saillie.28



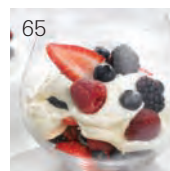
CONCOURS LAIT'XCELLENT
 Comme chaque année, le concours Lait'Xcellent édition 2014 reconnaît le travail accompli par les producteurs pour obtenir un lait de qualité. Il comporte trois volets: Excellence, Distinction et Amélioration.35



REPORTAGE À LA FERME
FERME BILOGO
Ferme Bilogo 2010 reçoit l'or au concours Lait'Xcellent 2014
 Avec une moyenne de 6 727 bactéries totales/ml et 37 666 cellules somatiques/ml, Jean-François Gosselin et son frère Guillaume de la Ferme Bilogo 2010 de Saint-Léon-de-Standon dans la région de la Beauce ont reçu le Lait'Xcellent d'or à l'échelle provinciale.36



CONCOURS LAIT'XCELLENT
Liste des récipiendaires d'un certificat Très grande distinction. 45



RECHERCHE
Tous les E. coli ne sont pas nés égaux pour causer la métrite
 Des résultats de recherche laissent croire qu'une détection plus précoce de la métrite aiguë chez les vaches laitières est possible.50

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE
Quand repro rime avec techno
 Qu'il s'agisse de protocoles hormonaux ou d'insémination artificielle, ces technologies de la reproduction sont aujourd'hui bien connues et font partie de notre quotidien. Voici un survol d'autres techniques d'assistance à la reproduction disponibles, de leurs avantages et inconvénients.52

LES PRODUCTIONS SUPÉRIEURES DE VALACTA32
LES PRODUITS LAITIERS S'ANNONCENT56
À PROPOS DE LA PRODUCTION60
LA RECETTE65
L'ACTUALITÉ LAITIÈRE EN BREF68



En guise d'éditorial,
 nous vous
 présentons des
 extraits du discours
 du président des
 Producteurs de lait
 du Québec (PLQ),
 Bruno Letendre,
 prononcé le
 15 avril 2015, lors
 de l'assemblée
 générale annuelle.

On nous répète que le Canada continue de défendre la gestion de l'offre dans les négociations en cours, mais depuis la concession faite par le Canada à l'Europe dans la négociation de l'AECG, nous sommes très méfiants. L'accès supplémentaire de 17 700 tonnes de fromages européens, dont 16 000 en fromages de qualité destinés au marché de détail, va causer des pertes considérables à notre jeune secteur des fromages fins. On a calculé que cela représente 30 % des ventes actuelles dans ce créneau où le Québec est très présent.

Tous les porte-parole du gouvernement s'entêtent à répéter qu'il y aura des compensations, s'il y a des pertes. Je ne sais plus sur quel ton et dans quelle langue il va falloir le répéter: il n'y a pas de si. Quand le fromage européen va entrer sur notre marché, du fromage fait de lait européen subventionné, répétons-le, il va être consommé par des Canadiens. Des Canadiens qui auraient consommé nos fromages, faits avec notre lait. Il n'y a pas de « si », dans cette réalité-là.

Dix-sept mille sept cents tonnes de fromages, en équivalent de lait, c'est plus que la production annuelle des producteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Nous avons demandé à Ottawa, entre autres mesures d'atténuation des impacts, des investissements structurants qui viseraient à accroître l'efficacité et la compétitivité des producteurs et des fromagers canadiens.

Nous avons demandé que l'attribution des nouveaux contingents tarifaires soit faite en tenant compte des fromagers qui perdront leur marché. Certains des fromagers, autres que les grands transformateurs déjà détenteurs de licences d'importation, souhaitent avoir accès aux nouveaux contingents, et le fédéral devrait leur en offrir la possibilité.

Les gouvernements devraient aussi hausser significativement leur soutien à la promotion des fromages d'ici ainsi que le soutien au développement d'expertise.

Les gouvernements fédéral et de l'Ontario n'ont pas hésité à soutenir l'industrie automobile canadienne en 2009. Un total de 3 milliards de dollars d'argent des contribuables canadiens pour un secteur qui procurait 20 000 emplois directs en 2014. Qu'attend le gouvernement fédéral pour en faire autant pour nous? Je rappellerai que l'industrie laitière québécoise et ontarienne, là où se fabrique la majorité du fromage canadien, génère à elle seule 51 400 emplois directs.

Le Canada s'est joint également en 2012 à la négociation du Partenariat transpacifique (PTP). Les pressions augmentent pour que le Canada fasse des concessions majeures. Certains réclament même la déréglementation des secteurs sous gestion de l'offre. Les États-Unis, notamment, haussent le ton depuis quelque temps.

Le pari des États-Unis et des autres pays participants est de prendre de vitesse la Chine et de créer une zone de libre commerce qui sera attrayante pour d'autres pays de la zone pacifique. C'est davantage un positionnement stratégique que l'espérance de retombées économiques majeures.

Le Canada a déjà des accords de libre-échange en vigueur avec quatre des 12 pays qui négocient actuellement le PTP: les États-Unis, le Mexique, le Pérou et le Chili. On a également une négociation en cours avec le Japon, la plus grande économie de la zone du PTP, après celle des États-Unis.

Nous avons donc déjà un libre accès à 523 millions de consommateurs (65 % du total) dans des pays qui génèrent 20,5 billions de dollars de PIB (73 % du total). Lorsque l'accord en cours de négociation avec le Japon sera conclu, nous aurons librement accès à 80 % des consommateurs et 91 % du PIB total des pays du PTP.

Le gain économique maximum de PIB espéré de la conclusion du PTP pour l'ensemble des pays est de l'ordre de quelques dixièmes de pour cent, selon les évaluations des économistes. L'Institut Fraser, qui est très en faveur de l'entente, a évalué les gains éventuels pour le Canada à un maximum de 0,5 % du PIB total, soit environ 9 milliards de dollars.

Ce n'est pas rien, mais est-ce que cela vaut la mise en péril d'un secteur laitier qui rapporte année après année près de 19 milliards de dollars au PIB du pays? Qui fournit 215 000 emplois et verse 3,6 milliards en taxes et impôts aux trésors gouvernementaux? Si on ajoute les retombées de la volaille et des œufs, ce sont près de 30 milliards de dollars de PIB, 5,4 milliards de dollars de taxes et d'impôts et plus de 300 000 emplois dont on parle.

Les États-Unis accroissent actuellement la pression sur le Canada pour qu'il fasse des concessions substantielles pour ses marchés sous gestion de l'offre. Ils ont un appétit sans fond. Depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, les exportations totales de produits laitiers américains au Canada ont augmenté de 330 % en tonnage. Elles étaient de quelque 24 millions de kilos en 1993 et atteignaient 133 millions de kilos en 2013. Et ils en veulent plus.

L'État de New York produit 5 milliards de litres de lait annuellement, 1,7 fois la production du Québec. Quatre comtés californiens ensemble produisent autant de lait que tout le Canada.

On ne peut pas nous demander de concurrencer le climat des producteurs de lait de l'Océanie et des États-Unis, ni les subventions des producteurs laitiers américains.

Si le Canada ouvre ses marchés aux produits laitiers de ces pays, notre secteur vivra une crise sans précédent. L'impact sur l'économie des régions et de nos communautés sera catastrophique.

De fait, toute l'industrie et ses fournisseurs en souffriraient. Les retombées économiques de notre secteur, ce sont des centaines d'entreprises, des dizaines de milliers de travailleurs au pays qui en profitent.

Les négociations du PTP avancent et les gouvernements provinciaux, les partenaires, toute l'industrie laitière au Québec et ailleurs au Canada devront impérativement faire front commun pour dire très clairement au gouvernement fédéral de ne pas céder aux pressions. De respecter ses engagements de protéger la gestion de l'offre, intégralement.

En terminant, j'aimerais aborder un autre dossier majeur pour l'avenir de notre secteur. Celui de la négociation nationale qui tarde à débiter avec nos partenaires transformateurs.

Nous souhaitons le développement et la croissance du secteur laitier canadien. C'est une vision que nous partageons avec nos collègues producteurs de tout le Canada.

Actuellement, nous aurions dû commencer les discussions. Elles doivent se dérouler en toute confidentialité afin que nous puissions aborder tous les sujets, sans tabou, en toute confiance, mais elles n'ont pas encore commencé parce que nos amis transformateurs posent des conditions préalables à la négociation.

Je trouve cette attitude inacceptable!

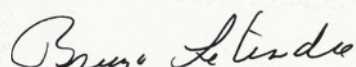
Les conditions des transformateurs pourront être discutées, à la table de négociation, comme toutes les propositions de chacune des parties. S'il doit y avoir des conditions préalables à cette négociation, ce sont celles qui concernent l'attitude et l'esprit dans lequel elle doit se dérouler.

Nous sommes prêts à écouter et à discuter toutes les questions importantes pour nos partenaires, dans un esprit de compromis et de concessions mutuelles.

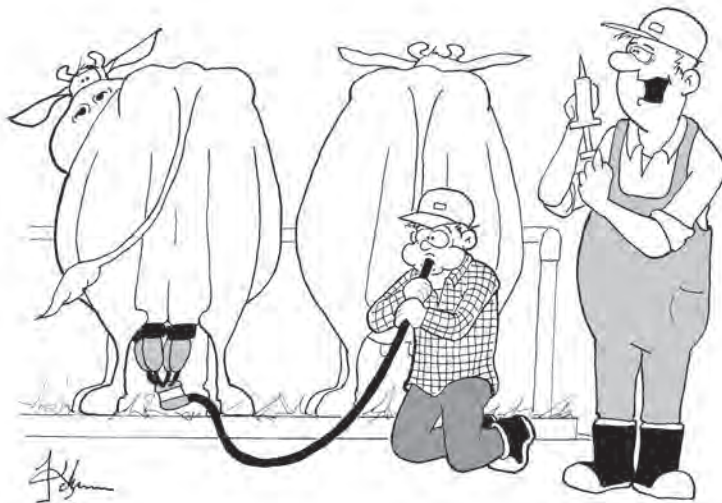
Il y a également un principe fondamental qui doit être mutuellement reconnu et sur lequel il ne saurait y avoir de compromis. Nos discussions, nos négociations et nos solutions mutuelles devront respecter le cadre de la politique agricole dans laquelle nous évoluons mutuellement: la gestion de l'offre et la stabilité, et l'équité qu'elle procure à tous les partenaires.

Nous sommes ouverts à faire des affaires mutuellement profitables et à négocier tous les changements ou les arrangements qui iront dans ce sens, mais en préservant les principes fondamentaux de la gestion de l'offre.

Nous n'irons pas à cette table pour négocier l'enterrement de la gestion de l'offre, mais pour convenir d'une entente qui sera profitable et respectueuse pour toutes les parties.



président



Tu gaspilles ton temps! Tu ne vas pas ouvrir
la voie du trayon de cette façon!

COMMANDER

le recueil de caricatures
Le diable est aux vaches

Le recueil de caricatures *Le diable est aux vaches* regroupe 60 caricatures de Charles Kohnen, parmi les meilleures déjà parues dans la revue *Le producteur de lait québécois*.

Ce recueil de caricatures vous est offert en promotion à 10 \$, taxes et livraison incluses.

Vous pouvez le commander par téléphone, au **450 679-0540**, poste 8506, ou en envoyant un chèque avec votre nom, adresse et numéro de téléphone à l'adresse suivante :



Obtenez
votre
exemplaire!

**Le producteur de lait
québécois
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien,
bureau 415
Longueuil (Québec)
J4H 4G3**

PURINA SALUE LES ÉLEVEURS ÉLITES 2014



Ferme Sainte-Sophie

Roger, Gaétan et Jean-Guy Beaudet & Guillaume, Jonathan et Marc-André Beaudet, Sainte-Sophie de Lévrard

De la relève il y en aura!

Depuis 2002, la ferme s'est équipée d'une vacherie en stabulation libre faisant 600 pieds de long ainsi que d'un carrousel rotatif permettant la traite automatisée de 36 vaches à la fois. On y retrouve toujours l'étable à veaux, qui peut en accueillir jusqu'à 250. En septembre 2012, on a fait l'achat d'un automélangeur piloté qui permet de nourrir les bêtes.

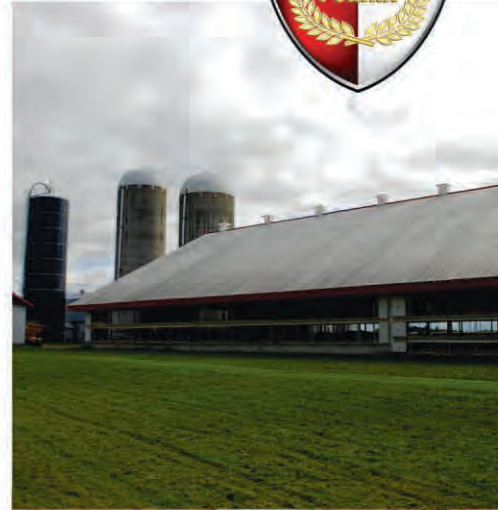
Dans les années 90 on comptait 300 têtes et aujourd'hui près de 850 têtes. On atteint un quota de 471 kg avec les 380 vaches en lactation pour une production moyenne de 10,788 kg par vache. Le classement est de 21 TB, 159 BP et 196 B.

Les produits Purina: supplément personnalisé NUTRI 45, minéral, supplément de transition, STARTENA et GÉNITAURE. Les terres agricoles de la ferme occupent désormais 688 hectares. On y cultive le foin et le maïs nécessaire à nourrir les vaches. 130 arpents sont dédiés à la culture de soya et une parcelle de terre aux céréales destinées à la vente.

Au cours des trente dernières années, deux autres générations de Beaudet se sont jointes à la ferme, à commencer par les trois fils de Rosario qui s'associent à lui en avril 1992 : d'abord Roger, puis Jean-Guy et Gaétan. Depuis le début des années 2000, ce sont les fils de Roger, Jonathan, Guillaume et Marc-André, qui sont devenus, à leur tour, actionnaires. Les fils de Gaétan, Joey et Miguel, se joindront bientôt alors que Miguel vient d'entamer des études en mécanique agricole et que Joey vient d'obtenir son diplôme.

Depuis cinq ans, on s'affaire à raccourcir l'intervalle entre les vêlages de même qu'à améliorer la rentabilité et l'efficacité de la ferme.

Agribands Purina Canada et Meunerie Plessis Inc. félicitent la Ferme Sainte-Sophie pour cet accomplissement.



Ferme Sygali

Yves et Michel Galipeau, St-Isidore, Ontario

Petit train va loin!

La ferme Sygali, appartient à la famille Galipeau depuis maintenant quatre générations. Acquis par le clan au début des années 1950, elle passe aux mains d'Yves Galipeau en 1984. La ferme compte 240 acres cultivés.

On compte un troupeau de 104 têtes dont 31 vaches sont en lactation. La production moyenne du troupeau est de 10,410 kg. Entre 1984 et 2014, le quota de lait à la ferme a crû de 150%, passant de 24 kg à 36 kg.

Les produits Purina utilisés sont: EXTRULAIT, CHALLENGER, lacto-remplaceur ACCEL 26/19, EXTRUVEAU, LACTINA et PRÉPAR-LAIT avec Glycérol.

Au fil des années, on a travaillé à bâtir, améliorer et à entretenir les différents bâtiments que compte la ferme, dont l'étable en stabulation entravée, deux silos à grain, un séchoir pour le maïs, un silo à tour pour ensiler le grain, quelques remises et entrepôts. En 2001, la remise des taures est bâtie. Dix ans plus tard, la ventilation de l'étable est revue et repensée pour améliorer le confort des vaches. Dans cette optique, on a aussi revu les soins accordés aux bêtes. On pratique l'insémination artificielle et on souhaite qu'en grandissant, les vaches aient de bons pieds et qu'elles produisent le plus de lait possible.

L'amélioration de la génétique et le confort des bêtes demeurent encore aujourd'hui une priorité sur la ferme. D'ici quelques années, les Galipeau projettent d'établir la classification génétique du cheptel.

Agribands Purina Canada et Fred Agri-Service félicitent la Ferme Sygali pour cet accomplissement.



www.agripurina.ca/ag/fr/histoire/eleveur-elite-purina

Purina, CHOW, et le quadrillé sont des marques déposées sous licence de la Société des Produits Nestlé S.A.



Purina

ILS COMMENCENT TOUS PETITS

Faites-vous tout le nécessaire pour leur donner une tête d'avance?



Donnez-leur plus qu'un départ. Donnez-leur un **Nouveau Départ.**

Si jeunes, si petits, mais déjà pleins de promesses. Les veaux en santé aujourd'hui seront les vaches productives de demain. Le programme **Nouveau Départ** vise à donner une tête d'avance aux veaux en vous aidant à surveiller l'efficacité de votre programme de gestion du colostrum.

Visitez le www.nouveaux-départs.ca pour connaître les détails du programme et du protocole.

Consultez votre médecin vétérinaire pour en apprendre plus sur le programme **Nouveau Départ**.

NOUVEAU DÉPART 

www.nouveaux-départs.ca

zoetis^{MC}

Zoetis est une marque de commerce de Zoetis ou de son concédant de licence, utilisée sous licence par Zoetis Canada Inc. CALF JADP 01A 0315 F

179077

Par [FRANCOIS BERTRAND](#), agronome, directeur adjoint, Communication et vie syndicale, PLQ

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PLQ

Se positionner

- L'assemblée générale annuelle (AGA) des Producteurs de lait du Québec (PLQ) s'est déroulée les 15 et 16 avril 2015, à Québec. Les délégués ont discuté des négociations commerciales internationales, du contrôle des frontières, de la consultation sur la politique harmonisée du quota à P5 et de la mise à jour de la planification stratégique.

La visite du ministre d'État à l'Agriculture, Maxime Bernier, a permis aux délégués de faire part de leur mécontentement face au résultat de l'entente entre l'Union européenne et le Canada, où celui-ci a accordé un accès supplémentaire de 17 700 tonnes de fromages, et face au discours des élus fédéraux qui s'obstinent à répéter qu'il y aura des compensations... s'il y a des pertes.



Le président des Producteurs de lait du Québec, Bruno Letendre, a répondu qu'il ne sait plus sur quel ton et dans quelle langue il va falloir le répéter: « Il n'y a pas de si. Quand le fromage européen va entrer sur notre marché, du fromage fait de lait européen subventionné, répétons-le, il va être consommé par des Canadiens. Des Canadiens qui auraient consommé nos fromages, faits avec notre lait. » « Dix-sept mille sept cents tonnes de fromages, en équivalent de lait, a-t-il ajouté, c'est plus que la production annuelle des producteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean. »

Les délégués ont aussi exprimé leur inquiétude quant aux négociations du Partenariat transpacifique (PTP). Le directeur général, Alain Bourbeau, les a mis en garde au sujet des discussions entre les États-Unis et le Japon, qui sont au cœur de l'avancement des travaux et dont le niveau de concession conditionnera les attentes des autres. Il a aussi parlé d'une accélération des négociations et de la possibilité d'une rencontre ministérielle à la fin mai.

Les délégués ont insisté auprès du ministre Bernier pour qu'il s'engage dans ces négociations visant à protéger intégralement la gestion de



Le ministre d'État à l'Agriculture, Maxime Bernier, et le ministre de l'Agriculture du Québec, Pierre Paradis, ont dû répondre aux inquiétudes des producteurs concernant la défense de la gestion dans les négociations commerciales internationales.

l'offre. Malgré les belles paroles de M. Bernier, ses réponses n'ont pas complètement rassuré les producteurs.

Les délégués ont aussi profité du passage du ministre de l'Agriculture québécois, Pierre Paradis, pour demander son appui afin que le gouvernement du Québec fasse pression et entame des démarches auprès du gouvernement fédéral pour éviter qu'un éventuel accord du PTP ne se conclue au détriment des productions sous gestion de l'offre.

M. Paradis a rappelé que le premier ministre lui avait spécifiquement demandé de défendre la gestion de l'offre et a mentionné les actions déjà engagées et celles prévues à cet effet. « Nous n'avons pas les moyens de nous priver de la gestion de l'offre », a-t-il ajouté.

Avant l'allocution des ministres, les délégués avaient entériné une résolution qui demandait au gouvernement fédéral d'entreprendre immédiatement des discussions avec les producteurs afin de mettre en place des mesures structurantes et de compensations pour les concessions faites dans le cadre de l'Accord économique et commercial global (AECG) et sur les modalités de gestion du nouveau contingent



tarifaire. Ils demandaient aussi de ne faire aucune concession dans la négociation du PTP.

Cette résolution requérait également du gouvernement du Québec qu'il les aide à faire progresser ces demandes et qu'il s'assure, avant de ratifier l'accord, que des mesures aient été accordées à la satisfaction des producteurs et des fromagers.

Dans son discours, Bruno Letendre a interpellé le gouvernement fédéral pour lui demander de ne pas céder aux pressions exercées dans les négociations du Partenariat transpacifique (PTP) et de respecter ses engagements visant à protéger intégralement la gestion de l'offre. « Le Canada doit se tenir debout et dire non, a lancé M. Letendre. La réalité, c'est que si le Canada ouvre ses marchés aux produits laitiers de ces pays, notre secteur vivra une crise sans précédent. L'impact sur l'économie des régions et de nos communautés sera catastrophique. De fait, toute l'industrie et ses fournisseurs en souffriraient. Les retombées économiques de notre secteur, ce sont des centaines d'entreprises, des dizaines de milliers de travailleurs au pays qui en profitent. » Il a rappelé que le secteur laitier cana-

MISE À JOUR DU PLAN STRATÉGIQUE

À la suite de la consultation des producteurs lors des tournées de secteur de l'hiver 2014-2015, les délégués ont adopté la nouvelle mission de l'organisation qui sera en vigueur pour la période 2015 à 2020 :

- **MISSION :** Rassembler les producteurs de lait du Québec par son leadership dans la mise en marché d'un lait de grande qualité répondant aux attentes de la société et assurer le développement durable des fermes laitières.
- **VISION :** En 2020, nous aurons obtenu une croissance rentable des marchés d'au moins 10 % et nous bénéficierons d'une mise en commun nationale des marchés et des revenus qui assureront la pérennité de fermes laitières de plus en plus efficaces, sous gestion de l'offre, fortes et dynamiques dans toutes les régions.



LE COMITÉ EXÉCUTIF DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC EST RÉÉLU

Le 16 avril dernier, à la suite de l'assemblée générale annuelle des Producteurs de lait du Québec, le conseil d'administration a réélu les cinq membres de son comité exécutif.

BRUNO LETENDRE, de Saint-Georges-de-Windsor dans la région de l'Estrie, demeure donc à la présidence. **DENIS MORIN** de Sainte-Élizabéth-de-Warwick dans le Centre-du-Québec et **PIERRE LAMPRON** de Saint-Boniface dans la Mauricie conservent respectivement leurs postes de 1^{er} et 2^e vice-présidents. **DANIEL CÔTÉ** de Saint-Bruno au Saguenay-Lac-Saint-Jean et **RÉAL GAUTHIER** de Sainte-Anne-des-Plaines en Outaouais-Laurentides ont également été réélus comme membres de l'exécutif.

Outre les membres du comité exécutif, le conseil d'administration des PLQ est composé des administrateurs suivants : Gabriel Rancourt (Abitibi-Témiscamingue), Gabriel Belzile (Bas-Saint-Laurent), Normand Barriault (Gaspésie-Les-Îles), Gilbert Perreault (Lanaudière), Jean-François Morin (Chaudière-Appalaches-Nord), Richard Bouchard (Capitale-Nationale-Côte-Nord), Yvon Boucher (Montérégie-Est), Maurice Montcalm (Montérégie-Ouest), Bruno Cyr (Chaudière-Appalaches-Sud) et du membre observateur, Marcel Blais (Estrie).



dien rapporte 19 milliards de dollars au PIB, fournit 215 000 emplois et verse 3,6 milliards en taxes et impôts.

D'autres résolutions ont été adoptées, dont une sur le contrôle des frontières relativement aux contournements des engagements commerciaux canadiens en matière d'accès à nos marchés par différentes pratiques d'importation. Le manque de rigueur du gouvernement fédéral dans ce contrôle a un impact important sur les marchés et les revenus des producteurs laitiers canadiens et compromet l'atteinte des objectifs de gestion du risque et de stabilité du secteur. De plus, les produits importés sous différentes formes et de toutes provenances ne sont pas soumis aux mêmes exigences de fabrication et de réglementation, notamment quant au respect de standards de production et de transformation, des règles environnementales et de santé et bien-être animal.

Les délégués ont donc demandé de nouveau aux agences et ministères fédéraux concernés et au gouvernement fédéral de mettre en place des mesures sérieuses, crédibles et vérifiables qui exigent des produits et ingrédients importés au moins le même niveau de normes de production et de transformation que ceux fabriqués au Canada, que ce soit en matière de qualité, de salubrité, d'environnement ou de santé et bien-être animal.

Les délégués ont de plus revu les divers points de la consultation sur la politique harmonisée sur le quota afin de donner des orientations pour les discussions à venir avec les autres offices de P5. Ils ont également proposé des modifications aux règles d'acquisition du quota sur le SCVQ pour certains producteurs ayant démarré à l'aide d'un prêt de quota afin de donner une priorité d'achat lors du remboursement du prêt tout en leur permettant de participer au processus de répartition du quota par itération et prorata.

Finalement, après la tournée de consultation sur la mise à jour de la planification stratégique, les délégués ont approuvé les nouvelles mission et vision de l'organisation et mandaté le conseil d'administration afin qu'il définisse un plan d'action stratégique actualisé sur la base des priorités établies lors de la consultation.

ENQUÊTE SUR LES COÛTS DE PRODUCTION 2014 MERCİ AUX ENTREPRISES PARTICIPANTES

Luc Michaud, producteur de lait à Saint-Philippe-de-Néri dans la région du Bas-Saint-Laurent, a remporté cette année le Prix de reconnaissance en participant à l'enquête sur les coûts de production 2014. Il s'agit d'un prix en argent d'une valeur de 4 000 \$.

Geneviève Rainville, directrice de la Recherche économique des Producteurs de lait du Québec, a procédé au tirage du prix lors de l'assemblée générale annuelle.

Ce tirage vise à remercier les producteurs et les productrices qui ont participé, sur une base volontaire, à l'enquête sur les coûts de production.

En 2014, 107 entreprises laitières, dont 100 du Québec et 7 du Nouveau-Brunswick, ont accepté de collaborer avec le Groupe AGÉCO à cette enquête.

Félicitations à M. Michaud.



Gabriel Belzile, président des Producteurs de lait du Bas-Saint-Laurent, en compagnie de Luc Michaud, gagnant du Prix de reconnaissance.

REPROGRAMME

Conçu grâce à
Vétoquinol

Avec l'appui de la gamme
complète de produits de gestion
de la reproduction Vétoquinol

| Fertiline | estroPLAN® | Folltropin®-V |
| Lutropin®-V | Pregnecol® 6000 |

Parlez à votre vétérinaire à propos de la gamme complète
de produits de reproduction Vétoquinol.

Vétoquinol  *Signe de Passion*

vetoquinol.ca

ZÉRO RETRAIT POUR LE Lait

AIDE VOS AFFAIRES À ALLER DE L'AVANT

 **ANAFEN®**



LE SEUL AINS QUI N'EXIGE AUCUN RETRAIT DU LAIT*.

- Indiqué pour le traitement symptomatique de la fièvre, de la douleur et de l'inflammation associées aux infections des voies respiratoires, à la mammite, à l'œdème du pis, au syndrome de la vache couchée, à l'endotoxémie, aux troubles gastro-intestinaux simples, à l'arthrite et les traumatismes musculosquelettiques¹
- Effet rapide et efficace pour le soulagement de la douleur et la diminution de l'inflammation et de la fièvre²
- Conforme au programme « Lait canadien de qualité »²
Pour en savoir plus, consultez votre médecin vétérinaire.

* Basé sur les monographies canadiennes des AINS pour bovins. ¹ D'après la monographie canadienne de ANAFEN.
² Lait canadien de qualité Programme de salubrité des aliments à la ferme, Juin 2010.



merial.ca

HOMMAGE AUX ADMINISTRATEURS SORTANTS

Un hommage a été rendu à Pierre Thibault, administrateur de la Fédération des producteurs de lait du Québec de 2006 à 2014 alors qu'il était président du Syndicat des producteurs de lait de Saint-Hyacinthe. M. Thibault a commencé comme administrateur de son syndicat en 1985, puis est devenu membre de l'exécutif, vice-président et président. Il a aussi été administrateur de son syndicat de base pendant 20 ans. Au cours de ces années, Pierre Thibault a toujours eu un grand respect et une bonne écoute des demandes et des besoins des producteurs de sa région. Il n'était pas gêné de donner et de défendre leur point de vue au conseil d'administration des Producteurs de lait du Québec, même s'il était parfois en minorité.



L'assemblée a également rendu hommage à Denis Fortier, administrateur de la Fédération des producteurs de lait du Québec de 2013 à 2014 alors qu'il était président du Syndicat des producteurs de lait de la Beauce. M. Fortier a été administrateur dès 2004, puis membre de l'exécutif, 1^{er} vice-président et président. Il est aussi administrateur de son syndicat local depuis 14 ans, poste qu'il a également occupé de 1990 à 1993. Il est maintenant administrateur des Producteurs de lait de Chaudière-Appalaches-Nord. Denis Fortier voue un immense respect et une grande reconnaissance à ceux qui ont été là avant lui, que ce soit en travaillant à la ferme ou à la défense et au développement du plan conjoint et du système de gestion de l'offre.



NOVACAT 352 ED



TOP 972C

Le nouvel avenir
de la production



PÖTTINGER

Boîte autochargeuses

- 50 années d'expérience dans la technologie d'autochargeteuse
- Leader du marché en remorques autochargeuses
- **AUTOCUT** – Affûtage de couteau entièrement automatique
- Très efficace, stable et sûr

Téléphone: 450-469-5594
www.pottinger.ca


PÖTTINGER
Canada

177922

PRIX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET FERME CLOBERT



Pierre Lampron, 2^e vice-président des PLQ et membre du conseil d'administration des PLC, remet à Lydia, la fille de Stéphane, le trophée décerné aux finalistes du Prix du développement durable.

L'assemblée générale annuelle a été l'occasion de rendre hommage à la Ferme Clobert, propriété de Stéphane, Ginette et Claude Robert de Saint-Bonaventure au Centre-du-Québec, finaliste québécois pour l'édition 2014 du Prix de développement durable en production laitière du Canada. Ce prix, remis depuis trois ans par Les Producteurs de lait du Canada, vise à reconnaître les fermes qui adoptent des pratiques de gestion innovatrices allant au-delà des normes de l'industrie.

La liste des actions posées par la famille Robert pour protéger l'environnement est longue. Le portrait complet a été présenté dans un article du *Producteur de lait québécois* de septembre 2014. La famille Robert faisait partie des 14 portraits vidéos réalisés l'automne dernier. On peut voir la vidéo sur la chaîne YouTube en tapant « Stéphane Robert, fier producteur de lait du Centre-du-Québec ».

Parmi les pratiques mises en place, notons la valorisation des fumiers, le travail minimum du sol, le semi-direct et la rotation des cultures. À la Ferme Clobert, on privilégie aussi la conservation d'énergie grâce à des plaques refroidissantes, la récupération de la chaleur du lait pour chauffer l'eau, l'utilisation de minuteriers pour les luminaires, la réduction des déchets et le recyclage des plastiques utilisés pour les récoltes.

EXTRAIT DU DISCOURS DU PRÉSIDENT, BRUNO LETENDRE

Le 19 février dernier, nous déposons à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec le bilan 2009-2013 de notre plan conjoint.

- Nos ventes de lait ont dépassé les 2,4 milliards de dollars en 2014, une progression annuelle de 2,5 %.
- À la fin de l'année dernière, le droit de produire des producteurs était 5 % plus élevé qu'à la fin de 2013.
- Nous avons poursuivi l'amélioration de la qualité de notre lait l'an dernier, particulièrement pour les cellules somatiques, avec une baisse de près de 16 000 cellules en moyenne sur l'année.
- Nous avons augmenté de plus de 200 millions de dollars nos revenus de vente de lait.
- Nos règles d'approvisionnement ont permis une croissance dynamique dans les classes de produits les plus demandés.
- La diminution du nombre de fermes laitières a considérablement ralenti. Moins de 7 % des fermes ont cessé la production de 2009 à 2013, comparativement à quelque 17 % de 2003 à 2008. Pendant ce temps-là, de 2009 à 2013, l'Europe a perdu 32 % de ses fermes laitières...

Les producteurs de lait du Québec font également beaucoup d'efforts pour améliorer leur efficacité et répondre aux attentes sociétales et de leurs clients.

- Près de 40 % des producteurs sont membres de groupes-conseils en gestion, plus de 50 % sont membres d'un groupe-conseil en environnement et 80 % sont inscrits au contrôle laitier.
- Au cours des cinq dernières années, en moyenne quelque 2 000 producteurs ont participé aux formations hivernales de Valacta, par exemple celle de cette année portait sur les moyens d'améliorer le confort de nos animaux.

Les producteurs de lait sont des entrepreneurs engagés dans le développement durable de leurs entreprises. Année après année, nous générons des retombées sociales, économiques et fiscales considérables. On peut affirmer que notre secteur est l'un des plus stables et plus solides contributeurs à la vitalité régionale au Québec. Nous maintenons une masse critique d'activités et de services connexes qui profitent à tous les autres secteurs agricoles.

Ensemble, producteurs et transformateurs laitiers canadiens, nous générons des retombées totales de quelque 19 milliards de dollars pour le PIB, de 3,6 milliards en recettes fiscales et nous procurons 215 000 emplois de qualité aux Canadiens. Au Québec seulement, nous avons ajouté plus de 6 milliards de PIB, payé 1,3 milliard de taxes et d'impôts et généré quelque 80 000 emplois.

De 2009 à 2013, la contribution totale du secteur laitier québécois au PIB a augmenté de plus de 17 %, alors que le PIB total du Québec n'augmentait que de 8,8 %. Nous avons fait deux fois mieux que l'ensemble de l'économie du Québec. Ça mérite d'être souligné.

L'intégralité du discours est disponible sur la chaîne YouTube des PLQ.

Pour en savoir davantage sur les sujets débattus lors de l'AGA, consulter le cahier des résolutions joint à ce numéro de la revue. ■



COMPACTEUR À ENSILAGE

- L'équipement idéal pour une meilleure compaction.
- Jusqu'à 40% de plus.
- Fabriqué selon vos besoins.



ÉPANDÉUR D'ENSILAGE RECK

- Permet de répandre l'ensilage uniformément sur toute la surface du bunker.



LIFT TÉLÉSCOPIQUE 7.30

- Hauteur de levage : 22 pieds
- Capacité : 6500 lb
- Autres modèles disponibles

SILO FOSSE



Les silos fosses de Silo J-M Lambert permettent d'obtenir les avantages suivants :

- Faible pourcentage d'absorption d'eau.
- Joint contrôlé pour assurer une meilleure étanchéité.
- Adapté aux besoins du client et versatile de par sa conception ajustable et transformable.
- Plancher (base) spécialement conçu pour résister à l'acide d'ensilage.
- Plancher angulaire permettant une meilleure irrigation.
- Toile rétractable en polypro hermétique, retenue par des cylindres amovibles.
- Cylindre amovible de conception nouvelle, facile à ranger.
- Selon le besoin, installation d'un bassin de rétention pour récupérer les liquides.



Pourquoi un Leader? Pour **LE RESPECT**



GAMME COMPLÈTE FARESIN DISPONIBLE
Mélangeur tracté, stationnaire... neufs et usagés
et autres marques de mélangeurs usagés.



RESPECT DE VOTRE PORTEFEUILLE

- Économie de carburant
- Diminution des pertes d'aliments
- Gain de productivité
- Un opérateur = une machine

RESPECT DE VOS ALIMENTS

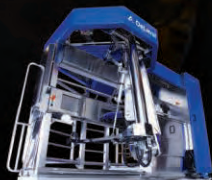
- La fibre
- Diminution de l'oxydation de vos façades
- 6 vitesses de mélange
- Rapidité de chargement

RESPECT DE L'OPÉRATEUR

- Suspension
- Cabine insonorisée (radio am/fm/cd/mp3)
- Vision panoramique et système de caméra
- Un équipement à opérer
- Porte-gobelet (café)



Voici pourquoi.



Robot de traite DeLaval VMS™

Votre avenir est notre **pourquoi.**

Pour plus d'information, veuillez visiter votre concessionnaire autorisé DeLaval local, ou delaval.ca

GeoLeclerc Équipements
laitiers Inc.
Ste-Anne-des-Plaines, QC
450-838-6666

Équip-O-Lait BC
Duhamel-Ouest, QC
819-629-2662

Bilodeau & Fils 2002 Inc.
Montmagny, QC
418-248-5908

Les Équipements
A Provencher & Fils Inc.
Ste-Eulalie, QC
819-225-0225

Les Équipements Agri-Lait
Saint-Bruno, Lac Saint Jean, QC
418-343-2250

Les Équipements AgriLeader Inc.
Ormstown, QC
450-829-3773

Les Équipements J.P.L. Inc.
Saint-Pascal, QC
418-492-6852

Marcel Morissette Inc.
Ste-Claire, PQ
418-883-3388

Richard Grenier Enr.
Maskinongé, QC
819-227-2371


Service Agromécanique Inc.
Saint-Clément, QC
418-963-2177

Service Laitiers Agri-Pro Inc.
Ange-Gardien, Rouville, QC
450-293-1011


Technico-Lait Inc.
Coaticook, QC
819-849-2663

Équipement Aubin
Palmarolle, QC
819-787-2569

Suivez
DeLaval

 [facebook.com/
DeLavalCanada](https://facebook.com/DeLavalCanada)

 [@DeLavalQC](https://twitter.com/DeLavalQC)

 [DeLavalfilms](https://www.youtube.com/DeLavalfilms)

est une marque déposée de la société Tetra Laval Holdings & Finance S.A. et DeLaval est une marque déposée/marque de service de la société DeLaval Holding AB.
© 2015 DeLaval Inc. DeLaval, 150-B Jameson Drive, P.O. Box # 4600 Peterborough, Ontario K9J 7B7, CANADA.

CENTRE DE RÉFÉRENCE EN AGRICULTURE ET
AGROALIMENTAIRE DU QUÉBEC

Recommandations de plantes fourragères 2015-2016

Le Comité plantes fourragères du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) présente ses recommandations pour 2015-2016. Avant de recommander un cultivar, le Comité exige qu'il soit soumis aux essais pendant un minimum de huit années-stations réparties sur au moins deux ans. Cependant, la plupart des cultivars sont mis à l'essai à trois stations pendant trois ans. Trois années-stations représentent les résultats d'un semis à trois stations pendant un an ou un essai à une station pendant trois ans. Les membres du Comité plantes fourragères sont convaincus que les cultivars recommandés sont ceux dont l'emploi représente la meilleure chance de succès. Ces cultivars offrent des garanties que ne donnent pas les semences commerciales.

Les cultivars inscrits en caractères gras représentent de nouveaux cultivars.

Ces recommandations proviennent du réseau d'essais de cultivars de plantes fourragères, un projet réalisé grâce à une contribution financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). Elles sont disponibles sur le site « Plantes fourragères » d'Agri-Réseau au www.agrireseau.qc.ca et dans la section « Catalogue/Productions végétales/Plantes fourragères » du site du CRAAQ au www.craaq.qc.ca.

**TOUTE REPRODUCTION PARTIELLE DES TABLEAUX PRÉSENTÉS
EST INTERDITE.**

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec le service à la clientèle du CRAAQ au 418 523-5411 ou au 1 888 535-2537.

CULTIVARS DE **BROME INERME**
RECOMMANDÉS EN 2015-2016

CULTIVAR	RENDEMENT RELATIF (% DE SARATOGA)	DISTRIBUTEUR
AC Rocket	100	Semican inc.
Bravo	100	PICKSEED CANADA INC., Mapleseed inc.
PEAK	102	SynAgri
Saratoga	100	Cultivar public*
York	101	William Houde ltée

* La semence d'un cultivar dit « PUBLIC » se retrouve chez la plupart des grainetiers.

CULTIVARS DE **LUZERNE** RECOMMANDÉS EN 2015-2016

CULTIVAR	RÉSISTANCE AUX MALADIES			RENDEMENT RELATIF †	DISTRIBUTEUR
	VERTICILLIOSE	PHYTOPHTHORA	FLÉTRISSEMENT BACTÉRIEN		
AC Brador	HR	R	HR	108	Semican inc.
AC Mélodie	HR	MR	HR	105	William Houde ltée
Affinity + Z	HR	HR	HR	101	Mapleseed inc.
Akori	HR	HR	HR	106	La Coop fédérée
Arrow	R	HR	HR	105	PICKSEED CANADA INC.
Calypso	HR	HR	R	106	La Coop fédérée
Cornerstone	HR	HR	HR	102	General Seed Co. 2000 Ltd.
Geneva	HR	HR	HR	102	Mapleseed inc.
Genoa	HR	HR	HR	104	Mapleseed inc.
Gibraltar	MR	HR	R	105	La Coop fédérée
Halo	HR	HR	HR	103	Semican inc.
LELIA	HR	HR	HR	108	SynAgri
Lexus	HR	HR	HR	103	William Houde ltée
Manitou	R	HR	HR	105	SeCan
MASKA	HR	R	R	107	Semican inc.
Megan	HR	HR	HR	103	SynAgri
Perfect	HR	HR	HR	104	Semences Pride
PICKSEED 2065MF	R	HR	HR	105	PICKSEED CANADA INC.
Prevail	R	HR	HR	104	Semences Pride
Robust	HR	HR	HR	104	General Seed Co. 2000 Ltd.
Saranac	S	S	R	98	Cultivar public*
Starbuck	R	HR	HR	102	PICKSEED CANADA INC.
STEALTH II	HR	HR	HR	101	William Houde ltée
TH2	R	R	R	105	General Seed Co. 2000 Ltd.
Totem	R	HR	HR	106	SeCan
Tower ST	HR	HR	HR	101	Pédigrain inc.
VELVET	HR	HR	HR	104	Belisle-Triolact
Vernal	S	S	R	98	Cultivar public*
3010	HR	HR	HR	107	La Coop fédérée
4S417	HR	HR	HR	105	Semences Mycogen
54Q32	HR	HR	HR	104	Pioneer Hi-Bred ltée
55V48	R	HR	HR	105	Pioneer Hi-Bred ltée
WinterGold	HR	R	HR	104	Semican inc.
WL354HQ	HR	HR	HR	103	SynAgri

S: sensible; MR: modérément résistant; R: résistant; HR: hautement résistant.

† Rendement relatif exprimé en % de Geneva et Saranac.

* La semence d'un cultivar dit « PUBLIC » se retrouve chez la plupart des grainetiers.



SEMEZ

DIFFÉREMMENT

Innovez avec nos

variétés de fourragères SEMICO

Chez Synagri, nos variétés de fourragères SEMICO sont sélectionnées pour : leur rendement exceptionnel (LELIA 108 %, LESTRIS 114 %, FOX 111 % selon les recommandations du CRAAQ 2013-2014), leur qualité supérieure, leur persistance remarquable, leur survie à l'hiver, leur digestibilité accrue et leur adaptation à nos différentes régions et conditions à travers le Québec.



Voir la vidéo

Semico



TRÈFLE ROUGE 2.C LESTRIS

114 %



LUZERNE LELIA

108 %



RAY-GRASS ANNUEL FOX

111 %

CULTIVARS DE **FLÉOLE DES PRÉS** RECOMMANDÉS EN 2015-2016.
CLASSÉS PAR ORDRE DÉCROISSANT DE DATE DU DÉBUT D'ÉPIAISON

CULTIVAR	DÉBUT ÉPIAISON†		RENDEMENT RELATIF (% DE CHAMP, CLIMAX, TILLER ET TORO)		DISTRIBUTEUR
	SUD (JUIN)	NORD (JUIN)	TOTAL (%)	REGAIN (%)	
Glacier	8	14	100	102	William Houde ltée
Derby	8	14	101	106	Semican inc.
Richmond	9	14	101	106	PICKSEED CANADA INC., Mapleseed inc.
Basho	11	16	100	101	Cultivar public*
Hokuo	12	18	103	112	La Coop fédérée
AC Alliance	13	18	104	112	La Coop fédérée
Champ	13	18	103	104	Cultivar public*
AC Antoine	14	18	104	106	William Houde ltée
Arlaka	15	19	107	102	La Coop fédérée
Itasca	15	19	106	99	Pédigrain inc.
Ovation	15	19	108	114	Semican inc.
TIFFANY	15	19	104	112	SynAgri
AC Opal	16	19	108	99	Mapleseed inc., PICKSEED CANADA INC.
Pratt	16	20	105	82	SeCan
Climax	16	20	106	97	Cultivar public*
KARA	18	22	105	98	Semican inc.
Comtal	18	22	104	91	PICKSEED CANADA INC.

† Les dates de début d'épiaison proviennent des moyennes obtenues des sites de Sainte-Anne-de-Bellevue et de Saint-Augustin pour le sud et de Normandin pour le nord.

* La semence d'un cultivar dit « PUBLIC » se retrouve chez la plupart des grainetiers.

CULTIVARS DE **DACTYLE** RECOMMANDÉS EN 2015-2016

CUL-TIVAR	RENDEMENT RELATIF (% DE WARRIOR)	DISTRIBUTEUR
AC Nordic	102	Semican inc.
Kay	103	Mapleseed inc., Semences Pride
Killarney	101	SeCan
OKAY	105	PICKSEED CANADA INC., Mapleseed inc.
Warrior	100	Mapleseed inc.

CULTIVARS DE **FÉTUQUE ÉLEVÉE** RECOMMANDÉS EN 2015-2016

CUL-TIVAR	RENDEMENT RELATIF (% DE KOKANEE)	DISTRIBUTEUR
Carnival	101	PICKSEED CANADA INC.
Courtenay	108	SynAgri
Kokanee	100	Semican inc.

CULTIVARS DE **BROME DES PRÉS** RECOMMANDÉS EN 2015-2016

CULTIVAR	RENDEMENT RELATIF (% DE FLEET)	DISTRIBUTEUR
Armada	107	SeCan
Fleet	100	SeCan
MBA	101	PICKSEED CANADA INC.
Montana	101	SynAgri
Paddock	104	PICKSEED CANADA INC., La Coop fédérée

CULTIVARS DE **TRÉFLE BLANC LADINO** RECOMMANDÉS EN 2015-2016

CULTIVAR	RENDEMENT RELATIF	DISTRIBUTEUR
California Ladino	98	Cultivar public*
Crystal	102	PICKSEED CANADA INC.
WILL	109	La Coop fédérée

* La semence d'un cultivar dit « PUBLIC » se retrouve chez la plupart des grainetiers.

VOIR LA LISTE
DES PRINCIPAUX
AGENTS DE
DISTRIBUTION
EN PAGE 25

**CULTIVARS DE LOTIER CORNICULÉ
RECOMMANDÉS EN 2015-2016**

CULTIVAR	RENDEMENT RELATIF (% DE LÉO)	DISTRIBUTEUR
AC Langille	100	Semican inc.
Bruce	105	Semican inc.
Bull	102	PICKSEED CANADA INC.
Exact	106	La Coop fédérée
Leo	100	Cultivar public*
Upstart	99	Mapleseed inc.

* La semence d'un cultivar dit « PUBLIC » se retrouve chez la plupart des grainetiers.

**CULTIVARS D'ALPISTE ROSEAU
RECOMMANDÉS EN 2015-2016**

CULTIVAR	MATURITÉ RELATIVE	RENDEMENT RELATIF (% DE VANTAGE)	DISTRIBUTEUR
Bellevue	Semi-tardif	99	PICKSEED CANADA INC., Mapleseed inc.
Palaton	Semi-tardif	100	PICKSEED CANADA INC.
Vantage	Semi-tardif	100	Mapleseed inc.

CULTIVARS DE TRÉFLE ROUGE RECOMMANDÉS EN 2015-2016

CULTIVAR	MATURITÉ RELATIVE	RENDEMENT RELATIF	DISTRIBUTEUR
AC Endure	Hâtif	104	Semican inc.
Asteria	Semi-tardif	102	La Coop fédérée
Belle	Semi-tardif	100	Mapleseed inc., Semences Pride
Dolina	Semi-tardif	106	Semican inc.
Frontenac	Semi-tardif	101	Mapleseed inc.
Kvarta	Semi-tardif	111	La Coop fédérée
Lauthority	Semi-tardif	102	William Houde ltée
LESTRIS	Hâtif	114	SynAgri
Marino	Semi-tardif	104	Cultivar public*
Meridian	Tardif	105	Belisle-Triolact
Merviot	Semi-tardif	107	PICKSEED CANADA INC.
Raven	Tardif	105	Semican inc., Mapleseed inc.
Spurt	Hâtif	106	La Coop fédérée
Start	Hâtif	104	La Coop fédérée
Tempus	Semi-tardif	103	PICKSEED CANADA INC.

* La semence d'un cultivar dit « PUBLIC » se retrouve chez la plupart des grainetiers.

CULTIVARS DE RAY-GRASS ANNUEL RECOMMANDÉS EN 2015-2016

CULTIVAR	TYPE	RENDEMENT RELATIF (% DE M. LEDGER)	POLYPLOÏDIE	DISTRIBUTEUR
Ajax	Italien	103	Tétraploïde	PICKSEED CANADA INC., Mapleseed inc.
Aubade	Westerwold	101	Tétraploïde	La Coop fédérée
Fox	Italien	111	Diploïde	SynAgri
Lemtal R.v.P.	Italien	95	Diploïde	Mapleseed inc.
Maris Ledger	Italien	100	Tétraploïde	Mapleseed inc.
ROBERTA	Italien	101	Tétraploïde	Mapleseed inc.

LES MÉLANGES FOURRAGERS

Les mélanges graminées et légumineuses : toujours un bon choix!

- Presque toujours, on sème des mélanges de graminées et de légumineuses. Plusieurs raisons justifient cette pratique.



Par RÉAL MICHAUD, agronome et phytogénéticien

Les légumineuses et les graminées ont des caractéristiques différentes et souvent complémentaires qui sont mises à profit dans les mélanges. La qualité du fourrage d'une association est nettement améliorée par les légumineuses, car leur valeur nutritive, généralement supérieure à celle des graminées, ne décline pas aussi rapidement avec l'avancement de la maturité. De plus, leur présence réduit les besoins en fertilisation azotée. Quant aux graminées, elles réduisent les risques de mortalité hivernale des légumineuses. Si ces dernières sont néanmoins détruites, les graminées peuvent alors être fertilisées à l'azote et fournir un bon rendement. Les mélanges assurent une production fourragère plus stable et régulière durant toute la saison. Le succès du mélange dépend du choix approprié des légumineuses et des graminées qui le composent. À l'occasion, des mélanges composés uniquement de graminées peuvent être utilisés. Une attention particulière doit être apportée au brome des prés lors du semis, car tout comme le brome inerme, il est difficile à semer en raison de sa graine volumineuse et légère.

COMPOSITION DES MÉLANGES

Plusieurs mélanges complexes comprenant de six à huit espèces de maturités différentes et de niveaux très variables d'adaptation au milieu sont souvent utilisés dans le but d'avoir une production d'herbe régulière et uniforme pendant toute la saison. Cette approche n'est pas tellement appropriée, car il est à peu près impossible de bien gérer ces mélanges de façon à optimiser la productivité d'une espèce sans en affecter les autres. Ces mélanges complexes peuvent cependant être utilisés pour les pâturages si les conditions du champ sont très variables et qu'une charge moindre de paissance est acceptable.

Les mélanges simples contiennent une légumineuse et une ou deux graminées. Ils sont plus faciles à gérer que les mélanges complexes et donnent généralement de meilleurs résultats en matière de rendement fourrager et de performance animale. Ils devraient toujours être utilisés pour les prairies et quand la gestion du pâturage est intensive. Deux ou trois types de mélanges simples semés dans différents champs sont ordinairement suffisants pour répondre aux besoins de la majorité des exploitations. C'est une combinaison judicieuse de graminées et de légumineuses qui fait la différence et non le nombre d'espèces dans le mélange. Peu importe le type de mélange utilisé, les espèces de graminées et de légumineuses devraient être de maturité similaire. Dans les pâturages, l'utilisation de cultivars et d'espèces de maturité différente encourage le surpâturage des jeunes plantes, tandis que les plantes qui arrivent à maturité très vite ou très tardivement sont sous-pâturées. ■

RECOMMANDATIONS POUR L'ENSEMENCEMENT DE PRAIRIES DESTINÉES À LA FAUCHE SEULEMENT

CARACTÉRISTIQUES DU SOL	ESPÈCES EN SEMIS PUR OU EN ASSOCIATION	DOSES DE SEMIS (KG/HA)
Sol sans contraintes de drainage pH variant de 6,5 à 7,0	Luzerne en semis pur	12
	Luzerne et fléole des prés	9 et 7
	Luzerne et brome inerme	9 et 10
	Luzerne et dactyle	9 et 7
	Luzerne et fétuque élevée	9 et 10
	Luzerne, fléole des prés et brome inerme	9, 7 et 5
Sol comportant des contraintes de drainage et de pH	Trèfle rouge et fléole des prés	7 et 7
	Trèfle rouge et dactyle	7 et 7
	Trèfle rouge et fétuque élevée	7 et 10
	Trèfle rouge et alpiste roseau	7 et 9
	Lotier et fléole des prés	7 et 7
	Fléole et brome inerme	7 et 10
	Fléole et dactyle	7 et 7
	Fléole et fétuque élevée	7 et 10
	Fléole et alpiste roseau	7 et 9

RECOMMANDATIONS POUR L'ENSEMENCEMENT DE PÂTURAGES

CARACTÉRISTIQUES DU SOL	ESPÈCES EN ASSOCIATION	DOSE DE SEMIS (KG/HA)
Sol sans contraintes de drainage pH variant de 6,0 à 6,5	Trèfle ladino, fléole des prés et brome des prés	2, 7 et 7
	Trèfle ladino, dactyle et brome des prés	2, 7 et 7
Sol comportant des contraintes de drainage pH variant de 5,5 à 6,5	Lotier et fléole des prés	7 et 7
	Lotier et alpiste roseau	7 et 9

PRINCIPAUX AGENTS DE DISTRIBUTION

BELISLE-TRIOLACT

Guy Forand
Téléphone: 450 501-6967
Télécopieur: 450 658-0263
gforand@belisle.net

GENERAL SEED CO. 2000 LTD.

Téléphone: 905 648-2101
Télécopieur: 905 648-6429
www.geseco.ca

LA COOP FÉDÉRÉE

Georges Chaussé
Téléphone: 450 670-2231
Télécopieur: 450 670-3900
georges.chausse@lacoop.coop

MAPLESEED INC.

Jean-François Lefebvre
Téléphone: 877 511-4566
Télécopieur: 450 799-1026
jlefebvre@pickseed.com

PÉDIGRAIN INC.

Jean-Yves Cloutier
Téléphone: 450 799-2823
poste 230
Télécopieur: 450 799-3229
jean-yves.cloutier@pedigrain.ca

PICKSEED CANADA INC.

Victor Lefebvre
Téléphone: 1 800 567-7425
Télécopieur: 450 799-1026
vlefebvre@pickseed.com

PIONEER HI-BRED LTÉE

Michel Duplessis
Téléphone: 450 370-6100
michel.duplessis@pioneer.com

SEMENCES MYCOGEN

Michel Périard
Téléphone: 514 889-1590
Télécopieur: 450 582-0622
mperiard@dow.com

SEMENCES PRIDE

Gilles P. Corno
Téléphone: 450 464-4258
Télécopieur: 450 464-3540
gcorno@semencespride.com

SEMICAN INC.

Jacques Beauchesne
Téléphone: 819 362-8823
Télécopieur: 819 362-3385
jacquesbeauchesne@semican.ca

SYNAGRI

Martin Marquis
Téléphone: 450 799-3225
Télécopieur: 450 799-3229
martin.marquis@synagri.ca

WILLIAM HOUDE LTÉE

André DeGrandpré
Téléphone: 450 798-2002
Télécopieur: 450 798-2776
adegrandpre@williamhoude.com

SECAN

Téléphone: 1 800 764-5487
Télécopieur: 519 423-6933
www.secan.com



Par CATHERINE LESSARD, agronome,
directrice adjointe, Recherche
économique, PLQ



La traçabilité des bovins laitiers à l'échelle canadienne

LE QUÉBEC INSPIRE LE RESTE DU CANADA DANS LA MISE EN PLACE DU VOLET TRAÇABILITÉ DE PROACTION, QUI SERA REQUIS DANS TOUTES LES FERMES CANADIENNES AU COURS DES PROCHAINES ANNÉES.



Les trois piliers de la traçabilité

La traçabilité, c'est la capacité de suivre un animal ou un aliment, tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Que ce soit au Québec ou au Canada, elle est basée sur trois piliers :

- l'identification animale (les boucles)
- l'identification des sites (fermes, encans, abattoirs ou tout autre lieu où les animaux peuvent être gardés, rassemblés ou éliminés)
- le suivi des déplacements des animaux d'un site à l'autre

Les exigences du volet traçabilité animale de proAction visent à mettre ces trois piliers en application dans les fermes canadiennes.

La traçabilité, le ciment de proAction

En plus de renforcer la confiance des consommateurs et des partenaires commerciaux envers les producteurs laitiers canadiens, la traçabilité facilitera la mise en œuvre des autres modules de proAction. L'identification animale est en effet nécessaire pour tout dossier de suivi des animaux, que ce soit pour les traitements dans LCQ, pour les évaluations des animaux relativement au volet bien-être et soins des animaux ou pour les signes de maladies dans le cas de la biosécurité. Il va donc de soi que la traçabilité se retrouve parmi les six volets de proAction.

L'exemple du Québec

La traçabilité animale existe au Québec depuis 2002, et nous avons développé une expertise dans ce domaine, qui est non seulement reconnue par les autres provinces canadiennes, mais aussi à l'étranger. Ainsi, il n'est pas étonnant que les Producteurs laitiers du Canada se soient tournés

vers Agri-traçabilité Québec pour les accompagner dans le développement de ce volet de proAction. Conséquemment, le volet traçabilité est fortement inspiré de la réglementation québécoise sur le sujet. Les producteurs de lait du Québec ont donc une bonne longueur d'avance!

Les prochaines étapes

La traçabilité doit s'appuyer sur la réglementation pour être optimale et complète, car elle repose sur la collaboration de plusieurs intervenants (gouvernements, encans, transporteurs, abattoirs, etc.) pour la déclaration du mouvement des animaux et l'identification des sites. Le volet traçabilité de proAction sera donc implanté dans les fermes canadiennes une fois qu'un règlement fédéral

entrera en vigueur pour encadrer la traçabilité dans le secteur laitier, du producteur à l'abattoir.

Au Québec, le respect de la réglementation sur la traçabilité est vérifié par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). Les exigences de proAction pourraient, en tout ou en partie, comporter les

mêmes points de vérification que l'inspection gouvernementale. Afin d'éviter une duplication des efforts pour la vérification des mêmes éléments, et pour réduire le temps et l'argent requis des producteurs, une collaboration avec le MAPAQ pour la validation du volet traçabilité serait souhaitable. Cette piste sera creusée d'ici les prochains mois. ■

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions à l'adresse suivante : plq@lait.qc.ca.

Si vous pouviez obtenir une lactation supplémentaire par vache, qu'est-ce que cela signifierait pour votre entreprise?

Demandez à votre concessionnaire DeLaval local pour plus d'information sur les solutions de confort animal DeLaval dont vos vaches pourraient bénéficier!

www.delaval.ca

* est une marque déposée de la société Tetra Laval Holdings & Finance S.A. et "DeLaval" est une marque déposée/marque de servicede la société DeLaval Holding AB. ©2014 DeLaval Inc./DeLaval, 150-B Jameson Drive, P.O. Box 4600 Peterborough, Ontario K9J 7B7, www.delaval.ca Le fabricant se réserve le droit de modifier ses produits sans préavis.

Suivez-nous sur Twitter

@DeLavalCanada

Soyez notre ami sur Facebook

[facebook.com/smartfarming](https://www.facebook.com/smartfarming)

176482

Utiliser le contrôle laitier pour détecter les gestations

Par JULIE BAILLARGEON, agronome, coordonnatrice des projets de recherche et du transfert technologique, et JEAN DUROCHER, médecin vétérinaire, coordonnateur de la santé des troupeaux laitiers, Valacta

■ Il est maintenant possible d'utiliser les échantillons de contrôle laitier pour savoir si une vache est gestante à compter de 28 jours après la saillie.

Grâce au laboratoire de Valacta, les échantillons de lait deviennent une mine d'informations de grande valeur pour la gestion d'un troupeau. Notre travail au quotidien consiste à comprendre les messages transmis par les vaches dans le lait et de fournir rapidement au producteur une traduction juste et utile. Et ce, toujours dans un souci de favoriser une gestion durable et prospère de son troupeau.

Les récents efforts de recherche et de développement permettent aujourd'hui d'offrir un nouvel outil pour détecter les gestations, à même l'échantillon de lait destiné au contrôle laitier. Désormais, il est possible d'inclure ce moyen pour vérifier le succès d'une saillie dans sa stratégie de gestion de la reproduction.

ÇA EXISTAIT DÉJÀ, NON?

Oui et non. En effet, il n'y a en apparence rien de nouveau à pouvoir détecter une gestation dans le lait. Valacta offre d'ailleurs ce service depuis octobre 2013. L'information scientifique disponible à cette époque obligeait toutefois à restreindre l'utilisation de GESTALAB à la confirmation de la gestation à plus de 60 jours après la saillie.

Depuis lors, le travail de recherche s'est poursuivi afin de valider l'utilisation du test en détection plus précoce

de la gestation, c'est-à-dire à partir de 28 jours postsaillie.

LE TEST EST-IL FIABLE?

Absolument!

Pour nous assurer de la fiabilité du test, nous avons réalisé un essai clinique dans des fermes du Québec, en collaboration avec des médecins





NOM

NUMERO DU TROUPEAU PAGE DATE du TEST

Jean Untel

QC 19999 1 de 1

17 Mar 2015

MÉDECIN VÉTÉRINAIRE

SERVICE

Hippocrate Leblanc

Non Supervisé

Consulter www.valacta.com/TESTALAB mise en garde afin de vous guider dans l'utilisation de ce rapport
Valacta n'accepte aucune responsabilité pour toute perte ou dommage découlant d'une mauvaise utilisation ou interprétation de ces résultats.

No de vac.	Nom de la vache	# Lact.	Jours en lact.	Jours depuis saillie (si gestation)	Statut de reproduction rapporté	Type d'échant.	Valeur ELISA	Interprétation des résultats de test	Recommandation	Information
56	Tulipe	2	150	22	Orailles	C	0.66	Interprétation non disponible	Ne pas tester avant 28 jours de gestation	3
59	Lune	6	88	29	Saillie	C	0.46	Risque de perte embryonnaire	Examen vétérinaire	4
49	Bambie	2	143	63	Saillie	C	0.43	Gestante		12
20	Docile	1	154	68	Saillie	C	1.41	Gestante		12
26	Jello	8	156	75	Saillie	C	0.12	Non concluant	Examen vétérinaire	7
27	Nirvana	1	164	79	Saillie	C	1.93	Gestante		12
89	Biscuit	6	221	80	Saillie	C	1.82	Gestante		12
25	Jazz	1	147	80	Saillie	C	1.11	Gestante		12
99	Kalico	1	330	257	Saillie	C	3.06	Gestante		12
61	Alexia	4	127		Ouverte	C	0.84	Probablement gestante	Vérifier le registre des saillies	2

Les résultats de GestaLab seront aussi disponibles sous forme de rapport comme toutes les données du contrôle laitier.

- 2 - La vache est probablement gestante mais aucune information relative au nombre de jours depuis la dernière saillie n'est disponible sur le rapport. Il est important de valider cette information pour confirmer si la valeur ELISA est normale pour le stade de la gestation.
- 3 - La valeur ELISA ne permet pas de confirmer avec certitude le statut de la vache (gestante/ouverte) étant donné que l'intervalle depuis la dernière saillie est inférieure à 28 jours.
- 4 - La valeur ELISA est faible pour le stade de la gestation indiqué sur le rapport. Pour confirmer le statut de la vache (gestante/ouverte), consultez votre vétérinaire.

DES BALLES TOUJOURS BIEN EMBALLÉES



ENRUBANNEUSES RW ET SW POUR BALLES RONDES ET CARRÉES



- Conception surbaissée pour plus de stabilité et un déchargement en douceur
- Enrubannage homogène pour maintenir la qualité du fourrage
- Pré-étireur breveté avec rouleaux en aluminium pour un nettoyage facile
- Facile d'utilisation

Modèles portés 3-points ou traînes • avec système satellite ou sur tablier

Kuhn-Canada.com

Agritibi R. H.
Amos

Machinerie JNG Thériault
Amqui

Centre Agricole
Coaticook
Neuveville
Nicolet
Rimouski
Saint-Bruno
Saint-Maurice

Fernand Campeau et Fils
Dalhousie Station

Les Équipements Adrien Phaneuf
Granby
La Durantaye
Marieville
Upton
Victoriaville

Les Équipements Colpron
Huntingdon
Sainte-Martine

Garage Oscar Brochu
La Guadeloupe

Machineries Nordtrac
Louiseville
Saint-Roch-de-l'Achigan

J. René Lafond
Mirabel

F. Constantineau et Fils
Mont-Laurier

Claude Joyal
Napierville
Saint-Denis-sur-Richelieu
Saint-Guillaume
Stanbridge Station

Machineries Horticoles d'Abitibi
Pouliaries

Équipements Guillet
Sabrevois

Service Agro-Mécanique
Saint-Clément
Saint-Pascal

Le Groupe Agritex
Saint-Nicolas

Services Bivac
Sainte-Marie de Beauce

Machineries CH
Wotton

Trudel Equipment
New Liskeard, ON

Machinerie de Ferme Kuhn inc.
Ste-Madeleine, QC • 888-808-5308

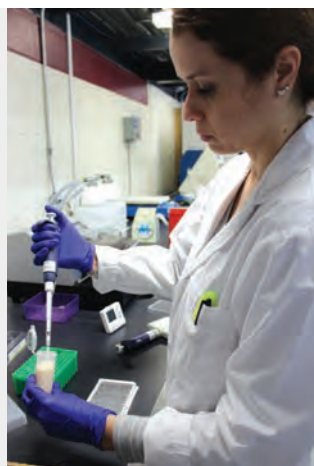
ELISA ET PAG

ELISA

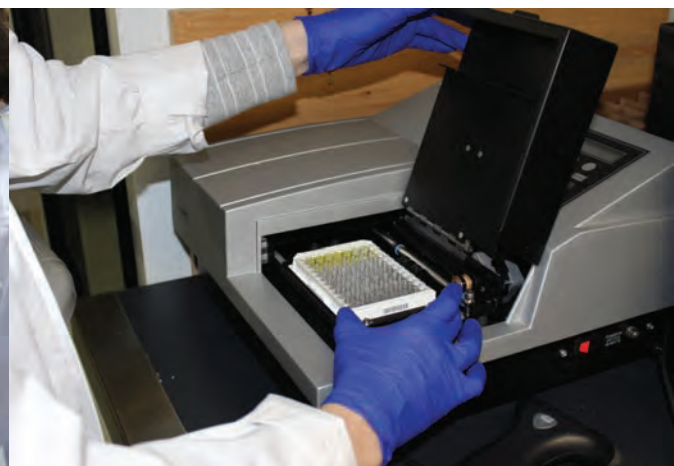
Pour détecter les gestations dans les échantillons de lait, on utilise une trousse commerciale d'IDEXX Laboratories. Le test est basé sur la méthode immuno-enzymatique ELISA (de l'anglais enzyme-linked immunosorbent assay). Ce type d'examen laboratoire est différent des méthodes automatisées utilisées pour mesurer les composants, les cellules somatiques ou les BHB dans le lait.

PAG

Lorsqu'on soumet les échantillons de lait au test ELISA d'IDEXX, ce dernier indique si le lait contient des protéines associées à la gestation – PAG (de l'anglais pregnancy-associated glycoproteins). Quand une vache est gestante, les PAG sont sécrétées par le placenta pour signaler la présence du



Le lait est prélevé à même l'échantillon de contrôle laitier et transféré dans le puits d'une plaque de la trousse ELISA.



Après une période d'incubation et l'ajout de réactifs, les échantillons qui contiennent la PAG changent de couleur. On utilise ensuite un lecteur ELISA qui mesure l'absorbance de la lumière dans les solutions, selon l'intensité de la couleur.

fœtus. Ces PAG circulent dans le sang et se retrouvent éventuellement dans le lait. Ce sont d'ailleurs ces mêmes PAG qu'on mesure depuis quelques années dans les tests de gestation sur des échantillons de sang.

JAD-VENT Distributors LTD. *Since 1921*
Ritchie
waters 'em right.



Garantie limitée de

10

ANS



Qualité, fiabilité et tranquillité d'esprit

Abreuvoirs conçus pour pâturage, parc d'engraissement et étable

Dispositif chauffant optionnel empêchant l'eau de geler

Disponibles en plusieurs formats selon vos besoins

www.jadvent.ca

3089 Greenfield Rd
P.O. Box 1140 1140, Ayr ON NOB 1E0

Tél. : 519 632-7471
Télé. : 519 632-7815

vétérinaires praticiens. L'objectif était de comparer la précision du test de détection dans le lait par rapport à l'échographie. Les résultats obtenus ont permis de démontrer que les deux méthodes révèlent de façon fiable la présence d'un fœtus, de 28 à 45 jours après la saillie.

QUEL EST L'INTÉRÊT DE CE TEST POUR UN PRODUCTEUR?

La réponse à cette question variera selon chaque situation. Par exemple, certains producteurs pourraient y trouver l'intérêt de connaître plus rapidement le résultat d'une insémination entre deux visites de médecine préventive. Dans les troupeaux en stabulation libre, une amélioration de l'efficacité du travail est possible si vous jugez qu'il serait avantageux de limiter le temps de manipulations des vaches lors des diagnostics de gestation.

Discutez-en avec votre médecin vétérinaire ou contactez le service à la clientèle de Valacta afin de tirer le meilleur de cette technologie. ■

Ceftiocyl

RÉFÉRENCE

Produit : Ceftiocyl®

Substance active : Ceftiofur

Administration : intramusculaire (IM) ou sous-cutanée (SC)

Formats : 100 ml + 250 ml

Périodes de retrait :

- Lait : zéro jour

- Viande : 3 jours

Indications : Ceftiocyl® est indiqué pour le traitement des maladies respiratoires bovines (M.R.B., fièvre du transport, pneumonie), le traitement de la nécrobacillose interdigitée (piétin, pododermatite) et le traitement de la métrite aiguë post-partum.



AVANTAGES

Aucune période de retrait pour le lait

Répond aux exigences LCQ

Deux formats : 100 ml et 250 ml

Entreposage à température ambiante

Approuvé pour injection intramusculaire (IM) ou sous-cutanée (SC)

Aucune reconstitution à faire

Facile à injecter

Approuvé pour l'utilisation chez la vache laitière

Courte période de retrait pour la viande : 3 jours (bœuf)



Vétoquinol

Signe de passion

vetoquinol.ca

Veuillez contacter votre vétérinaire pour de l'information supplémentaire sur Ceftiocyl



Les productions supérieures

Productions acceptées en **JANVIER 2015** ayant une MCR cumulative de **977 ET PLUS** • L'espace disponible ne nous permet pas toujours de publier tous les records de 977 et plus de MCR cumulative • Seuls les résultats qui répondent aux critères du Réseau laitier canadien sont ici publiés • Lactation sur une base de 305 jours • Le nom du taureau (père de l'animal) est généralement inscrit entre parenthèses à la suite du nom de la vache

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
AYRSHIRE JUNIOR 2 ANS	Va-Ber Landscape Lolite (Bp) (Kellcrest Landscape-Et)	106442720	02-14	1-346	9 161	4,14	3,46	324	324	341
	Ferme Va-Ber inc., Saint-Joseph-de-Beauce									
	Dans Le Vent Landscape Richese (Bp) (Kellcrest Landscape-Et)	107271925	03-14	1-347	8 539	4,86	3,56	303	352	327
	Ferme Dans l'vent, Saint-Cuthbert									
	Du Murier Explicite (Bp) (De La Plaine Prime)	107645380	03-14	1-359	8 517	5,13	3,33	302	370	305
	Ferme du Mûrier inc., Saint-Édouard									
AYRSHIRE SENIOR 4 ANS	Marbrae Kacy-Et (Tb) (Lagace Ristourn)	105796413	02-14	4-341	11 824	5,24	3,2	301	387	293
	Marbrae Entreprises inc., Howick									
AYRSHIRE ADULTE 5 ANS +	Kildare Wilton Verro-Et (Ex) (Labrie Wilton-Et)	8278841	11-13	9-84	13 575	5,37	3,22	333	442	326
	Ferme Kildare inc., Saint-Ambroise-de-Kildare									
	Des Prairies Patsy (Ex) (Margot Calimero)	105275847	01-14	5-233	13 755	4,71	3,31	342	398	345
	Ferme François Beaudry inc., Granby									
	Du Petit Pont Taken (Tb) (Faucher Loto-Et)	104404648	03-14	7-34	12 815	4,47	3,43	316	349	330
	Ferme Philippe Marcoux inc., Sainte-Marguerite									
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Aria Palermo Mariol (Tb) (Glenn-Ann Palermo-Et)	107664414	03-14	1-333	13 176	4,96	3,61	355	477	400
	Conrad Riendeau, Saint-Césaire									
	Holdream Goldwyn Lili (Bp) (Braedale Goldwyn)	107518950	01-14	1-305	14 920	3,62	3,21	395	386	399
	Ferme Holdream, Saint-Honoré									
	Holdream Jordan Ridoune (Bp) (Gillette Jordan)	107518943	02-14	2-50	15 992	3,13	3	401	340	381
	Ferme Holdream, Saint-Honoré									
	Ferre Bolton Matinale (Tb) (Sandy-Valley Bolton-Et)	106651028	11-12	1-354	13 676	4,28	3,29	343	393	352
	Ferme laitière Rayon d'Or inc., Kamouraska									
	Holdream Doberman Respect (Tb) (Coppertop Doberman-Et)	107518945	11-13	1-319	13 818	3,63	3,37	357	348	375
	Ferme Holdream, Saint-Honoré									
	Tresy Sid Laurine (Tb) (Pine-Tree Sid-Et)	107159101	08-13	1-316	11 998	4,5	3,4	327	391	346
	Ferme Tresy inc., Shipshaw									
	Jeanniestar Maggyta Iota (Bp) (Regancrest Altaiota-Et)	107646696	03-14	2-45	13 961	3,72	3,1	354	355	346
	Ferme Jeanniestar inc., Saint-Charles-de-Bellechasse									
	Miclo Generate Kywy (Bp) (Wesselcrest Generate-Et)	107102644	03-13	1-330	12 091	4,22	3,42	325	372	348
	Ferme Miclo 2000 inc., Rigaud									
	Mar1335 Fred Marvelous (Tb) (Badger-Bluff Fanny Freddie)	106642414	02-13	2-85	12 096	5,18	3,32	299	420	313
	Ferme Les Perron inc., Bury Cte Compton									
	Holdream Gerard Profonde (Bp) (Schilview Oman Gerard-Et)	107518940	03-14	2-89	13 970	3,25	3,4	349	307	374
	Ferme Holdream, Saint-Honoré									
	Beaucoise Snowman Platinum (Tb) (Flevo Genetics Snowman)	106890849	06-13	1-351	11 657	4,71	3,28	312	395	321
	Ferme B. Lehoux & fils inc., Saint-Elzéar									
	Lareleve Iota Doreen (Bp) (Regancrest Altaiota-Et)	107689747	03-14	1-304	12 336	3,96	3,21	332	356	333
	Nieuwenhof & Associés inc., Dundee									
	Darnoc Sanchez Doolys (Tb) (Gen-Mark Stmatic Sanchez)	107229326	12-13	2-42	13 344	4,31	3,12	324	378	318
	Ferme Darnoc Holstein inc., Isle-Verte									
	Plaisir Shottle Quinsou (Bp) (Picston Shottle-Et)	107526520	02-14	2-21	12 412	4,31	3,25	317	369	326
Valérien Gagné inc., Saint-Elzéar										
Jeanniestar Moogy Facebook (Tb) (Marbri Facebook)	107646704	03-14	1-332	11 950	4,02	3,27	322	350	329	
Ferme Jeanniestar inc., Saint-Charles-de-Bellechasse										
La Presentation Manon (Bp) (Va-Early-Dawn Sudan Cri-Et)	107158113	01-14	1-331	11 816	4,14	3,49	310	347	338	
Ferme Richard Blanchette & fils, La Présentation										
Valbrillant Denario Pitoune (B) (Regan-Alh A Denario-Et)	107303537	01-14	1-341	12 077	4,4	3,29	308	366	320	
Ferme Cimon inc., Rimouski										
Val D Espoir Lauthority Amara (Tb) (Comestar Lauthority)	107514705	03-14	2-3	11 765	4,29	3,56	303	351	338	
Ferme Réjean Garon inc., Saint-Denis										
Des-Y-Gen Boulder Sasha (Bp) (Mapel Wood Boulder)	107365407	03-14	2-33	12 710	3,75	3,34	322	327	340	
Ferme Gerandor enr., Noyan										
Vieuxsaule Shamrock Flavia (Tb) (Ladys-Manor PI Shamrock-Et)	107335964	03-14	2-9	11 809	4,84	3,01	304	397	287	
Ferme Vieux-Saule, Saint-Esprit										
Suntor Dempsey Jackie (Tb) (Lirr Drew Dempsey)	107364008	01-14	1-341	12 575	3,78	3,34	321	328	339	
Suntor Holsteins enr., Ormstown										
Massico Winbrook Charly (Tb) (Gillette Windbrook)	107368792	02-14	2-83	12 093	4,46	3,44	299	362	325	
Ferme J.P. Petitclerc & fils inc., Saint-Basile										
HOLSTEIN SENIOR 2 ANS	Arcroix Blitz Darla (Tb) (Fustead Emory Blitz-Et)	106853099	12-13	2-336	15 439	4,25	3,02	334	384	317
	Ferme Arthur Lacroix Itée, Saint-Michel-de-Bellechasse									

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.	
HOLSTEIN SENIOR 2 ANS (SUITE)	Aria Steady Karie (Tb) (Stantons Steady) Conrad Riendeau, Saint-Césaire	106900091	01-14	2-244	15 343	3,3	3,21	353	317	359	
	Germec Angevine Shaquille (Bp) (Deslacs Shaquille) Ferme Germec, Hérouxville	106869341	01-14	2-354	15 242	3,57	3,02	336	326	319	
HOLSTEIN JUNIOR 3 ANS	Plainelac Duplex Saulyne (Tb) (Mesland Duplex-Et) Ferme Christian Lacasse, Saint-Vallier-de-Bellechasse	106594452	02-14	3-143	17 644	4,67	3,32	374	476	391	
	Knonaudale Atwood Knot (Tb) (Maple-Downs-I G W Atwood) Ferme des Trèfles inc., Sainte-Victoire-de-Sorel	9959028	11-13	3-178	18 806	3,84	3,11	388	399	377	
	Holdream Gerard Rivia (Tb) (Schillview Oman Gerard-Et) Ferme Holdream, Saint-Honoré	106815883	02-14	3-60	16 989	3,37	3,26	369	339	376	
	Drebert Shottle Zoa (Tb) (Picston Shottle-Et) Ferme Robert Séguin et fils, Sainte-Marthe	106846410	11-13	3-63	16 906	3,52	3,15	357	338	350	
	Delarosiere Frosty Mama (Bp) (Diamond-Oak Frosty-Et) Ferme Germiquet, Roxton Falls	106559346	12-13	3-155	17 118	3,54	3,15	352	339	348	
	Vidia Mrburns Myndy (Tb) (Dudoc Mr Burns) Ferme Joystein inc., Sainte-Clothilde	106561152	02-14	3-101	14 506	4,2	3,54	309	354	345	
	Sauvageau Arbor Borele (Bp) (Wabash-Way Arbor-Et) Ferme Sauvageau inc., Saint-Thuribe	106423339	02-14	3-178	12 750	6,08	3,32	269	445	282	
	Sejane Man O Man Fanue (Bp) (Long-Langs Oman Oman-Et) Ferme Sejane Holstein inc., Ham-Nord	106715737	01-14	3-8	14 889	3,75	3,19	325	331	325	
	Holdream Medford Mallo (Golden-Oaks Medford-Et) Ferme Holdream, Saint-Honoré	106481142	03-14	3-184	20 308	4,89	3,2	428	571	433	
HOLSTEIN JUNIOR 4 ANS	Holdream Buckeye Buffy (Tb) (R-E-W Buckeye-Et) Ferme Holdream, Saint-Honoré	106178283	02-14	4-86	17 380	4,66	3,23	344	435	353	
	Aria Sanchez Windale (Bp) (Gen-Mark Stmatic Sanchez) Conrad Riendeau, Saint-Césaire	106586932	02-14	4-10	16 427	3,84	3,41	329	345	357	
	Lesperron Armstead Lov (B) (Diamond-Oak Armstead-Et) Ferme Les Perron inc., Bury	105656826	03-14	4-181	17 593	3,21	3,14	347	303	348	
	Tallent-Usa R Sugar (Tb) (Fradon Redliner) Ferme Lorcka SENC, Sainte-Croix-de-Lotbinière	140003161	07-13	4-50	16 216	3,39	3,1	344	312	330	
HOLSTEIN SENIOR 4 ANS	Miroc Very Goldwyn (Bp) (Braedale Goldwyn) Ferme Miroc inc., Sainte-Edwidge	105691098	09-13	4-192	16 880	4,41	3,48	335	394	365	
	Val-Bisson Shaquille Monya (Bp) (Deslacs Shaquille) Ferme Val-Bisson inc., Saint-Polycarpe	105741933	02-14	4-333	17 783	3,78	2,95	341	351	322	
	Fankholm Aladdin Claire (Tb) (Wallaceview Aladdin) Ferme Fankholm Farm, Mont-Saint-Grégoire	105216415	07-13	4-274	17 610	3,28	2,94	361	318	331	
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Vinbert Brazillia Bolton (Ex) (Sandy-Valley Bolton-Et) Ferme Vinbert, Acton Vale	103574632	12-13	6-101	20 782	5,09	3,16	376	521	381	
	Frohland Jasper Rose (Ex) (Wilcoxview Jasper-Et) Ferme Freiland, Saint-Sylvere	105504960	10-13	5-5	20 584	4,19	3,05	388	433	375	
	Holdream Goldwyn Robine (Tb) (Braedale Goldwyn) Ferme Holdream, Saint-Honoré	105747905	12-13	5-19	20 826	3,56	3,06	387	374	380	
	Aria Goldwyn Batania (Ex) (Braedale Goldwyn) Conrad Riendeau, Saint-Césaire	105543121	12-13	5-102	17 795	4,52	3,69	328	402	388	
	Rayon D'Or Goldwyn Adonial (Tb) (Braedale Goldwyn) Ferme laitière Rayon d'Or inc., Kamouraska	105267265	05-13	5-78	16 917	4,34	3,35	336	397	359	
	Kakouna Baxter Darling (Bp) (Emerald-Acr-Sa T-Baxter) Ferme Saindon & fils inc., Saint-Alexandre	105195274	01-14	5-297	18 348	4,25	2,99	340	394	328	
	Lookout Goldwyn Lacie (Ex) (Braedale Goldwyn) Ferme laitière Rayon d'Or inc., Kamouraska	104053921	08-13	6-219	17 520	3,9	3,18	346	361	346	
	Bernalea Lou Janet (Ex) (Jenny-Lou Marshall P149-Et) Ferme Verhaegen inc., Clarenceville	105402992	02-14	5-193	17 581	3,68	3,15	330	330	334	
	Belfau Seaver Dorothee (Ex) (R-E-W Seaver-Et) Ferme Belfau inc., Rivière-Ouelle	105004931	07-13	5-191	15 765	4,26	3,08	318	365	307	
	Farmamarc Dolman Mississippi (Tb) (Regancrest Dolman-Et) Ferme Christian Lacasse, Saint-Vallier-de-Bellechasse	103104496	09-13	6-175	18 364	2,91	3,29	350	273	364	
	Aria Stormatic Kayla (Ex) (Comestar Stormatic) Conrad Riendeau, Saint-Césaire	105701956	02-14	5-109	17 841	3,42	3,11	337	313	336	
	Jacobs Goldwyn Every (Tb) (Braedale Goldwyn) Ferme Sauvageau inc., Saint-Thuribe	103755866	06-13	6-316	14 520	4,94	3,38	287	386	309	
	JERSEY JUNIOR 2 ANS	Svf Kyros Trina (B) (Sunset Canyon Kyros-Et) Ferme Laroselait SENC, Verchères	67088766	08-13	2-9	7 922	5,26	4,04	328	316	348
		Vermalar Vibrant Veronique Y (Bp) (All Lynns Restore Vibrant-Et) Ferme Laroselait SENC, Verchères	106816732	02-14	3-166	11 572	4,16	3,68	367	281	355
JERSEY JUNIOR 3 ANS	Lencrest Last Dance Et (Ex) (Bw Seville) Ferme Lencrest, Coaticook	104390577	07-13	4-90	10 543	4,19	4,01	347	265	368	
	Robidoux Traction Bibie (Bp) (Bw Traction-Et) Les Fermes A. Robidoux inc., Saint-Isidore	106020223	02-14	4-136	11 655	4,63	3,77	344	293	343	
JERSEY ADULTE 5 ANS +	North River Sultan Sophie (Bp) (Shf Centurion Sultan) Ferme Lacto-Phylum, Saint-Nicolas	101192723	11-13	7-321	11 214	5,5	4,27	313	325	352	
SHORTHORN LAIITIÈRE JUNIOR 2	Serol Zumba Charmcandy (Bp) (Mapleton Vly J Zumba) Ferme Serol enr., Roxton Falls	107560556	01-14	2-45	8 933	3,65	3,3	374	336	378	

Peter, Philip et Richard Armstrong, ferme Armstrong Manor, Caledon, Ontario.



« Nous savons que le
11CFT fonctionne.
Notre ration repose sur lui. »
— Peter Armstrong

Tous les achats sont sujets aux conditions apparaissant sur les documents de l'étiquette et ceux de l'achat.

Le logo ovale de DuPont est une marque déposée de DuPont.

© 2015, PHL. Les marques de commerce et de service, « 11CFT », « 11CFT » sont utilisées sous autorisation par Pioneer Hi-Bred Limitée. © 2015, PHL.

Les Armstrong savent qu'aux prix où sont les aliments présentement, il faut en tirer l'optimum. C'est pourquoi ils utilisent l'inoculant pour fourrage de marque Sila-Bac® 11CFT. Ce produit révolutionnaire pour ensilage de maïs améliore la digestibilité de la fibre. Il permet d'inclure des taux plus élevés d'ensilage de maïs dans la ration et d'améliorer l'indice de consommation de leur troupeau. L'utilisation du 11CFT est une des décisions de régie qui a aidé la ferme Armstrong



Manor à obtenir la première place des troupeaux pour la valeur du lait selon le rapport 2012 du contrôle laitier CanWest. Pour eux, « le voir, c'est le croire ». Ils ont prouvé l'efficacité du 11CFT, il n'est pas question de s'en passer. Veuillez contacter votre représentant Pioneer pour obtenir plus d'information ou allez à pioneer.com/inoculants.

Nos experts sont des produits locaux

Concours Lait'Xcellent 2014

- Comme chaque année, le concours *Lait'Xcellent* édition 2014 reconnaît le travail accompli par les producteurs pour obtenir un lait de qualité. Il comporte trois volets : Excellence, Distinction et Amélioration.

VOLET EXCELLENCE

Les noms des gagnants provinciaux du volet Excellence du concours *Lait'xcellent* 2014 ont été dévoilés lors de l'assemblée générale annuelle des Producteurs de lait du Québec, le 15 avril dernier. Ce volet a pour objectif de reconnaître les fermes qui obtiennent les meilleurs résultats en qualité dans chacune des régions ainsi qu'à l'échelle provinciale.

Pour 2014, les trois grands gagnants de ce volet à l'échelle provinciale sont :

- Lait'Xcellent **Or** : Ferme Bilogo 2010 inc., Saint-Léon-de-Standon, Chaudière-Appalaches-Sud
- Lait'Xcellent **Argent** : Ferme Denis Desfossés, Sainte-Brigitte-des-Saults, Centre-du-Québec
- Lait'Xcellent **Bronze** : Ferme Dominique Hince et fils SENC, Saint-Léon-de-Standon, Chaudière-Appalaches-Sud

Vous trouverez dans les pages qui suivent plus de détails sur les trois gagnants du concours.

VOLET DISTINCTION

Le volet Distinction du concours *Lait'Xcellent* a comme objectif de reconnaître toutes les fermes qui obtiennent de très bons résultats en qualité.

Certificats Très grande distinction

Des certificats Très grande distinction ont été remis aux producteurs qui ont obtenu les résultats suivants :

- Bactéries totales : moyenne inférieure à 10 000/ml; aucun résultat supérieur à 30 000/ml.
- Cellules somatiques : moyenne inférieure à 150 000/ml; aucun résultat supérieur à 250 000/ml.

À l'occasion de l'assemblée générale annuelle des PLQ tenue en avril dernier, un tirage de deux bourses de 750 \$ a eu lieu parmi les fermes ayant obtenu un certificat Très grande distinction. Les gagnants sont Ferme Leda SENC de Lawrenceville, dans la région de l'Estrie, et Ferme Robert Lehoux, de Sainte-Agathe-de-Lotbinière, dans la région de Québec.

La liste des fermes qui ont reçu un certificat Très grande distinction est publiée en page 45.

Certificats Grande distinction

Cette année aussi, des certificats Grande distinction ont été remis aux producteurs qui ont obtenu les résultats suivants :

- Bactéries totales : moyenne inférieure à 25 000/ml; aucun résultat supérieur à 40 000/ml.
- Cellules somatiques : moyenne inférieure à 200 000/ml; aucun résultat supérieur à 250 000/ml.

VOLET AMÉLIORATION

Le volet Amélioration vise à reconnaître les efforts accomplis par les producteurs qui ont connu une bonne amélioration de leurs résultats en qualité. Pour obtenir un certificat dans ce volet, il faut que :

- le pointage de la ferme, calculé avec la formule du volet Excellence, ait augmenté de 20 % par rapport à l'année précédente;
- les trois derniers résultats soient conformes en bactéries totales et cellules somatiques.



Guillaume Gosselin et son frère Jean-François.

FERME BILOGO

Ferme Bilogo 2010 reçoit l'or au concours Lait'Xcellent 2014

- Avec une moyenne de 6 727 bactéries totales/ml et 37 666 cellules somatiques/ml, Jean-François Gosselin et son frère Guillaume de la Ferme Bilogo 2010 de Saint-Léon-de-Standon dans la région de la Beauce ont reçu le Lait'Xcellent d'or à l'échelle provinciale.

Pour les frères Gosselin, le lait est un produit de consommation courante. Ils estiment qu'il est de leur devoir d'offrir le maximum de qualité à ceux qui le boivent. Eux-mêmes consommateurs, ils n'aimeraient pas retrouver dans leur verre ou dans leur assiette des produits laitiers qui ne respectent pas cette règle. « Boire du lait qui n'est pas de qualité, ça ne nous intéresse pas », affirme Guillaume. Jean-François renchérit : « C'est peut-être un peu plus d'attention de produire un lait de qualité, mais c'est surtout plus valorisant. » Tous deux s'entendent aussi pour dire que c'est plus d'argent dans leurs poches.

MAINTENIR UNE BONNE ROUTINE ET UN BAS CCS

Pour Jean-François et Guillaume, il est important de bien préparer chaque vache avant la traite si on veut obtenir un lait de qualité. Le travail se fait à heures fixes par les mêmes personnes dans le calme sans stresser les animaux. Le pis est bien lavé et essuyé et les bains de trayon à l'iode avant et après la traite font partie de la routine. On vérifie les bouts de trayons pour s'assurer qu'ils sont propres et sains, question d'éviter la contamination du lait et du pis. Selon Jean-François, les bouts de trayons peuvent devenir des portes d'entrée à la maladie si on n'en prend pas soin.



Toutes les mesures sont mises en place pour prévenir, réduire et détecter les mammites à la ferme.



Propreté des lieux, des vaches, mais aussi de l'équipement est de mise à la Ferme Bilogo.

MARC FILLION

À la Ferme Bilogo 2010, on porte des gants pour la traite et celle-ci s'effectue en partant de la vache ayant le plus bas comptage de cellules somatiques (CCS) jusqu'à celle qui a le plus haut comptage. On prend

d'ailleurs soin de placer les vaches dans l'étable dans cet ordre après chaque lecture du rapport du contrôle laitier. L'objectif est bien sûr d'éviter la propagation de la maladie au reste du troupeau.

Selon Jean-François, le passage aux manchons trayeurs en silicone a eu une incidence positive sur la réduction du CCS à l'intérieur du troupeau. « Pendant plusieurs années, on a cherché à réduire le CCS dans notre troupeau. C'est après avoir changé les tétines de caoutchouc des manchons trayeurs pour des tétines en silicone que nos résultats se sont améliorés. » En effet, après ce changement, en l'espace de quelques mois, leur moyenne est passée de 188 000 CS/ml à 60 000 CS/ml, puis à 30 000 CS/ml. Même les vaches dont la moyenne de cellules somatiques était élevée ont vu celle-ci diminuer. Il faut dire que cette modification est aussi survenue avec le changement de bains de trayons et l'élimination des vaches présentant le plus haut CCS.

Passionné de génétique, Jean-François spécifie que les choix de sujets et de taureaux sont faits en tenant compte du CCS: « Quand on achète une nouvelle vache, il faut que son compte de cellules somatiques soit bas. C'est le premier critère que l'on considère. » Guillaume poursuit: « C'est bien intéressant des belles vaches, mais c'est le lait qu'elle produit qui compte avant tout. »



Les résultats du comptage de cellules somatiques permettent d'établir l'ordre dans lequel les vaches seront traitées.

MARC FILLION



MARC FILLON

Les vaches du troupeau sont nourries de moulée complète et de foin demi-sec.

DÉJOUER LA MAMMITE

Comme la maladie est un des facteurs ayant le plus d'influence sur la qualité du lait produit, on met tout en œuvre pour contrer le plus possible l'introduction de la mammite dans le troupeau. Ainsi, après chaque vêlage, on procède systématiquement au test californien de dépistage des mammites (CMT) pour détecter sa présence et la maintenir à l'écart le plus possible. Fait à noter, cette opération s'effectue à la fin de la traite pour avoir une meilleure détection. Les vaches qui vont au tarissement sont aussi testées au CMT et reçoivent systématiquement un traitement aux antibiotiques. Ces dernières sont maintenues à l'écart dans une autre partie de l'étable.

Si l'on suspecte la présence de mammite chez une vache, on procède à l'analyse de lait en envoyant un échantillon au laboratoire. Si la vache doit être traitée aux antibiotiques, elle est gardée à l'écart. On l'identifie clairement (pancarte au-dessus d'elle et ruban rouge à la patte) pour éviter que son lait se retrouve dans le réservoir. Elle est traitée à la chaudière et son lait est jeté. Avant de la retourner à la « production », les frères Gosselin font un snap test. « Ce

Faites vos jours supplémentaires!

VIVALTO
VIVEMENT PAYANT!



VIVALTO®, c'est quoi?

- ▶ C'est un additif alimentaire destiné aux **vaches en lactation**.
- ▶ Il fournit une source de cofacteurs enzymatiques qui soutiennent la fonction hépatique pour une **efficience alimentaire accrue**.
- ▶ Lors d'une étude contrôlée au cours de laquelle des vaches on été alimentées avec VIVALTO® juste après le vêlage, on a observé un accroissement de la production de lait de **2,7 kg/vache/jour** par rapport au groupe témoin (résultats observés de 0 à 200 jours de lactation).

**VIVALTO® peut vous aider.
Demandez-nous comment!**

Contactez votre conseiller en nutrition laitière de votre meunerie locale.



une entreprise de Nutreco
179563



MARC FILLION

Selon les frères Gosselin, le passage aux manchons trayeurs en silicone a réduit le CCS à l'intérieur du troupeau.

test, explique Guillaume, nous permet de vérifier qu'il ne reste plus aucune trace d'antibiotique, même si on a suivi les délais de retraits prescrits. »

GARDER L'ANIMAL ET SON MILIEU DE VIE PROPRES

On ne lésine pas avec la propreté à la Ferme Bilogo 2010. La litière de paille est changée au moins deux fois par jour sous chaque vache et on gratte régulièrement sous les vaches pour les garder, elles et leur espace, le plus propre et le plus sec possible. Un produit absorbant est aussi ajouté à la litière pour éliminer autant que possible l'humidité et réduire les risques de contamination à la maladie. Les pis sont tondus régulièrement tous les trois ou quatre mois. Les vaches sont aussi lavées deux fois par année.

Pour obtenir un lait de qualité, les deux frères sont d'avis qu'il faut aussi maintenir son équipement le plus propre possible et en bon état. Avant la traite, le système de traite est bien nettoyé et stérilisé au peroxyde. Son entretien est confié au concessionnaire pour s'assurer que tout est conforme aux indications

du programme Lait canadien de qualité (LCQ). Les frères Gosselin le font d'ailleurs vérifier tous les six mois pour s'assurer que la pulsation est toujours adéquate. Concernant LCQ, ils parlent de « plus de paperasse à remplir », mais la voit comme un mal nécessaire pour assurer la qualité du lait produit. Ils ont d'ailleurs emboîté le pas au programme dans les premiers mois de son lancement.

GARDER L'ŒIL ET L'ESPRIT OUVERT

Les deux frères se sont bien sûr inspirés de leurs parents pour produire un lait de qualité, mais ils adaptent aussi à leur milieu ce qu'ils voient en visitant des fermes et qui pourrait avoir un effet positif sur leur troupeau. Ils n'hésitent pas à tester ou à mettre en pratique les petits trucs observés ou appris ailleurs qui semblent avoir du succès. Les tétines de silicone sont d'ailleurs une idée prise à un producteur lors d'une de ces visites.

LE TRAVAIL SE POURSUIT

Avec cette première place à l'échelle provinciale, les deux frères

TEST DE CALIFORNIE

Le test de Californie (CMT) est un excellent outil pour dépister la mammite sub-clinique à la ferme. Simple, rapide et économique, ce test évalue la quantité de cellules somatiques dans le lait. Le réactif ajouté au lait réagit avec les leucocytes et forme un gel. Plus le quartier est infecté, plus les leucocytes sont nombreux et plus la substance est épaisse. Les résultats sont instantanés et faciles à obtenir quartier par quartier.

ne pensent pas relâcher la vigilance. « Il y a toujours place à l'amélioration », affirme Guillaume. « On aimerait bien pouvoir se maintenir, poursuit Jean-François. » Bactéries et cellules somatiques continueront donc d'être gardées à l'œil à la Ferme Bilogo 2010.

HISTORIQUE DE LA FERME

Jean-François et Guillaume Gosselin ont acheté la ferme de leur père, Henri, en 2004 et ont formé une compagnie en 2010. Tous deux reprenaient ainsi l'entreprise en lui assurant la suite pour une troisième génération. Henri et son épouse Fernande donnent encore

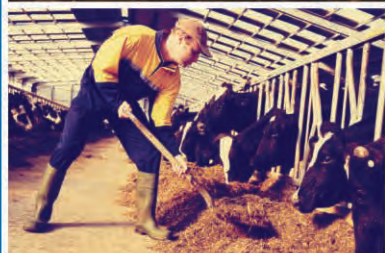
un bon coup de main à la ferme. Si les deux frères participent à la traite, Jean-François s'occupe plus particulièrement de la gestion du troupeau tandis que Guillaume voit davantage aux travaux des champs.

Le troupeau holstein pur-sang comprend une centaine de têtes, dont 57 vaches en lactation qui ont une moyenne de production d'environ 10 000 kilos. Parmi celles-ci, on retrouve 5 vaches classées excellentes, 29 très bonnes et 23 bonnes plus. La ferme possède 214 hectares de terre, dont 101 sont cultivés en foin composé essentiellement de mil, trèfle et luzerne. Le reste des hec-

tares est boisé et l'on y retrouve une érablière de 3 800 entailles. Du point de vue de l'alimentation, les vaches sont nourries à la moulée complète et aux balles rondes de foin demi-sec. Jean-François précise d'ailleurs qu'aucun additif n'est ajouté à cette ration.

Jean-François et sa conjointe Karine Brousseau sont les parents de Brittany 6 ans. Guillaume et sa conjointe Cynthia Drouin ont deux enfants : Émy, 3 ans, et Antoine, 1 an.

L'an dernier, la Ferme Bilogo 2010 s'était classée deuxième à l'échelle régionale et 14^e à l'échelle provinciale au concours *Lait'Xcellent*.



Marge Achat-Équipement RBC

Une seule demande
Accès immédiat
Options de crédit-bail et d'emprunt intégrées
Prête quand vous l'êtes

Achat en tout temps grâce à la Marge Achat-Équipement RBC®

Quand vous avez besoin d'équipement pour vos récoltes, votre bétail ou votre exploitation laitière, le temps est toujours compté. Vous pouvez maintenant vous procurer ce dont vous avez besoin au moment où vous en avez besoin.

Ouvrez une Marge Achat-Équipement RBC dès aujourd'hui.

Allez à rbc.com/equipementagricole ou composez le 1 855 361-3666.





Pour leur première place au concours, lors de l'AGA 2015, Jean-François Gosselin et son frère Guillaume ont reçu un trophée et une bourse de 2 000 \$ des mains de Bruno Cyr, président de Chaudière-Appalaches-Sud. ■

CRITÈRES DE SÉLECTION 2014 POUR LES VOILETS EXCELLENCE, DISTINCTION ET AMÉLIORATION

En 2014, les fermes sélectionnées pour le concours *Lait'Xcellent* devaient respecter les points suivants :

- Le lait ne doit pas avoir été refusé à la ferme.
- Le lait collecté et livré doit en tout temps être exempt d'antiseptiques, d'antibiotiques et d'autres produits chimiques ou biochimiques étrangers à la nature du lait.
- Le lait collecté et livré ne doit en aucun temps être adulteré par l'eau.
- La ferme doit être certifiée Lait canadien de qualité (LCQ).
- Le producteur doit avoir un minimum de 9 résultats sur 12 analyses mensuelles en cellules somatiques et en bactéries totales.

IL Y A UNE SOLUTION QUI SOUTIENDRA SOLIDEMENT VOS

Cette solution, c'est le matelas révolutionnaire Gelmat DS – maintenant avec Comfort Control!

Les gens qui définissent pratiquement le confort des vaches viennent de mettre au point leur meilleure solution à ce jour. Autrement dit, le nouveau Gelmat DS est le matelas qui permet aux vaches une période de repos prolongée. Avec Comfort Control, vous pouvez ajuster la fermeté de manière à l'adapter à votre type de troupeau — lourd ou léger. Bien entendu, nous avons notre matelas original Pasture Mat et le Pack Mat lequel vous permet de faire des économies de litière et de main-d'œuvre. Par conséquent, tout ce que vous avez à faire c'est de choisir la solution parfaite adaptée à votre ferme.



LA GAMME DE PRODUITS  : Quelle solution vous convient?

MARTINE TORRÉGROSA, Représentante | T: 450.658.5027 | C: 514.971.7026 | E: medina.t@videotron.ca | Promatinc.com

Gelmat DS Comfort Control brevet en instance

177608

UN CINQUIÈME LAIT'XCELLENT POUR DENIS DESFOSSÉS



Denis Desfossés, gagnant du Lait'Xcellent d'argent, en compagnie de Denis Morin, président du Centre-du-Québec.

Avec ce Lait'Xcellent d'argent, Denis Desfossés, de la ferme du même nom, en est à sa cinquième distinction à ce concours, volet provincial. En effet, Denis a reçu le Lait'Xcellent d'or à l'édition 2013, le bronze à celles de 2006 et 2007, et aussi l'argent en 2010. Cette année, il a obtenu cette seconde place au niveau provincial grâce à une moyenne de 8 083 bactéries totales et de 33 500 cellules somatiques.

Ce producteur laitier de Sainte-Brigitte-des-Saults, dans la région du Centre-du-Québec, présente une feuille de route impressionnante en matière de qualité du lait : au cours des onze dernières années, sa ferme s'est classée à 10 reprises parmi les 25 premières entreprises laitières du Québec au concours *Lait'Xcellent*.

D'année en année, il s'en tient à la même routine de traite et la respecte scrupuleusement. La propreté de la vache et de son environnement est pour lui un incontournable pour produire du lait de qualité. La litière de paille est changée régulièrement, les pis sont lavés et essuyés avec des papiers différents pour chaque vache et le bain de trayons est appliqué après la traite. Selon lui, il faut s'assurer qu'il n'y a pas de résidus de lait dans son équipement et que tout est propre et bien entretenu.

S'il détecte une mammite, Denis prélève des échantillons de lait et les envoie pour analyses en laboratoire afin de déterminer le type de problème en cause. L'objectif est de toujours faire en sorte que la vache récupère la santé le plus tôt possible.

Denis Desfossés a acheté l'entreprise de son père en 1990. Aujourd'hui, son troupeau holstein compte 34 têtes, dont 18 vaches. Sa ferme s'étend sur 27 hectares de terre consacrés essentiellement à la culture du fourrage et au pâturage.

En plus d'un trophée, Denis a reçu une bourse de 1 500 \$ pour sa deuxième place, niveau provincial, au concours *Lait'Xcellent*.

LE LAIT'XCELLENT DE BRONZE À LA FERME DOMINIQUE HINCE ET FILS SENC



Les gagnants du Lait'Xcellent de bronze, René Hince et sa conjointe Madeleine Lagrange, en compagnie de Bruno Cyr, président de Chaudière-Appalaches-Sud.

Madeleine Lagrange et son conjoint René Hince, les propriétaires de la ferme Dominique Hince & fils SENC de Saint-Léon-de-Standon dans la région de la Beauce, ont reçu le Lait'Xcellent de bronze 2014. Ils ont obtenu cette troisième place au niveau provincial grâce à une moyenne de 7 272 bactéries totales par millilitre et de 44 666 cellules somatiques par millilitre.

Pour Madeleine et René, le mot d'ordre est propreté des animaux et de leur milieu de vie pour obtenir un lait de qualité. L'équipement aussi doit être propre, maintenu à l'ordre et vérifié régulièrement. Il faut bien installer la trayeuse pour empêcher l'entrée d'air et éviter la surtraite. Pas question de stresser les animaux, et la traite doit se faire toujours par les mêmes personnes, dans le calme.

À chaque traite, on procède aux premiers jets pour déceler la présence de grumeaux. On donne un bain de trayon avant et un autre après la traite. Les pis sont lavés et asséchés avec des papiers propres pour chaque vache.

Le troupeau ayrshire pur-sang comprend 56 têtes, dont une trentaine de vaches en lactation. La ferme possède 98 hectares de terre dont 52 sont cultivés en foin composé essentiellement de mil, trèfle et avoine.

Au concours *Lait'Xcellent*, la Ferme Dominique Hince & fils SENC s'est mérité l'or en 2009 et en 2013, au niveau régional. Pour ces mêmes années, au niveau provincial, elle s'est classée 4^e en 2009 et 7^e en 2013.

Cette année, en plus d'un trophée, Madeleine et René ont reçu une bourse de 1 000 \$ pour leur troisième place, volet provincial, au concours *Lait'Xcellent*.

**VOUS PENSEZ BIEN CONNAÎTRE LE PROGRAMME ?
DÉTROMPEZ-VOUS.**

BONDÉPART

UN PIS SAIN. UN AVENIR CERTAIN.

**SOUTIEN ACCRU
MAINTENANT OFFERT AU
MOMENT DU TARISSEMENT**

BONDÉPARTZOETIS.CA

Informez-vous auprès de votre médecin vétérinaire du soutien financier offert par Zoetis pour améliorer votre programme de gestion de la santé du pis à la ferme.

zoetisTM

CONCOURS LAIT'XCELLENT 2014 • LISTE DES RÉCIPIENDAIRES D'UN CERTIFICAT

TRÈS GRANDE DISTINCTION

Ces fermes ont obtenu, en 2014 : une moyenne en bactéries totales inférieure à 10 000/ml et aucun résultat supérieur à 30 000/ml; une moyenne en cellules somatiques inférieure à 150 000/ml et aucun résultat supérieur à 250 000/ml.

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Ferme Bolduc inc.

Berry

Ferme de l'Aunis enr.

Laverlochère

Ferme familiale Lumar inc.

Nédélec

Ferme Harricana inc.

Val-d'Or

Ferme Laf-Bour SENC

Rémigny

Ferme Perrier et fils inc.

Amos

BAS-SAINT-LAURENT

9111-1971 Québec inc.

Témiscouata-sur-le-Lac

9190-6479 Québec inc.

Saint-Louis-du-Ha! Ha!

Guy Beaupré

Saint-Valérien

Ferme Agil Holstein inc.

Rimouski

Ferme Beaux-Prés enr.

Saint-Vianney

Ferme Berlande inc.

Biencourt

Ferme Blanco inc.

Sainte-Luce

Ferme Charica SENC

Saint-Elzéar-de-Témiscouata

Ferme D.L.C. Saint-Simon 2009 inc.

Saint-Simon-de-Rimouski

Ferme des Lebel 2011 inc.

Saint-Fabien

Ferme Duparc Ltée

Sainte-Luce

Ferme Dupotier (1999) inc.

Saint-Donat-de-Rimouski

Ferme Filiber (1976) Itée

Matane

Ferme Georges Beaulieu inc.

Sainte-Luce

Ferme Guyloise inc.

Saint-Gabriel-de-Rimouski

Ferme Hudon & fils inc.

Saint-Anaclet

Ferme Johanois inc.

Saint-Jean-de-Dieu

Ferme Jolipré Holstein inc.

Saint-Moïse

Ferme L.D. Côté SENC

Saint-Éloi

Ferme La Prairie enr.

Saint-Fabien

Ferme M.P. Morissette inc.

Cacouna

Ferme Marial inc.

Baie-des-Sables

Ferme Marola inc.

Saint-Éloi

Ferme Paul Martin inc.

Price

Ferme Matalac enr.

Val-Brillant

Ferme Or Blanc 2007 SENC

Saint-Jean-de-Dieu

Ferme Ouellet SENC

Saint-Gabriel-de-Rimouski

Ferme Paquetière inc.

Amqui

Ferme Petit Lac inc.

Sainte-Félicité

Ferme R. et M. Hallé inc.

Sayabec

Ferme R.C. Truchon et fils inc.

Matane

Ferme Renaud Côté inc.

Val-Brillant

Ferme Roitel inc.

Saint-Cyprien

Ferme Stéphane Jouvin inc.

Saint-Éloi

Ferme Yvon Lévesque & fils SENC

Saint-Gabriel-de-Rimouski

Paufferlou inc.

Pohénégamook

Mario Proulx

Saint-Anaclet

Roy Jean-Denis

Témiscouata-sur-le-Lac

Simon Turcotte

Sayabec

BEAUCE

André Dion

Frampton

Éric Giroux et fils inc.

Sainte-Marie

Ferme 3 Chemins inc.

Saint-Bernard

Ferme Alain Drouin inc.

Frampton

Ferme au Crépuscule inc.

Sainte-Marguerite

Ferme Brindherbe inc.

Saint-Elzéar

Ferme Carma enr.

Saint-Ludger

Ferme Claude Maheux SENC

Saint-Odilon

Ferme Claude Turmel SENC

Frampton

Ferme Conrad Giroux inc.

Saint-Bernard

Ferme Durigolet enr.

Sainte-Marie

Ferme G.L.G. enr.

Saint-Jules

Ferme Geryane SENC

Courcelles

Ferme Grondinvil inc.

Beauceville

Ferme Guyline SENC

Lambton

Ferme Jocetine 2009 inc.

Saint-Sébastien

Ferme Jolu enr.

Saint-Joseph

Ferme Josclaud inc.

Saint-Honoré

Ferme Lacolline St-Martin

Saint-Martin

Ferme Lait Dubé inc.

Saint-Honoré

Ferme Lebel G.M. inc.

Sainte-Justine

Ferme Li-Nil inc.

Saint-Elzéar

Ferme M C Drapeau inc.

Saint-Nazaire-de-Dorchester

Ferme Magali inc.

Frampton

Ferme Moric inc.

Saint-Elzéar

Ferme Noël Fortin & fils inc.

Saint-Bernard

Ferme Panorama SENC

Saint-Elzéar

Ferme J.P. Poulin et fils inc.

Saint-Georges

Ferme Reymarc inc.

Saint-Georges

Ferme V & A Rhéaume inc.

Saint-Bernard

Ferme Vallier Rhéaume et fils inc.

(1999)

Saint-Bernard

Mario Gagné

Saint-Joseph-de-Beauce

Gagnonval inc.

Sainte-Hénédine

Luc Quirion

Saint-Éphrem-de-Beauce

Riloup Holstein inc.

Saint-Côme-Linière

Réal Roy & fils inc.

Saint-Georges

Steeve Carter

Frampton

CENTRE-DU-QUÉBEC

2974-3911 Québec inc.

Sainte-Perpétue

Ferme Alaben inc.

Saint-Elphège

Ferme Androise inc.

Chesterville

Ferme Bermoniel inc.

Sainte-Élizabeth-de-Warwick

Ferme Bourgeois et frères inc.

Sainte-Brigitte-des-Saults

Ferme Buechi inc.

Nicolet

Ferme Buholz inc.

Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Ferme Cassylaine inc.

Princeville

Ferme Cordi SENC

Princeville

Ferme Duo-Lait inc.

Saint-Rosaire

Ferme Franisa SENC

Saint-Pierre-les-Becquets

Ferme Gani

Saint-Norbert-d'Arthabaska

Ferme Gibo (2005) inc.

Bécancour

Ferme Gillène inc.

Saint-Zéphirin-de-Courval

Ferme Greuter inc.

La Visitation

Ferme Jadel SENC

Bécancour

Ferme Jean-Baptiste inc.

Saint-Valère

Ferme Jovain inc.

Warwick

Ferme Joystein inc.

Sainte-Clotilde-de-Horton

Ferme Lacblo inc.

Saint-Gérard-Majella

Ferme Louis Yves 2006 inc.

Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Ferme Lupien SENC

Saint-Joachim-de-Courval

Ferme Macna SENC

Saint-François-du-Lac

Ferme Marie-O inc.

Tingwick

Ferme Marifranc inc.

Saint-Norbert d'Arthabaska

Ferme Mario Joyal inc.

Yamaska

Ferme Mower inc.

Saint-Norbert-d'Arthabaska

Ferme Natsy SENC

Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Ferme Perreault 2000 inc.

Princeville

Ferme R.L. Rheault inc.

Saint-Albert

Ferme Roger Beauchemin inc.

Sainte-Monique

Ferme Rovyaire inc.

Bécancour

Ferme Simal inc.

Princeville

Ferme Sonnhalde inc.

Warwick

Ferme Vincy SENC

Saint-Norbert-d'Arthabaska

Jacques Moreau

Warwick

Karl Hardy Demers

Sainte-Cécile-de-Lévrard

Jakob & Verena Nyfeler

Saint-Pierre-les-Becquets

Sylvain Tourigny

Victoriaville

CÔTE-DU-SUD

9167-2048 Québec inc.

(Ferme Lait-Deux-Dan)

Saint-Denis

9249-2727 Québec inc.

Rivière-du-Loup

Ferme Almarella enr.

Saint-Pascal

Ferme Ar-Vain

Saint-Gabriel-Lalemant

Ferme Bard inc.

Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Ferme Bernard Thériault inc.

L'Islet

Ferme Cendrée inc.

L'Islet

Ferme des Sables

Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Ferme du Rocher L. Hudon et fils SENC

Sainte-Louise

Ferme Emafranc SENC

Saint-Pascal

Ferme Garona inc.

Rivière-Ouelle

Ferme Hirondelle Sainte-Hélène inc.

Sainte-Hélène

Ferme Jean-Mimi enr.

Kamouraska

Ferme Jeannicole inc.

Kamouraska

Ferme Jym inc.

Kamouraska

Ferme L.D.S.P. et fils SENC

Saint-Pascal

Ferme Marnipel

Sainte-Louise

Ferme Claude & Richard Pelletier enr.

Sainte-Louise

Ferme Pétri inc.

Saint-André

Ferme Port-Jolait enr.

Saint-Jean-Port-Joli

Ferme Ray-Vain (1995) inc.

La Pocatière

Ferme Romi SENC

Saint-Jean-Port-Joli

Ferme Simard (2012) inc.

Rivière-Ouelle

Ferme Simark inc.

Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

Ferme Vert D'Or inc.

Sainte-Hélène

ESTRIE

2857-0745 Québec inc.

Ayer's Cliff

3092-3338 Québec inc.

Windsor

9000-3047 Québec inc.

Cookshire-Eaton

9231-3410 Québec inc.

Ogden

9241-8540 Québec inc.

Saint-Malo

Daniel & Johanne Bombardier

Maricourt

Jean-Yves Chouinard

Saint-Augustin-de-Woburn

Ferme A et H Bergeron SENC

Saint-François-Xavier-de-Brompton

Ferme Arbis inc.

Maricourt

Ferme Jean-Pierre/Guylaine

Boisvert enr.

Coaticook

Ferme Butler & fils inc.

Sherbrooke

Ferme B. M. Cotnoir enr.

Saint-Herménégilde

Ferme Drapeau et fils

Sainte-Praxède

Ferme du Lac Lindsay

Saint-Malo

Ferme Dubro enr.

Sainte-Cécile-de-Whitton

Ferme Frama inc.

Dixville

Ferme Grandcoeur SENC

Saint-Herménégilde

Ferme Guylou Weedon inc.

Weedon

Ferme Javie inc.

Wotton

Ferme Jomar inc.

Saint-Malo

Ferme Julien Lévesque et fils inc.

Coaticook

Ferme Kaeslin & fils

Sainte-Edwidge-de-Clifton

Ferme Kajo SENC

Coaticook

Ferme Leda SENC

Lawrenceville

Ferme Lynch inc.

Coaticook

Ferme Mabru inc.

Maricourt

Ferme Marita enr.

Sainte-Edwidge-de-Clifton

Ferme Morine

Coaticook

Ferme Perkinspond inc.

Danville

Ferme Remavie enr.

Sainte-Praxède

Ferme Roch Richard Lucie L. enr.

Windsor

Ferme Roggua enr.

Stanstead

Ferme Routina inc.

Coaticook

Ferme Turcotte enr.

Marbleton

Ferme Vimo 2010 inc.

Hatley

René Lachance

Stornoway

GASPÉSIE-LES ÎLES

Jean-Luc Bélanger

Saint-François-d'Assise

LANAUDIÈRE

Ferme Albro inc.

Saint-Esprit

Ferme Beauvilait SENC

L'Épiphanie

Ferme Bonyn enr.

Sainte-Élisabeth

Ferme Dalmarke

Sainte-Marie-Salomé

Ferme Denis Champagne et fils

Saint-Thomas

Ferme Dupas inc.

La Visitation-de-l'Île-Dupas

Ferme Laitière Fraco inc.

L'Assomption

Ferme P.S. Collin

Saint-Esprit

Gestions Agricoles 341 inc.

Saint-Jacques-de-Montcalm

André Poirier

Saint-Cléophas-de-Brandon

MAURICIE

3099-2432 Québec inc.

Trois-Rivières

Ferme Carveil et fils inc.

Proulxville

Ferme Charles Charette et fils inc.

Saint-Léon-le-Grand

Ferme Gelanis inc.

Saint-Boniface

Ferme J.S. Savoie inc.

Saint-Justin

Ferme M.F. Diamond SENC

Charette

Ferme Pierlie SENC

Saint-Adelphe

Ferme Pointue inc.

Saint-Maurice

MONTRÉGIE-EST

André et Gilles Brodeur

Stanbridge-Station

Denis Chagnon

Saint-Dominique-de-Bagot

Ferme AL Fluet inc.

Saint-Théodore-d'Acton

Ferme Ala-Din inc.

Saint-Théodore-d'Acton

Ferme Alain Choinière enr.

Notre-Dame-de-Stanbridge

Ferme Ange-Émile Leclerc et Ass.

Upton

Ferme Beljacar inc.

Acton Vale

Ferme Benoit Dion SENC

Ange-Gardien

Ferme Bonpas enr.

Sainte-Sabine

Ferme Brillant enr.

Saint-Jean-Baptiste

Ferme C. Michel et

Patrick Berleur inc.

Sabrevois

Ferme Chalait SENC

Roxton Falls

Ferme Pauline Cloutier &

Normand Larose

Saint-Césaire

Ferme D.M. Guilmette SENC

Acton Vale

Ferme de la Carrière inc.

Upton

Ferme des Rosalies (2005) inc.

Saint-Hyacinthe

Ferme Deux-Monts inc.

Saint-Jean-Baptiste

Ferme Dubosson inc.

Saint-Théodore-d'Acton

Ferme Expansol enr.

Dunham

Ferme F.R.M. Lagacé enr.

Saint-Joachim-de-Shefford

Ferme Gilson inc.

Upton

Ferme Grangeai

Acton Vale

Ferme Guy et Line Goyette enr.

Henryville

Ferme Jonofor inc.

Saint-Louis

Ferme Labrise inc.

Saint-Césaire

Ferme Léger Parent inc.

Saint-Alphonse-de-Granby

Ferme L'Or Blanc inc.

Sainte-Brigide

Ferme Marzanne inc.

Saint-Liboire

Ferme Maskita

Saint-Hyacinthe

Ferme Noterra Ricstar inc.

Saint-Hyacinthe

Ferme R & R Duhamel inc.

Bedford

Ferme Raymond et Potvin SENC

Granby

Ferme Raymondor inc.

Saint-Charles-sur-Richelieu

Ferme Réjean L'Heureux inc.

Saint-Alphonse

Ferme Rivard et frères enr.

Saint-Valérien

Ferme Roclairson inc.

La Présentation

Ferme Verdar SENC

Saint-Jean-Baptiste

Jesse Quinlan

Saint-Césaire

Martin Liechti

Stanbridge

Maxime & Kevin Casavant

Saint-Bernard-de-Michaudville

Paul-Émile Robidoux

Saint-Nazaire-d'Acton

Luc Rousselle et Thérèse Girard

Notre-Dame-de-Stanbridge

MONTRÉGIE-OUEST

Carl Bergevin

Saint-Urbain

Ferme 236 inc.

Saint-Louis-de-Gonzague

Ferme Bayel inc.

Saint-Isidore

Ferme Bergelait (1987) inc.

Saint-Louis-de-Gonzague

Ferme des Frontières SENC

Lacolle

Ferme Estermann inc.

Dundee

Ferme Iceberg (2006) inc.

Saint-Stanislas-de-Kostka

Ferme Legaudière inc.

Coteau-du-Lac

Ferme Philippe et Nicole Montcalm

Saint-Louis-de-Gonzague

Ferme Paul et Roland Latour inc.

Saint-Blaise-sur-Richelieu

Ferme Séric inc.

Napierville

Kenneth Thompson

Hinchinbrook

Les Fermes Bernalea SENC

Ormstown

Les Fermes Grantholm Farms inc.

Elgin

Les Fermes Tannahill enr.

Ormstown

Sylvain Messier

Verchères

Suntor Holsteins enr.

Ormstown

OUTAOUAIS-LAURENTIDES

2620-6532 Québec inc. (Ferme

Rossignol)

Mont-Laurier

Ferme Charby inc.

Mirabel

Ferme Descorbeil inc.

Mirabel

Ferme Guy et Nicole enr.

Saint-André-d'Argenteuil

Ferme Mystique SENC

Mirabel

Ferme Nalo

Saint-André-d'Argenteuil

Ferme Rouking inc.

Saint-André-Avellin

Ferme Valdik inc.

Kiamika

Michel Lacasse

Kiamika

Les Entreprises agricoles

Michel Dagenais

Oka

MacDonald College

Sainte-Anne-de-Bellevue

Claude O'Sullivan

Mirabel

QUÉBEC

9099-3189 Québec inc.

La Durantaye

Ableson John

Portneuf

Karl Breu et Theres Fuchs

Lotbinière

François Chatigny

Saint-Isidore

Michel Corriveau

Saint-Vallier

Ferme Alexandre Martineau inc.

Saint-Adrien-d'Irlande

Ferme Ancestrale enr.

Neuville

Ferme Arolène inc.

Saint-Isidore

Ferme Auclair SENC

Saint-Antoine-de-Tilly

Ferme Augure inc.

Leclercville

Ferme Barjo inc.

Baie-Saint-Paul

Ferme Belfleur 2008 inc.

Honfleur

Ferme Blyvian inc.

Saint-Henri

Ferme Brasfort inc.

Saint-Pierre-Baptiste

Ferme Cayer inc.

Sainte-Croix

Ferme Chalyne enr.

Saint-Antoine-de-Tilly

Ferme de Sartigan enr.

Saint-Isidore

Ferme des Pointes Holstein inc.

Sainte-Sophie-d'Halifax

Ferme des Sources enr.

Saint-Pierre-Baptiste

Ferme Fiset inc.

Saint-Augustin-de-Desmaures

Ferme FRA-BER Ruel inc.

Saint-Charles

Ferme Frana SENC

Inverness

Ferme G.J. Morency SENC

Saint-Damien-de-Buckland

Ferme Geray SENC

Villeroy

Ferme Jolichutes SENC

Saint-Jean-Chrysostome

Ferme Suzanne et Mario Lagacé enr.

Lyster

Ferme Lait'Xpresso inc.

Joly

Ferme L'Espérée enr.

Saint-Henri-de-Lévis

Ferme L'Estran enr.

Deschambault-Grondines

Ferme Maco SENC

Saint-Vallier

Ferme Paumar inc.

Laurierville

Ferme Payeur inc.

Kinnear's Mills

Ferme Philmon inc.

Saint-Philémon

Ferme Raymond Bilodeau inc.

Saint-Michel-de-Bellechasse

Ferme Réjo & fils inc.

Honfleur

Ferme Riter (2010) inc.

Saint-Sylvestre

Ferme Rodard inc.

Plessisville

Ferme Rolandale enr.

Saint-Flavien

Ferme Rousseau & Breton SENC

Saint-Michel-de-Bellechasse

Ferme Sainte-Croix inc.

Sainte-Croix

Ferme Sidler SENC

Saint-Édouard-de-Lotbinière

Jonathan Prévost (Ferme Prédor)

Saint-Charles-de-Bellechasse

Robert Lehoux

Sainte-Agathe-de-Lotbinière

Romarc Holsteins inc.

Plessisville

SAGUENAY/LAC-SAINT-JEAN

3094-0696 Québec inc. (Ferme

Messidor enr.)

Normandin

Ferme C.R. Savard inc.

Hébertville

Ferme Fernand Laroche et fils enr.

Saint-Prime

Ferme Laterroise 9077-6022

Québec inc.

Laterrière

Ferme Munger C.J.R.D. inc.

Laterrière

Ferme Pedneault et fils enr.

Canton Tremblay

Marc Larouche

Saint-Henri-de-Taillon

Félicitations à tous!

Tous les *E. coli* ne sont pas nés égaux pour causer la métrite

Par **JOCELYN DUBUC**, professeur adjoint, Département de sciences cliniques, **FLAVIEN NDONGO KASSÉ**, étudiant à la maîtrise, et **JOHN FAIRBROTHER**, professeur, Département de pathologie et microbiologie, Faculté de médecine vétérinaire, Université de Montréal

■ Des résultats de recherche laissent croire qu'une détection plus précoce de la métrite aiguë chez les vaches laitières est possible.

Dans les fermes, la métrite est généralement diagnostiquée lorsque la vache affectée a déjà réduit sa consommation d'aliments ou sa production de lait. Dans le but de diagnostiquer la maladie plus tôt, des chercheurs ont récemment concentré leurs efforts sur la détection précoce de certaines bactéries dans l'utérus. L'hypothèse était que la présence et le profil génétique de la bactérie *Escherichia coli* (*E. Coli*) dans l'utérus des vaches durant la première semaine après le vêlage augmenteraient chez

celles-ci le risque de contracter une métrite durant les deuxième et troisième semaines après le vêlage.

DES VACHES MISES AU TEST

Nous avons donc réalisé une étude cohorte prospective sur 486 vaches laitières provenant de six fermes laitières commerciales du Québec pour valider cette hypothèse. Un écouvillon était prélevé dans l'utérus de chacune des vaches durant la première semaine après le vêlage. Ces écouvillons étaient soumis au laboratoire diagnostic de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal (St-Hyacinthe) pour y cultiver les bactéries

présentes. Lorsque la bactérie *E. coli* était identifiée, une seconde analyse était effectuée au laboratoire pour identifier les gènes de virulence (profil génétique) présents. Durant ce temps, les vaches étaient suivies de près aux fermes pour diagnostiquer la métrite aiguë et les traiter au besoin.

LES RÉSULTATS

Dans le cadre de cette étude, on a décelé une infection à la bactérie *E. coli* à l'utérus chez 52 % des vaches durant la première semaine après le vêlage, et 14 % d'entre elles ont souffert de métrite. Les résultats ont démontré que les vaches dont l'utérus était infecté par *E. Coli* présentaient environ deux fois plus de risque de développer la métrite (*E. Coli* absent : 8 % métrite vs *E. Coli* présent : 18 % métrite), comparativement aux vaches n'ayant pas contracté cette bactérie à l'utérus.

Il a aussi été démontré que les vaches dont l'utérus était infecté par la bactérie *E. Coli* portant les gènes de virulence *hra1* et *kpsMTII* présentaient environ quatre fois plus de risques de contracter une métrite (*hra1* absent : 8 % métrite vs *hra1* présent : 31 % métrite; *kpsMTII* absent : 8 % métrite vs *kpsMTII* présent : 36 % métrite), comparativement aux vaches n'ayant pas été contaminées

EN UN CLIN D'OEIL

CHAMP D'APPLICATION : Reproduction des vaches laitières

OBJET DE LA RECHERCHE : Identification des bactéries permettant de prédire la métrite aiguë chez les vaches laitières.

RETOMBÉES POTENTIELLES : Diagnostic précoce de la métrite aiguë

RECHERCHE SUBVENTIONNÉE PAR : Programme de soutien à l'innovation en agriculture (PSIA) du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE : Jocelyn Dubuc, professeur, Faculté de médecine vétérinaire, Université de Montréal, jocelyn.dubuc@umontreal.ca

TABLEAU 1. VALEURS PRÉDICTIVES DE LA PRÉSENCE DES GÈNES DE VIRULENCE D'E. COLI POUR PRÉDIRE LA MÉTRITE CHEZ 486 VACHES HOLSTEINS

GÈNE DE VIRULENCE	NOMBRE DE VACHES	PRÉVALENCE DE MÉTRITE		VALEUR PRÉDICTIVE POSITIVE	VALEUR PRÉDICTIVE NÉGATIVE
		LORSQUE GÈNE DE VIRULENCE PRÉSENT	LORSQUE GÈNE DE VIRULENCE ABSENT		
<i>hra1</i>	51	31 %	12 %	31 %	88 %
<i>kpsMTII</i>	14	36 %	13 %	36 %	86 %
<i>hra1</i> ou <i>kpsMTII</i>	62	32 %	11 %	32 %	90 %

par cette bactérie. La présence de ces gènes de virulence était associée à une augmentation de la capacité de la bactérie *E. Coli* à résister aux assauts du système immunitaire, ce qui lui permettrait de causer la métrite plus facilement.

Ces résultats suggèrent que l'identification des vaches portant la bactérie *E. coli* en général ou *E. coli* possédant ces gènes de virulence durant la première semaine après le vêlage pourrait être utilisée pour identifier à l'avance les vaches à haut risque de métrite.

DES DÉTAILS À CLARIFIER

Par contre, il faut garder en tête que l'exactitude de ces tests pour prédire la métrite n'était pas parfaite. Le tableau 1 présente les valeurs prédictives positives et négatives de l'étude. Sommairement, le fait d'identifier les gènes de virulence *hra1* ou *kpsMTII* ou les deux dans l'utérus de 100 vaches permettait de prédire correctement le développement subséquent de la métrite chez environ 30 à 35 vaches (valeur prédictive positive). À l'inverse, le fait de ne pas identifier ces gènes de virulence chez 100 vaches permettait de prédire correctement l'absence de métrite chez environ 85 à 90 vaches (valeur prédictive négative).

Globalement, l'information des valeurs prédictives suggère qu'un test bactériologique négatif pour *hra1* ou *kpsMTII* ou les deux serait très exact pour prédire l'absence de métrite, mais qu'un test positif est peu exact pour prédire le développement de la métrite. Cette faiblesse découle principalement du fait que plusieurs facteurs autres que la bactérie *E. coli* sont impliqués dans le développement

QU'EST-CE QUE LA MÉTRITE

La métrite aiguë est une maladie importante qui peut survenir durant les trois premières semaines après le vêlage. Cette condition fait référence à une infection utérine sévère qui est généralement diagnostiquée par la présence d'un écoulement vaginal brun-rouge ayant une odeur fétide et par la présence de signes cliniques suggérant une atteinte systémique de la vache (baisse d'appétit, baisse de production de lait, fièvre, abattement, etc.).

Les vaches atteintes de métrite aiguë présentent un risque accru de développer d'autres problèmes tels qu'un déplacement de la caillette, une mauvaise performance en reproduction et une production laitière diminuée. Pour toutes ces raisons, les vaches atteintes de métrite présentent un risque augmenté de réforme pendant la lactation. La métrite est une maladie importante qui peut affecter jusqu'à 20 % des vaches dans certains troupeaux laitiers.

de la métrite (système immunitaire, trauma utérin, etc.).

Toutefois, ces résultats suggèrent qu'une détection plus précoce de la métrite aiguë chez les vaches laitières est possible. La surveillance systématique des bactéries présentes dans l'utérus des vaches après le vêlage pourrait s'opérer dans le cadre d'un suivi vétérinaire de médecine préventive pour les troupeaux qui habitent près d'un laboratoire ou pour ceux qui font des cultures bactériologiques à la ferme (Triplate ou Pétrifilm, par exemple). Il en est de même pour l'identification des gènes de virulence retrouvés chez la bactérie *E. coli*. Par contre, il reste quelques détails à clarifier avant de pouvoir effectuer à grande échelle une telle surveillance dans les fermes.

LE TRAVAIL SE POURSUIT

Le point le plus important à confirmer dans le futur est le bénéfice économique d'une telle procédure. Il faut aussi s'assurer d'utiliser un traitement efficace lors de l'identification des vaches à haut risque de métrite. Une telle procédure permettrait de faire un usage encore plus rationnel des antibiotiques dans les fermes du Québec.

Finalement, l'identification des gènes de virulence associés avec la métrite permettrait à l'industrie pharmaceutique de développer un vaccin pour prévenir cette maladie. Le développement d'un tel produit permettrait de réduire la quantité de vaches affectées par la métrite au Québec dans le futur. Des projets de recherche sont en cours pour tenter de répondre à ces nouvelles questions. ■

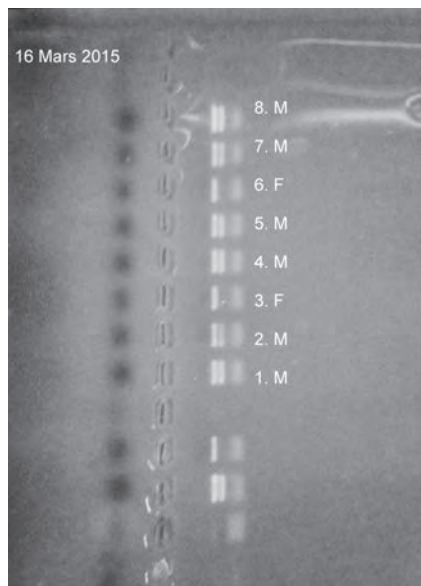
Quand repro rime avec techno

- Qu'il s'agisse de protocoles hormonaux ou d'insémination artificielle, ces technologies de la reproduction sont aujourd'hui bien connues et font partie de notre quotidien. Voici un survol d'autres techniques d'assistance à la reproduction disponibles, de leurs avantages et inconvénients.

SEMENCE SEXÉE

La première naissance d'une génisse vivante issue d'une semence sexée date de 1989. Il a cependant fallu attendre les années 2000 pour que cette technique soit offerte dans les centres d'insémination. La production de semence sexée étant longue (environ 7 paillettes à l'heure), la disponibilité des semences demeure restreinte.

Pour produire la semence sexée, on utilise une technique appelée cytométrie en flux. On dilue alors l'échantillon de sperme, puis on utilise un marqueur d'ADN fluorescent pour colorer les chromosomes X ou Y de chaque spermatozoïde. Ceux-ci sont ensuite passés individuellement devant un faisceau laser qui analyse la quantité



Sexage du fœtus

de fluorescence émise par le spermatozoïde (le chromosome X contient légèrement plus d'ADN, donc émet plus de fluorescence) et leur attribue une charge électrique positive ou négative selon la quantité d'ADN détectée. Les spermatozoïdes passent ensuite entre deux plaques chargées, ce qui permet de séparer les spermatozoïdes X (femelles) des spermatozoïdes Y (mâles). Cette technique permet de produire des paillettes de sperme contenant une majorité de spermatozoïdes femelles (90 % environ). Comme la semence doit être diluée pour assurer une bonne coloration et une analyse précise de chaque spermatozoïde, le nombre de spermatozoïdes par paillette est moins élevé (cinq fois moins).

Avantages :

- Permet d'obtenir plus de sujets de remplacement femelles qui peuvent servir de sujets de remplacement ou être vendus.
- Diminue les risques au vêlage dus au poids généralement moins important des femelles.

LA CHRONIQUE VÉTÉRINAIRE EST SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UN COMITÉ DE RÉDACTION QUI RÉVISE CHACUN DES ARTICLES AVANT PUBLICATION.

GILLES FECTEAU, FMV Saint-Hyacinthe, coordonnateur du comité de rédaction; PAUL BAILLARGEON, ZOETIS; GUY BOISCLAIR, Merck santé animale; YVES CARON, Clinique vétérinaire St-Tite; ANNIE DAIGNAULT, Clinique vétérinaire Saint-Césaire; MAXIME DESPÔTS, Clinique vétérinaire St-Louis-Embryobec; DAVID FRANCOZ, FMV Saint-Hyacinthe; JEAN-PHILIPPE ROY, FMV Saint-Hyacinthe; ISABELLE VEILLEUX, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; NICOLE RUEST, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec.
Pour questions ou commentaires : gilles.fecteau@umontreal.ca.

Désavantages :

- La semence est un peu moins fertile (20 % à 30 % moins que la semence conventionnelle). On recommande donc de l'utiliser chez les taures, et seulement lors de la première saillie.
- Généralement, les taureaux élités ne sont pas disponibles en semence sexée, ce qui peut réduire l'intensité de la sélection génétique.
- Le prix de la semence est plus élevé.

SEXAGE DU FŒTUS

Tout comme chez les humains, il est possible de connaître le sexe du veau à venir à l'aide de l'échographie. La période pour le faire est cependant restreinte. Trop tôt, le veau n'est pas assez développé, plus tard, le fœtus est moins accessible dû à l'allongement de l'utérus. La période idéale se trouve entre les jours 60 et 75. Le sexe est déterminé en fonction de la position du tubercule génital (ébauche du pénis ou du clitoris).

Avantages :

- Vente d'animaux gestants à valeur ajoutée (vache gestante d'une femelle).
- Possibilité de renforcer la surveillance lors des vêlages des veaux femelles.
- Aide à la décision d'aller en césarienne ou non en cas de vêlage difficile.

Désavantages :

- La période où le sexage peut être fait est restreinte.
- Le coût associé au sexage est élevé.

RÉCOLTE ET TRANSFERT D'EMBRYONS

Une technique bien connue, parce qu'utilisée depuis les années 80. Seul point qui fait parfois défaut : le moment où l'on doit faire l'implantation des embryons. Celle-ci est faite sept jours après la chaleur de la receveuse (ou 5 jours après le sang postovulatoire). La receveuse est d'abord examinée

pour vérifier la présence d'un corps jaune compétent, puis on fait une épидurale et on dépose l'embryon dans la corne du côté où se trouve le corps jaune.

Avantages :

- Permet une plus grande descendance à des vaches ayant un potentiel génétique supérieur.
- Permet la réduction de l'intervalle entre les générations (il est possible de récolter une taure d'environ 13 à 15 mois).
- Grâce à la technique de lavage des embryons, une vache positive pour des maladies comme la leucose, la neospora, le BVD (diarrhée virale bovine) ou l'IBR (rhinotrachéite infectieuse bovine) peut engendrer une descendance saine (à condition que l'embryon soit implanté dans une receveuse saine).
- Aide au traitement de certains cas d'infertilité (embryon thérapeutique).

Les Producteurs de lait du Québec voudraient remercier les transporteurs de lait pour le travail accompli, particulièrement au cours de l'hiver dernier. Malgré les conditions routières parfois difficiles causées par la neige, le froid et la glace, le lait a été ramassé aux fermes et livré aux usines comme nos ententes le prévoient.

Les producteurs de lait sont conscients de la contribution des transporteurs de lait dans le processus de mise en marché du lait dans les conditions difficiles de l'hiver 2014-2015 et les en remercient.



MERCI

à nos transporteurs de lait



Les
Producteurs
de lait
du Québec

Désavantages :

- Les coûts sont élevés.
- 20 % à 30 % des femelles surperovulées ne produisent pas d'embryons transférables.

EMBRYONS FIV (FÉCONDATION IN VITRO)

En 1981 naissait le premier veau issu de la fécondation in vitro à partir d'un ovule mature prélevé juste avant l'ovulation. Il a fallu attendre 1987 pour voir le premier veau issu d'un ovocyte (ovules non matures).

La technique consiste à prélever les ovocytes (ovules non matures) sur les ovaires à l'aide d'une aiguille échoguidée. La sonde échographique est passée par le vagin et les ovaires sont ponctionnés à travers la paroi de celui-ci. Les ovocytes sont alors mis dans un milieu permettant leur maturation, puis fécondés à l'aide de spermatozoïdes ayant aussi subi un processus de maturation. Les embryons sont alors mis en culture sur des cellules d'oviducte. Ils seront prêts à être implantés au septième jour.

Jusqu'à tout récemment, le gros défi de cette technique pour le producteur venait du fait que l'embryon ne pouvait être congelé. Il fallait alors s'assurer de préparer une ou plusieurs receveuses pour une journée très précise. Dès que l'embryon était prêt à être implanté, celui-ci devait être transporté à la ferme et implanté dans le plus court délai possible, ce qui demandait un gros travail logistique. Cependant, il est aujourd'hui possible de congeler les embryons, ce qui élimine cet inconvénient.

Avantages :

- Il est possible de récolter les ovocytes à des intervalles plus rapprochés que ceux du transfert embryonnaire classique (14 jours vs 45 jours).
- On peut récolter les ovules d'une vache en début de gestation (trois premiers mois).



Sonde échographique servant à la récolte des ovules pour les embryons FIV

- Il est possible d'utiliser la semence de plusieurs taureaux sur les ovules d'une même récolte.

Désavantages :

- Légère augmentation du taux d'anomalies chez les veaux.
- Coût.

SEXAGE DES EMBRYONS

Cette méthode a été développée à la fin des années 1980. Pour sexer un embryon, on en fait une biopsie (5 à 10 cellules) par micromanipulation (l'embryon complet mesure environ 150 microns et 1000 microns = 1 mm). L'ADN des cellules de la biopsie est ensuite amplifié par PCR, puis analysé par électrophorèse. Les résultats de cette manipulation permettent de différencier les embryons mâles et femelles. L'embryon est ensuite enveloppé dans des macroprotéines, ce qui lui permettra d'être congelé comme un embryon normal.

Avantages :

- Il est possible de connaître le sexe du veau à naître ou de ne garder que les embryons femelles.

Désavantages :

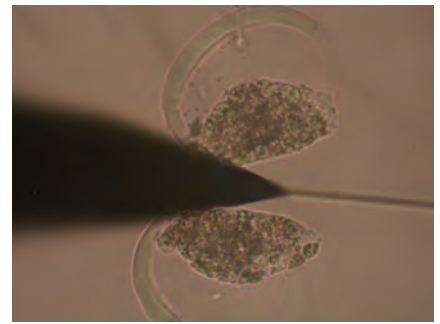
- Coûts plus élevés.
- Le taux de gestation est environ 5 % inférieur par rapport à un embryon non manipulé.

DIVISION EMBRYONNAIRE

À l'aide d'un micromanipulateur, on divise le noyau (l'embryon) en deux parties égales. Les demi-embryons obtenus sont ensuite implantés immédiatement dans deux receveuses.

Avantages :

- On double presque les possibilités de gestation d'un embryon (un embryon divisé a un taux de gestation d'environ 5 % moindre qu'un embryon non divisé).



Division d'embryon sous micromanipulateur.

Désavantages :

- L'embryon ne peut être sexé avant l'implantation (possibilité de deux mâles).
- L'embryon doit être implanté tout de suite après la coupe (ne peut être congelé).

TESTS GÉNOMIQUES

Il est aussi possible, à partir de la biopsie faite sur l'embryon, de procéder à des tests génomiques. La recherche avance rapidement et au cours des prochaines années on pourra déterminer le profil génétique complet du veau à naître.

Il s'agit d'un domaine d'avenir, et le temps n'est pas si lointain où nous connaissons à l'avance les qualités et les défauts d'un veau à naître.

Que ce soit pour augmenter le nombre de génisses nées dans votre troupeau (semence sexée) ou encore pour obtenir une descendance plus importante d'une femelle élite (transfert embryonnaire ou fécondation in vitro), les techniques aujourd'hui disponibles sont à explorer pour augmenter la rentabilité de votre entreprise.

Ces techniques sont également accessibles pour les troupeaux dits commerciaux, où on veut accroître la pression de sélection. La génomique combinée aux performances de production et de reproduction permet de déterminer les meilleures femelles du troupeau. On peut alors choisir de faire des récoltes d'embryons sur ces vaches pour les implanter dans les sujets moins intéressants. Les possibilités sont infinies et il est toujours utile d'en discuter avec votre médecin vétérinaire qui vous aidera à prendre des décisions éclairées. ■

KRONE

Conçu pour la performance!



Easy Cut

Faucheuse à disques traînée



DUOGRIP - UN SYSTÈME DE BRAS OSCILLANTS INTELLIGENT UNE EXCLUSIVITÉ KRONE

- Avec unité de coupe traînée et pendulaire pour un suivi optimal, peu importe les conditions;
- DuoGrip : **fixation au centre de gravité** et guidage latéral supplémentaire pour une charge et une coupe équilibrées;
- Avec ressorts de traction à réaction rapide pour une adaptation rapide du terrain.
- **Pression uniforme** au sol.



SAFECUT

- Nouvelle sécurité des disques de coupe face aux corps étrangers, fournie de série, unique en termes de sécurité et de fonctionnement;
- Safe Cut empêche les dommages consécutifs sur les autres disques de coupe;
- Rapide et économique.



Découvrez l'excellence **KRONE** chez votre concessionnaire

ALCIDE OUELLET ET FILS INC.
Saint-Cyprien

ALCIDE OUELLET ET FILS INC.
Cacouna (Rivière-du-Loup)

ÉQUIPEMENTS SÉGUIN ET FRÈRES INC.
Saint-Clet

LES ÉQUIPEMENTS ADRIEN PHANEUF INC.
Granby

LES ÉQUIPEMENTS ADRIEN PHANEUF INC.
La Durantaye

LES ÉQUIPEMENTS ADRIEN PHANEUF INC.
Marieville

LES ÉQUIPEMENTS ADRIEN PHANEUF INC.
Victoriaville

LES ÉQUIPEMENTS BHR INC.
Howick

L'EXCELLENCE AGRICOLE DE COATICOOK
Sherbrooke

F. CONSTANTINEAU ET FILS INC.
Mont-Laurier

GARAGE BIGRAS TRACTEUR INC.
Saint-Eustache

GRUPE SYMAC
Saint-Denis-sur-Richelieu

GRUPE SYMAC
Saint-Hyacinthe

GRUPE SYMAC
Parisville

GRUPE SYMAC
Saint-Bruno (Lac-Saint-Jean)

GRUPE SYMAC
Normandin

MACHINERIE FOREST INC.
L'Épiphanie

MACHINERIE DES CHENAUX
Saint-Luc-de-Vincennes

MACHINERIE NORTRAC LTÉE
Saint-Barthélemy

*Sujet à l'approbation de crédit. Prend fin le 20 juin 2015.

agproinc@hotmail.com



www.krone-northamerica.com

450 778-0444

177788

Par JULIE GÉLINAS, directrice, et MARIE-FÉE PROULX, agente de promotion, Marketing, PLQ

Le Lait fait durer le *plaisir!*

On n'est pas près d'oublier ce dur et interminable hiver qui est finalement derrière nous. C'est pendant ce début d'année, où les jours manquaient désespérément de lumière, que le Lait proposait fort heureusement d'ajouter de la couleur au décor grâce au second volet de la campagne *Tout va bien avec le lait*.

REMISE EN ONDES DE L'APPROCHE TÉLÉVISUELLE

Dans un premier temps, les trois messages télé, réalisés par Kim Nguyen et lancés au cours de la campagne d'automne, sont réapparus sur les écrans du 19 janvier au 8 mars. Question de se rafraîchir la mémoire, le message *Party de ruelle* (piment fort) montrait à quel point tout s'arrange avec un bon verre de lait. Le message *Cornichon*, quant à lui, évoluait au rythme des diverses étapes de la vie d'une femme, toutes accompagnées par un aliment différent, mais surtout par le même bonheur de boire du lait. Enfin, le message *Smoothies* transportait les téléspectateurs dans le quotidien de gens qui tentent différentes combinaisons – parfois étonnantes – d'aliments et de lait.



crème

fromages
d'ici

lait au
chocolat

lait

PLAN DE COMMUNICATION 2015

OBJECTIF MARKETING

Augmenter de 1 % les ventes de lait au détail

2014	Diminution*	1,6 %
2013	Diminution	1,7 %
2012	Augmentation	0,3 %
2011	Diminution	0,7 %
2010	Augmentation	0,7 %
2009	Augmentation	1,2 %
2008	Augmentation	0,5 %
2007	Augmentation	0,5 %

Source: AC Nielsen, commerce de détail.

*Année 2014 : données pour 52 semaines se terminant le 13 décembre 2014.

STRATÉGIE

Le lait se marie avec une multitude d'aliments

GROUPE CIBLE

Primaire : adultes 18-49 ans (pour les marchés franco-phonie et anglophonie)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Disponible comme boisson ou autre usage

- 34 % boisson > volume 73 %
- 38 % café ou thé > volume 10 %
- 5 % recettes > volume 1 %
- 23 % céréales > volume 16 %

SLOGAN UTILISÉ

Tout va bien avec le lait

PÉRIODE

Hiver



LA CAMPAGNE « LE LAIT, ÇA VA BIEN AVEC... » SE DISTINGUE À L'INTERNATIONAL

Le 26 mars dernier, la campagne de l'année 2014 *Le lait, ça va bien avec...* a remporté l'Or lors du 7^e *Internationalist Awards for Innovation in Media* à New York. Ce concours met de l'avant les meilleures stratégies marketing dans le monde. La liste des gagnants est disponible sur le site du concours internationalist-awards.com. La campagne *Le lait, ça va bien avec...* avait remporté le Grand prix média Infopresse l'an dernier.

Par JULIE GÉLINAS, directrice, et MARIE-FÉE PROULX, agente de promotion, Marketing, PLQ

AU RYTHME DES FESTIVITÉS DE SAISON

Dévoilé le 2 février dernier, le second chapitre de la campagne publicitaire du Lait a progressé au rythme des festivités de saison si chères aux Québécois : la Saint-Valentin, la relâche scolaire, le temps des sucres et la fête de Pâques.

Sur le plan de l'affichage, la campagne en a mis plein la vue en déployant des images colorées dans plusieurs abribus à Montréal et à Québec. Les usagers du métro en ont vu de toutes les couleurs grâce à des mégamurales festives et à des murales numériques mettant en vedette le lait, des biscuits et autres aliments de saison.



crème

fromages
d'ici

lait au
chocolat



DES JEUX QUI RÉCHAUFFENT

D'autre part, le Lait a rehaussé son site web au moyen de 10 nouveaux jeux qui permettaient de garder au chaud même les plus frileux. Inspirés de joyeuses combinaisons de lait et d'aliments, ces amusants défis mettaient à l'épreuve les habiletés et la rapidité des utilisateurs désireux de prendre une pause gourmande, mais toute légère.

Des bannières web ont aussi été déployées sur plusieurs sites et ont permis aux internautes, dans certains cas, de faire l'essai d'un jeu en direct.

Finalement, le concours *Tout va bien avec le lait* était également de retour. Cette fois-ci, les participants couraient la chance de remporter l'un des quatre week-ends thématiques d'une valeur de 1 000 \$ pour bien profiter des plaisirs de la saison avec famille et amis. ■



À propos de la production*

Les statistiques sont aussi disponibles sur le site Internet des Producteurs de lait du Québec à l'adresse suivante : <http://www.lait.org/fr/leconomie-du-lait/statistiques.php>.

Prix à la ferme

LES FAITS

Le prix de mars 2015 à la composition moyenne de l'année est de 82,26 \$/hl. Ce prix est légèrement supérieur à la moyenne de la présente année laitière. Les primes SNG et qualité représentent 0,84 \$/hl de plus aux producteurs s'y qualifiant.

L'ANALYSE

Le graphique suivant met en parallèle le prix et la composition de la matière grasse et de la protéine pour un hectolitre. À première vue, on observe la courbe saisonnière modérée de la composition du lait. En effet, les variations saisonnières se sont aplanies de façon importante au fil des années. Dans un 2^e temps, c'est la stabilité relative du prix de la matière grasse qui ressort comparativement à celui de la protéine. Ceci s'explique par la variation des quantités vendues aux prix mondiaux et des ventes de surplus structurels. Par exemple, en septembre 2013 et 2014 ainsi qu'en janvier 2014, le prix de la protéine a diminué en raison d'un effet combiné d'augmentation des quantités des ventes et d'une baisse du prix en classe 4 m et 5abc.

Taux de transport

La période de dégel tardive débutant à la fin mars plutôt qu'au début du mois a contribué à abaisser le coût de transport à 2,5914 \$/hl. En mars 2014, le taux de transport a atteint 2,7769 \$/hl. Toutefois, il faudra s'attendre à une augmentation du coût de transport au mois d'avril et mai à l'échelle provinciale.

Droit de produire

En mars 2015, le droit de produire du Québec a atteint un niveau record en dépassant les 122 M kg de matière grasse. Ce sont 3,2 M kg de matière grasse de plus à produire comparativement à mars 2014. La production maintient un bon rythme et a permis d'abaisser l'écart cumulatif de - 1,11 % à - 1,05 %.

Le droit de produire pour les provinces de P5 est de 244 M kg de matière grasse. Il s'agit d'un record également, soit 6,4 Mkg de matière de plus qu'en mars 2014. La production de ces provinces est parvenue à diminuer l'écart cumulatif à - 0,86 %.

Après une période de non reportable, la production des provinces de l'Ouest a repris de la vitesse et son écart cumulatif par rapport au quota continu se situe à - 0,84 %.

Don de lait

Avec les engagements de 2015 des producteurs, les dons cumulatifs frôlent les 9 M de litres depuis 2003. Au total, 1 380 producteurs se sont engagés dans ce programme.

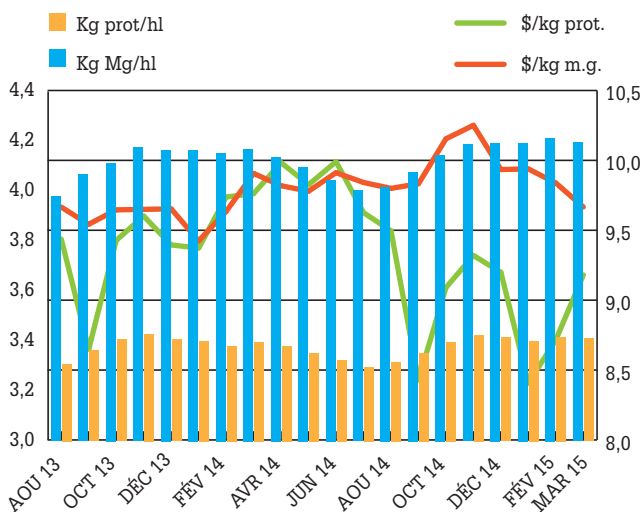
SCVQ

Une plus grande quantité de quota a été offerte sur le Système centralisé de vente de quotas en avril 2015 (597 kg de MG/jour). Le rapport des quantités d'achats sur les quantités de ventes a été de 19 sur 1 comparativement à 35 sur 1 le mois précédent. On observe également un nombre moins élevé d'acheteurs. La distribution par prorata a été de 3,28 % comparativement à 1,03 % le mois précédent.

L'étiquette LAIT

Aux États-Unis, des chercheurs travaillent sur la production de lait artificiel (*cow-free milk*) dans le but de remplacer le lait naturel des vaches. Ce projet est l'un des irritants des producteurs laitiers américains, qui songent à exiger plus de réglementations pour l'appellation « LAIT ».

PARALLÈLE ENTRE LE PRIX ET LA COMPOSITION MOYENNE DE LA MATIÈRE GRASSE ET DE LA PROTÉINE POUR UN HECTOLITRE



Structure des ventes par classes (%) MARS 2015

Classes nationales	QUÉBEC				P5 ¹			
	MG kg	Protéine kg	LAS kg	Total \$	MG kg	Protéine kg	LAS kg	Total \$
1a	9,8	20,3	20,3	22,0	12,7	29,2	29,3	30,7
1b	7,3	1,4	1,4	4,0	12,6	2,6	2,7	6,9
1c	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2a	4,1	10,4	10,4	8,8	2,7	6,6	6,5	5,5
2b	2,0	0,4	0,4	1,1	5,0	1,6	1,6	3,1
3a	8,6	8,4	8,4	9,1	6,2	5,9	5,9	6,3
3b	22,6	17,3	17,4	20,5	18,4	14,4	14,3	16,5
3c	10,9	11,6	11,6	12,2	10,3	10,8	10,7	11,1
3d	6,1	6,3	6,3	5,7	3,1	3,3	3,2	2,9
4a	15,2	2,3	2,3	7,8	14,4	3,1	3,0	7,7
4a1	0,1	1,8	1,8	0,5	0,1	2,2	2,2	0,6
4b	0,8	1,0	1,0	1,0	0,7	0,8	0,8	0,8
4c	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
4d	0,2	0,3	0,3	0,2	0,6	0,8	0,8	0,7
4m	0,1	7,8	7,9	1,1	0,1	6,1	6,1	0,9
Classes régulières	88,0	89,6	89,5	94,2	87,0	87,3	87,2	93,6
5a	3,5	4,0	4,0	2,3	3,2	3,6	3,6	2,1
5b	7,3	1,4	1,4	2,1	7,8	2,3	2,3	2,4
5c	1,1	1,3	1,4	0,6	1,9	2,3	2,4	1,0
5d	0,1	3,7	3,7	0,8	0,1	4,5	4,5	1,0
Classes spéciales	12,0	10,4	10,5	5,8	13,0	12,7	12,8	6,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

10 338 097

8 392 507

14 082 483

196 913 516

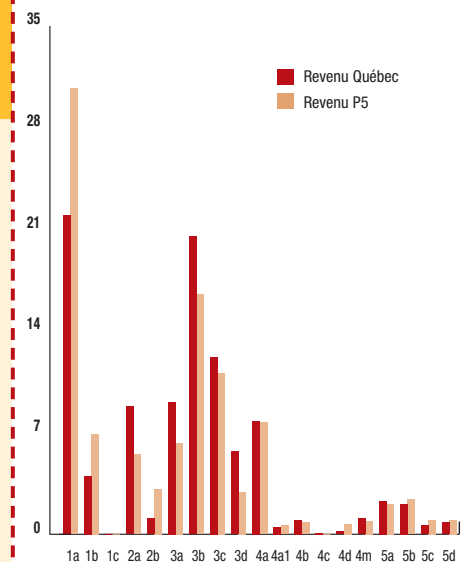
21 344 522

17 325 110

29 382 070

416 035 577

Comparaison en % des revenus des ventes de tous les composants laitiers par classe



¹ Revenus des ventes dans le cadre de l'entente de la mise en commun du lait dans l'Est du Canada (P5)

Prix en vigueur-Québec² MARS 2015

Teneur des ventes

Description des classes de lait Classes nationales	\$/hl	Teneur des ventes			Teneur des ventes		
		MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg	MG kg/hl	Protéine kg/hl	LAS kg/hl
1a Lait, breuvages faits de lait et laits aromatisés	74,39	7,0125			2,0736	3,4870	5,8426
1b Crèmes contenant au moins 5 % de matière grasse	60,90	7,0125			18,3446	2,8838	4,8227
1c Nouveaux produits de classes 1a et 1b	55,79	5,2594			1,1757	3,5015	5,8871
2a Tous les types de yogourt, kéfir, lassi excluant les yogourts congelés		8,0169	5,9424	5,9424	1,6875	3,4991	5,8678
2b Lait, crème et yogourt glacés, crème sure, lait frappé et produits spécifiques		8,0169	5,9424	5,9424	16,0393	2,9461	4,9590
3a Tous les fromages autres que ceux qui sont énumérés sous les classes 3b, 3c et 3d		8,0169	13,8656	0,8711	4,3030	3,4032	5,7029
3b1 Fromage cheddar et fromages apparentés		8,0169	13,5733	0,8711	4,8297	3,3673	5,6710
3b2 Fromage cheddar et fromages apparentés – usines spécifiques		8,0169	13,4068	0,8711	5,5287	3,3424	5,6246
3c1 Fromages asiago, munster, feta, gouda, havarti, parmesan, suisse		8,0169	13,8656	0,8711	3,8601	3,4257	5,7376
3c2 Fromages mozzarella de tout type, sauf ceux déclarés en classe 3d, chezzarella, brick, colby, farmer, caraway et monterey jack		8,0169	13,8656	0,8711	3,9787	3,4222	5,7309
3d Fromages mozzarella standardisés utilisés exclusivement sur les pizzas fraîches par des établissements inscrits auprès de la CCL	7,9358	10,1543	0,8619		4,0817	3,4260	5,7262
4a Beurres et poudres de lait	8,0169	5,3803	5,3803		21,1276	2,7908	4,5911
4a1 Composants de lait pour la fabrication de caséine-présure ou de concentré protéique utilisés dans la fabrication d'un produit final non réglementé de fromage fondu		8,0169	2,3000	2,3000	0,3051	3,5344	5,9535
4b Lait concentré destiné à la vente au détail		8,0169	5,4900	5,4900	3,1490	3,4109	5,7647
4c Innovation		5,9995	4,5276	4,4104	3,5935	3,4546	5,7577
4d Inventaires, pertes extraordinaires et retours en lait de consommation jeté		8,0169	5,3803	5,3803	3,1892	3,4392	5,7952
4m Composants de lait pour les marchés particuliers	5,2752	1,2021	1,2008		0,0734	3,5524	5,9699
5a Fromage utilisé comme ingrédient dans la transformation secondaire	4,5018	6,7468	1,1026		3,6936	3,4251	5,7369
5b Produits laitiers, autres que le fromage, utilisés comme ingrédients dans la transformation secondaire	4,5018	2,2539	2,2539		18,0324	2,8355	4,8940
5c Produits laitiers utilisés comme ingrédients dans le secteur de la confiserie	4,6408	1,9029	1,9029		3,5323	3,4105	5,7695
5d Exportations	1,9459	1,9645	1,9513		0,1005	3,5366	5,9706

Ratio SNG/G-Québec

	2013-2014	2014-2015
AOU	2,2633	2,2463
SEP	2,2261	2,2211
OCT	2,2106	2,1938
NOV	2,1846	2,1793
DÉC	2,1870	2,1763
JAN	2,1883	2,1719
FÉV	2,1889	2,1696
MAR	2,1855	2,1763
AVR	2,1995	
MAI	2,2143	
JUN	2,2345	
JUL	2,2500	
Total	2,2109	2,1916

² Les prix des classes régulières sont en vigueur depuis le 1^{er} février 2013 (1a et 1b) et avril 2013 (2 à 4d). Le prix de la classe 4m et ceux des classes spéciales (5) varient selon les marchés.
³ Le prix des solides non gras vendus dans la classe 4a1 est sujet à révision périodiquement.

Prix à la ferme-Québec MARS 2015

	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg	Valeur d'un hl à la composition moyenne ³	Valeur d'un hl de référence (CCL) ⁴	Valeur d'un hl de référence (PLQ) ⁵
Prix intraquota	9,6666 \$/kg	9,1805 \$/kg	1,8167 \$/kg	82,28 \$/hl	74,99 \$/hl	74,53 \$/hl
Prime MG ⁶	0,0124 \$/kg			0,05 \$/hl	0,04 \$/hl	0,04 \$/hl
Prime qualité du lait PLQ ⁷						0,50 \$/hl
Prime qualité du lait CMML ⁸						0,2891 \$/hl

Déductions

Administration du plan conjoint, UPA et fonds de défense	0,0364 \$/kg de solides totaux
Publicité et promotion	0,1140 \$/kg de solides totaux
Fonds de développement	0,0008 \$/kg de solides totaux
Transport	2,5914 \$/hl

⁶ Prime versée sur les quantités de matières grasses intraquota produites par les producteurs dont le ratio SNG/G est 2,35 et moins.

N. B. – À compter du 1^{er} août 2013, les fermes qui ne seront pas certifiées LCOQ se verront appliquer une pénalité financière de 2 \$/hl, qui sera majorée de 2 \$/hl tous les 3 mois, jusqu'à un maximum de 8 \$/hl.

Critères d'admissibilité primes qualité: ⁷ À partir d'août 2012
⁸ À partir de février 2012

Bactéries totales/ml

Cellules somatiques/ml

20 000 et moins

15 000 et moins

200 000 et moins

150 000 et moins

Composition du lait

³ À la composition moyenne

⁴ De référence (CCL)

⁵ De référence (PLQ)

MG

Protéine

LAS

4,1964 kg/hl

3,4124 kg/hl

5,7202 kg/hl

3,6000 kg/hl

3,2557 kg/hl

5,6713 kg/hl

3,6000 kg/hl

3,2000 kg/hl

5,7000 kg/hl

À propos de la production

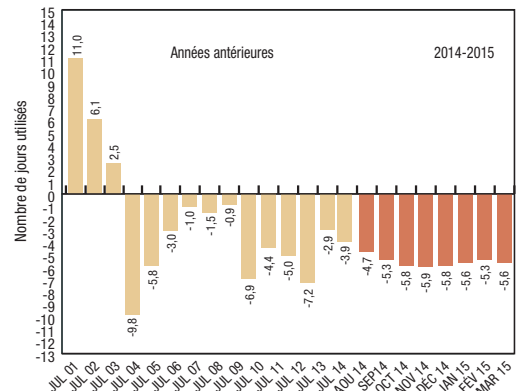
Production à la ferme – Québec (production intra et hors quota)

	2013-2014		2014-2015		Écart cumulatif production vs quota continu % Québec	
	% du quota	% du quota	kg de MG	Litres	P5	
JUL 2014						
AOU	98,74 %	97,79 %	9 976 501	248 229 982	-0,11 %	-0,27 %
SEP	101,05 %	97,63 %	9 811 892	240 490 196	-0,30 %	-0,40 %
OCT	98,95 %	96,28 %	10 204 809	246 023 549	-0,82 %	-0,76 %
NOV	99,56 %	98,03 %	9 984 862	238 361 343	-0,99 %	-0,87 %
DÉC	99,28 %	98,02 %	10 379 396	247 379 327	-1,16 %	-1,03 %
JAN	99,51 %	100,53 %	10 451 798	249 107 914	-1,11 %	-0,96 %
FÉV	99,38 %	99,96 %	9 514 326	225 671 925	-1,11 %	-0,96 %
MAR	100,61 %	100,63 %	10 662 648	254 086 921	-1,05 %	-0,86 %
AVR	99,9 %					
MAI	99,38 %					
JUN	98,86 %					
JUL	97,02 %					

Quota sur 12 mois mobile kg de MG **122 136 232 244 226 156**

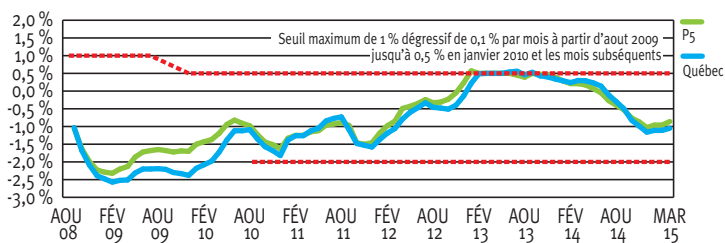
Teneur moyenne MAR 2014 : MG 4,1964 kg/hl Protéine 3,4124 kg/hl LAS 5,7202 kg/hl
 Nombre de producteurs détenant du quota : 5 835
 Nombre de producteurs ayant produit : 5 807

Tolérance moyenne utilisée à l'échelle du Québec (en jours)



Journées additionnelles non cumulatives de production accordées : 2 jours en aout et novembre 2014, 3 jours en septembre et octobre 2014 et 2 jours de mars à juillet 2015.

Suivi du quota continu Québec et P5



N. B. – Pour les deux premières années, il n'y a qu'une limite supérieure, soit un maximum de 1 % du quota d'aout 2008 à juillet 2009. À partir d'aout 2009, la limite est dégressive de 0,1 % par mois jusqu'en janvier 2010; elle sera de 0,5 % pour les mois subséquents. Du mois d'aout 2008 au mois de juillet 2010, il n'y a pas de seuil minimum; les provinces peuvent donc reporter toute quantité de quota non produit. Après la période de transition (24 mois), les provinces de la MCLO (Ouest) et de P5 (Est) auront chacune une limite inférieure de -2,0 %, à condition que la limite inférieure de la mise en commun ne dépasse pas -1,5 %.

Suivi de la production hors quota

	Hors quota à l'échelle individuelle ⁹		
	Nbre de producteurs	Ce mois (en kg de MG)	Cumulatif
JUL 14	392	25 821	656 786
AOU 14	327	20 553	
SEP 14	305	17 922	38 475
OCT 14	330	21 971	60 446
NOV 14	510	39 040	99 486
DÉC 14	568	48 329	147 815
JAN 15	647	60 065	207 880
FÉV 15	705	59 617	267 497
MAR 15	312	18 211	285 708
AVR 15			
MAI 15			
JUN 15			
JUL 15			

⁹ Les résultats tiennent compte des corrections de paie pour l'année courante.

Qualité du lait – Québec MARS 2015

Bactéries totales/ml	% des analyses	% du lait conforme à la norme		Bactéries totales/ml Québec	Cellules somatiques/ml		
		Par strates	Cumulatif		Québec	P5	
15 000 et moins	42,15	42,61		26 667	202 574	193 438	
15 001 à 50 000	49,27	49,19	91,80	24 946	194 416	188 428	
50 001 à 121 000	5,87	5,55	97,35	23 362	188 435	184 568	
121 001 et plus	2,71	2,65		27 651	191 816	188 288	
Cellules somatiques/ml				27 415	197 073	188 662	
100 000 et moins	11,35	10,74		30 470	208 712	198 318	
100 001 à 200 000	45,37	49,14	59,88	27 969	223 817	220 426	
200 001 à 300 000	30,91	30,16	90,04	25 252	224 918	221 731	
300 001 à 400 000	9,88	8,33	98,37	24 145	223 934	214 225	
400 001 et plus	2,49	1,63		23 791	218 174	197 896	
Adultération				23 982	209 659	200 255	
Analyses positives aux antibiotiques			1	26 895	204 584	198 307	
Analyses montrant une adultération par l'eau			52	JAN 15	25 469	198 433	188 248
				FÉV 15	26 989	193 665	196 399
				MAR 15	29 569	192 439	196 081

Lait biologique au Québec

	Nombre de producteurs	Litres	Prime \$/hl ¹⁰
AVR 13 à MAR 14	107	37 844 911	17,22
AVR 14 à MAR 15	108	40 246 519	19,26

¹⁰ Prime versée aux producteurs de lait biologique après le paiement des frais supplémentaires pour le transport et la prime à la qualité.

DONS DE LAIT

Depuis janvier 2003,
1 380

PRODUCTEURS
ont donné
9 MILLIONS DE
LITRES DE LAIT.

Transactions de quota AVRIL 2015

Système centralisé de vente des quotas Québec

Prix fixé 25 000,00 \$

	Nombre	Quantité kg de MG/jour
Offres de vente totales	53	597,0
Offres de vente participant à la distribution	53	597,0
Offres de vente participant à la distribution réussies	53	597,0
Quantités achetées par la réserve		1,6
Offres d'achat totales	2 181	11 742,9
Offres d'achat participant à la distribution	2 181	595,4
Offres d'achat participant à la distribution réussies	2 181	595,4

Répartition des offres de vente et d'achat par strates de prix

Ventes			Prix offerts \$/kg de MG/jour	Achats		
Nombre	Quantité kg de MG/jour	Cumulatif		Nombre	Quantité kg de MG/jour	Cumulatif
53	597,0	597,0	< 25 000 ,00	2 181	11 742,9	11 742,9
			25 000,00 Prix plafond			

En avril 2015, le prix fixé correspond au prix plafond pour ce mois. Le quota disponible au prix fixé provenant des vendeurs est 597,0 kg de MG/jour. Conformément au règlement sur les quotas, 1,7 kg de MG/jour de ces quantités ont été accordés en priorité aux producteurs bénéficiant de l'aide au démarrage et aux producteurs détenant moins de 12 kg.

1^{re} étape itération = 0,1 kg mg/jour
 2^e étape prorata = 3,28 %
 % moyen des quantités comblées = 5,07 %

Prix des quotas dans les provinces du Canada AVRIL 2015

Province	\$/kg de MG/jour	Province	\$/kg de MG/jour	Province	\$/kg de MG/jour
Nouvelle-Écosse	pas de vente	Québec	25 000,00 plafond	Alberta	38 330,00
Île-du-Prince-Édouard	25 000,00 plafond	Ontario	25 000,00 plafond	Saskatchewan	28 750,00
Nouveau-Brunswick	25 000,00 plafond	Manitoba	27 000,00	Colombie-Britannique	pas de vente

Revue des marchés du lait

BESOINS CANADIENS, UN PRINTEMPS SOUS INFLUENCE DES STOCKS

Pour la dernière période finissant en mars 2015, les besoins canadiens ont grimpé à 207,67 M kg de matière grasse. Cette hausse reflète la croissance du marché, notamment la croissance des ventes fromagères en partie stockées. Les stocks de beurre à la baisse ont à nouveau fait augmenter les besoins canadiens.

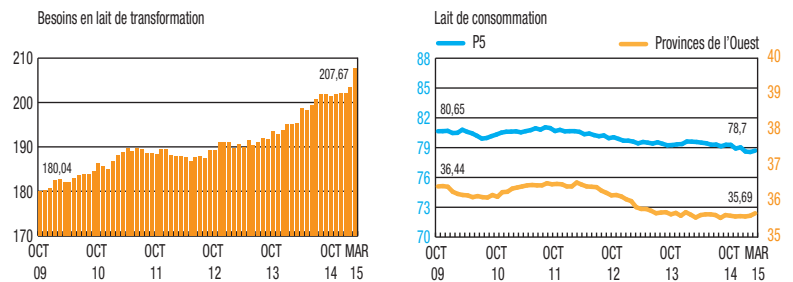
La demande en lait de consommation est à la hausse concernant P5 et les provinces de l'ouest. Pour la dernière période, elle se chiffre à 115,90 M de kg de matière grasse. La demande canadienne totale de matière grasse est de 329,01 M de kg en incluant les programmes d'exportation et d'innovation qui représentent 5,44 M de kg de matière grasse.

Du côté des ventes au détail, la crème maintient depuis les 12 dernières périodes des augmentations de plus de 4 %. Les ventes de yogourt totales sont relativement stables avec 0,6 % d'augmentation. Par contre, le yogourt grec se distingue par une hausse de plus de 8 %. La croissance des ventes de fromages s'intensifie, atteignant 3,0 %.

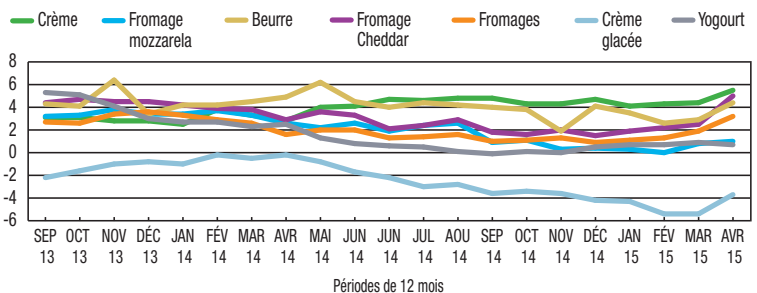
QUOTA ADDITIONNEL NON NÉGOCIABLE AJOUTÉ AU DROIT DE PRODUIRE DU QUÉBEC

EN VIGUEUR À PARTIR DE	MOIS	CUMULATIF
MAR 07	1,0 %	
AVR 07	0,5 %	1,5 %
JUN 07	1,0 %	2,5 %
DÉC 07	0,5 %	3,0 %
AVR 08	0,5 %	3,5 %
SEP 08	1,5 %	5,0 %
DÉC 09	-0,5 %	4,5 %
AOÛ 10	1,0 %	5,5 %
FÉV 11	1,0 %	6,5 %
AVR 11	1,0 %	7,5 %
DÉC 11	2,0 %	9,5 %
JAN 13	-1,5 %	8,0 %
AVR 14	1,5 %	9,5 %
DÉC 14	3,5 %	13,0 %
MAR 15	2,0 %	15,0 %

ÉVOLUTION DES BESOINS EN LAIT DE CONSOMMATION ET DES BESOINS CANADIENS EN LAIT DE TRANSFORMATION – MILLIONS DE KG DE MATIÈRE GRASSE



ÉVOLUTION DE LA DEMANDE POUR LES PRODUITS LAITIERS AU CANADA¹¹



¹¹Source: Nielsen, ventes au détail en épicerie qui représentent 50 % du marché total, considérant les ventes en institutions.

Des solutions novatrices



◀ MAX-AIR

Grand ventilateur d'extraction

- Disponible en 36, 50 et 72"
- Boîtier fait de fibre de verre robuste
- Développe de 12000 à 65000 CFM
- Facile à nettoyer
- Extrêmement performant et silencieux
- 1 vitesse ou variable
- Opération très silencieuse
- Faible consommation énergétique

POLYMAT G3 ▶

Système de rideau à air

- Membrane à cellules carrées BREVETÉE, soudée aux 4 coins
- Très résistante, la membrane est traitée contre les rayons UV
- Scelle & isole tout en laissant passer la lumière
- La meilleure solution en ventilation naturelle
- Système sans cuve
- Support plastique réduit le pont thermique



4000, avenue Pinard, Saint-Hyacinthe
www.ventecventilation.ca

Contactez nous afin de trouver votre distributeur local.

450-383-4000

178630

Belle - Ripe®

La ripe qui **absorbe 4X** son poids

Contrôlé par **ECOCERT** INTRANTS

BOIS NATUREL SANS CONTAMINANTS

HUMIDITÉ CONTRÔLÉE 10% à 12%

TRÈS SÈCHE ET SANS POUSSIÈRE

100% BIODÉGRADABLE

Nous saurons trouver le mélange qui vous convient. Contactez-nous!

175631



Préparation :
15 minutes
Cuisson :
8 à 10 minutes
Réfrigération :
1 heure
Portions :
6

Parfait au citron et aux petits fruits

INGRÉDIENTS

- 2 œufs
- 2 jaunes d'œufs
- Le zeste d'un citron
- 160 ml ($\frac{2}{3}$ tasse) de jus de citron frais
- 125 ml ($\frac{1}{2}$ tasse) de sucre blanc
- 30 ml (2 c. à soupe) de beurre
- 250 ml (1 tasse) de crème à fouetter 35 %
- 500 ml (2 tasses) de petits fruits : fraises, framboises, bleuets
- Quelques petits fruits pour la décoration

PRÉPARATION

Dans la partie supérieure d'un bain-marie, battre les œufs et les jaunes d'œufs à l'aide d'un fouet. Ajouter le zeste et le jus de citron, le sucre blanc et le beurre. Cuire au bain-marie à feu doux 8 à 10 minutes jusqu'à ce que la crème au citron épaississe tout en battant au fouet.

Retirer du feu et filtrer le mélange à l'aide d'un tamis s'il y a des grumeaux. Couvrir d'un papier-parchemin, laisser refroidir à la température de la pièce, puis réfrigérer une heure.

Fouetter la crème et la plier délicatement dans la crème au citron. Répartir 250 ml (1 tasse) de petits fruits dans 6 coupes, recouvrir de la moitié de la crème au citron, puis à nouveau de petits fruits et de crème au citron. Garnir de petits fruits.

ESSAI GRATUIT

PAYEZ-VOUS LA TRAITE!



QUESTIONNAIRE

www.gaetanmartinelectricien.com

	OUI	NON
1- Avez-vous une production ou un taux de leucocytes en dents de scie ?		
2- Est-ce que la traite est plus difficile en certaines périodes, le soir, la fin de semaine ou en d'autres temps ?		
3- Est-ce que vos animaux ont des comportements nerveux, les queues qui bougent en vague, la bougeotte au lavage ou décrochent les trayeuses ?		
4- Est-ce que vous avez installé un système contre les tensions parasites dont vous n'êtes pas satisfait ?		
5- Pensez-vous mettre beaucoup trop d'efforts et de temps pour avoir des bons résultats ?		
6- Êtes-vous sur une fin de ligne d'hydro ou dans un cul de sac ?		
7- Avez-vous des moteurs variables, ventilateurs, pompes à lait ou mélangeurs ?		
8- Avez-vous des fluorescents T8, T5 ou DEL ?		
9- Avez-vous des dresseurs ou des contrôles électriques de clôture ?		

Pour un test GRATIS de 30 jours

Venez remplir le formulaire complet sur notre site www.gaetanmartinelectricien.com

15 000 \$ PAS PLUS. PAS D'HISTOIRE D'HORREUR

NOUS SAVONS OÙ NOUS ALLONS, LES PROS DES TENSIONS PARASITES!
STD 2000



LE GARS BRANCHÉ...
GAÉTAN MARTIN ÉLECTRICIEN INC.
RBQ : 2423-8404-01
Sans frais : 1 855 475-1980
Cell. : 819 475-8019
www.gaetanmartinelectricien.com

177049

PLUS DE
30 ANS
D'EXPÉRIENCE

AUTRES SERVICES

- Diagnostic gratuit
- Estimation gratuite
- Mise à la terre
- Électrification de bâtiments de ferme



/ Gaetan Martin Électricien



/ Le gars branché

**Renseignez-vous sur notre politique de remboursement*



«Pour m'assurer d'obtenir suffisamment de fourrages de qualité, j'applique toujours du **proKa**®, après ma deuxième coupe.»

Pierre Gauthier
de la Ferme Pikabo à St-Félix-de-Kingsey



proKa
potassium + performance

proKa®. Chaulant+fertilisant potassique pour le producteur qui veut améliorer la santé de son sol et obtenir des rendements de qualité supérieure en une seule application facile.



Voisins
depuis 1990.

1 866 770.8887

www.agro-100.com

épargner en chaulant + fertilisant
en une seule application >
parlez-en à votre représentant
ou détaillant Agro-100

disponible près de chez vous chez l'un de nos membres affiliés

Agro-100 Joliette 450.752.4100 > Agro-100 Batiscan 418.362.3255 > Bourassa Agroservice (St-Barnabé Nord) 819.264.5581 > Meunerie G. Soucy (Ste-Croix) 418.926.2424 > S.C.A. de Princeville 819.364.5219 > Gauthier & Tremblay (Coaticook) 819.849.4857

178590

Un leader depuis 60 ans

Présent depuis 60 ans dans le domaine de la **machinerie agricole**, MTI Canada offre un **choix d'équipement exceptionnel** et un **service à la clientèle hors pair**.



GRAVELY

Des marques réputées vous offrant la fiabilité que vous recherchez.

Des équipements de qualité qui sauront répondre à vos besoins.

Déshiqueuses distributrices de paille, faucheuses, épandeurs, broyeurs, vis à grain, souffleuses, tondeuses de finition et plus encore.



ORSI

TEAGLE



MASCHIO



ARIENS



SIP



GASPARDO



WESTFIELD



GASPARDO



Territoires disponibles pour les marchands intéressés.

MTI Canada inc.
Téléphone : 1 866 667-6328
Télécopieur : 1 800 363-7157
Courriel : info@mticanada.ca

www.mticanada.ca



Nicole Dubé reçoit un prix Hommage pour sa carrière

L'Association des agences de publicité du Québec a remis son prix Hommage 2015 à Nicole Dubé pour l'ensemble de sa carrière, notamment son travail à la direction marketing des Producteurs de lait du Québec pendant près de 30 ans. Cet honneur est décerné annuellement à un bâtisseur de l'industrie des communications-marketing au Québec. Mathieu Roy, président du jury constitué de professionnels des communications-marketing et des affaires au Québec, a souligné : « Grâce à son amour des idées et sa passion pour la créativité, M^{me} Dubé a marqué l'industrie de la communication-marketing et de l'agroalimentaire, mais aussi l'imaginaire des Québécois, avec des campagnes touchantes et inoubliables dans lesquelles chacun se reconnaît. Grande pionnière de la profession, elle a toujours été guidée par sa soif d'innovation et sa grande compréhension du consommateur. Forte d'une carrière inégalée, elle livre d'importants legs à notre industrie et à la société québécoise. » Rappelons que Nicole Dubé a pris sa retraite des PLQ plus tôt cette année.

Augmentation de la prime pour le lait bio

Concernant le lait bio, comme entendu entre les Producteurs de lait du Québec et les transformateurs, la prime pour la classe 1 et 2 est passée à 28 \$/hl le 1^{er} mai dernier et sera de 30 \$/hl le 1^{er} février 2016. Pour ce qui est de la prime pour les classes 3 et 4, elle est de 17,50 \$/hl depuis le 1^{er} mai et sera de 19 \$/hl le 1^{er} février 2016. Les PLQ négocient des primes auprès des transformateurs, qui sont ensuite distribuées aux producteurs de lait biologique une fois retiré le coût de transport supplémentaire pour le ramassage de ce lait. Les sommes ainsi recueillies sont mises en commun et chaque producteur reçoit la même prime à l'hectolitre.

Des journées de production additionnelle

En avril dernier, le Comité sur le quota P5 a recommandé d'ajouter une journée de production supplémentaire pour mai, juin, juillet et août. Les producteurs ont donc trois journées additionnelles de production pour chacun de ces mois plutôt que deux. Bien qu'il ait été évalué que les effets d'une journée supplémentaire seront limités, le Comité sur le quota P5 a souhaité s'assurer d'aller chercher, à court terme, les volumes additionnels qui pourraient en émaner. Cette décision s'inscrit dans un contexte où les stocks de beurre demeurent bas, et ce, malgré une hausse de la production.

Le Comité sur le quota de P5 a aussi convenu d'émettre une journée additionnelle pour la production de lait biologique pour chacun des mois de mai à août, en sus des journées additionnelles de production déjà annoncées. Les producteurs de lait biologique auront donc six jours supplémentaires par mois pour cette période. Cette mesure vise à créer un environnement plus stable et prévisible qui pourrait stimuler davantage la production de lait biologique et mieux répondre aux possibilités de marché.

Vingt jeunes reçoivent un nouveau vélo

En collaboration avec Vélo Québec, les Producteurs de lait du Québec ont remis en mai dernier 20 nouveaux vélos à autant de jeunes fréquentant les centres de pédiatrie sociale en communauté de la Fondation du D^r Julien. Les jeunes participeront au Tour de l'île de Montréal le 31 mai prochain. Depuis 2009, cette initiative a permis à 140 jeunes de profiter des joies du vélo.



Le Québec et l'Ontario réclament la protection de la gestion de l'offre

Dans une lettre adressée au ministre canadien de l'Agriculture, Gerry Ritz, les ministres de l'Agriculture du Québec et de l'Ontario ont exprimé leurs préoccupations quant à la protection de la gestion de l'offre dans les négociations pour le Partenariat transpacifique (PTP). « En ce qui a trait aux négociations du PTP, nos deux gouvernements vous incitent fortement à reconnaître l'importance de la gestion de l'offre et souhaitent savoir si vous avez toujours l'intention de maintenir votre position antérieure, qui consiste à soutenir les piliers clés de ce système », ont-ils demandé à M. Ritz. Le ministre de l'Agriculture du Québec, Pierre Paradis, a réitéré ces préoccupations lors de l'étude des crédits agricoles présentée devant les parlementaires de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN). « S'il fallait que ça tombe, ce serait une catastrophe. Voilà pourquoi on a besoin de travailler fort, se regrouper et parler d'une seule voix. La menace vient d'Ottawa », a déclaré M. Paradis.

Une étude démontre l'importance du secteur laitier canadien

Une étude réalisée par ÉcoRessources pour le compte des Producteurs laitiers du Canada (PLC) et intitulée *Les retombées économiques de l'industrie laitière canadienne en 2013* confirme la portée des retombées économiques du secteur laitier au Canada. Parmi les conclusions de l'étude, on peut lire que la contribution du secteur au produit intérieur brut (PIB) s'est accrue, passant de 15,2 milliards de dollars en 2009 à 18,9 milliards de dollars en 2013. Les 12 234 fermes laitières canadiennes ont généré 5,9 milliards de dollars en recettes agricoles en 2013. L'industrie laitière canadienne a généré 3,6 milliards de dollars de revenus fiscaux au profit du gouvernement fédéral ainsi que des gouvernements provinciaux

et municipaux. Toujours en 2013, pour l'ensemble de l'industrie laitière, on compte environ 215 000 emplois. Selon Wally Smith, président des PLC: « L'industrie laitière a une présence importante dans toutes les provinces canadiennes et est en tête de l'économie agricole dans sept d'entre elles. De plus, les Canadiens savourent des aliments abordables et de qualité et consacrent à peine 1,03 % du revenu disponible aux produits laitiers. » L'étude est disponible en ligne au www.producteurslaitiers.ca.

Le fromage Laliberté, grand gagnant

Les Producteurs laitiers du Canada (PLC) ont déclaré le fromage Laliberté de la Fromagerie du Presbytère Grand Champion de la 9^e édition du Gala des Champions du Grand Prix des Fromages canadiens. Il s'agit d'un fromage à pâte molle et croûte fleurie enrichi de crème. Pour cette édition du concours, 81 fromages ont été retenus comme finalistes parmi les 268 soumis au

TESTEZ vos CONNAISSANCES

ACTUALITÉ - En 2014, les ventes de lait se sont élevées à plus de combien de milliards de dollars?

PROACTION - Sur combien de piliers repose la traçabilité au Québec?

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE - Quelle est la période idéale pour connaître le sexe du veau à venir à l'aide de l'échographie?

- a) 40 et 55 jours
- b) 50 et 65 jours
- c) 60 et 75 jours

1-24 2-3 3-0

« ZACTRAN est un traitement de la MRB polyvalent que je peux utiliser chez les génisses et les taures de ma ferme laitière. »



Pour respecter les normes du programme « Lait canadien de qualité », vous avez besoin d'un traitement fiable contre la MRB qui peut être utilisé autant chez les jeunes génisses que chez les taures jusqu'à 2 mois avant le vêlage¹.

Utilisez ZACTRAN® dans votre ferme laitière et tirez profit de son action rapide² et durable¹ contre la MRB.

Traitez-les avec ZACTRAN.

Demandez à votre médecin vétérinaire pourquoi ZACTRAN est idéal pour votre exploitation laitière.

1. D'après la monographie du produit.
2. Giguère S, Huang R, Malinski TJ, Dorr PM, Tessman RK, Somerville BA. Disposition of gamithromycin in plasma, pulmonary epithelial lining fluid, bronchoalveolar cells, and lung tissue in cattle. *Am J Vet Res* 2011;72(3):326-330.

ZACTRAN® est une marque déposée de Merial Limitée.

© 2013 Merial Canada Inc.
Tous droits réservés.
ZACT-13-7559-JAD-F



jury. Les fromages québécois ont remporté 14 des 27 prix remis lors de la soirée. Le Grand prix des fromages canadiens est organisé tous les deux ans par les PLC afin de récompenser l'excellence et l'innovation dans la fabrication de fromage au pays. Tous les fromages admissibles doivent être produits au Canada, afficher le symbole Lait 100 % canadien sur leur emballage et être offerts sur le marché au moment de l'évaluation. Pour connaître la liste complète des fromages gagnants, visitez le site des PLC au www.producteurslaitiers.ca

Des vidéos qui démontrent la contribution des producteurs

Afin de sensibiliser le grand public à l'importance vitale de la contribution de l'industrie laitière à l'économie du pays, les Producteurs laitiers du Canada (PLC) ont lancé quatre capsules vidéo mettant en vedette des producteurs du Québec, de l'Alberta, de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse. Ceux-ci parlent de leur ferme et de l'impact de la production laitière pour l'économie locale. Comme l'explique avec fierté le producteur laitier Frédéric Marcoux, les fermes laitières du Québec contribuent à l'économie locale, notamment en faisant appel aux services d'entrepreneurs novateurs de chez nous pour se procurer de l'équipement de qualité. Il est possible de visionner les capsules sur le site des PLC au www.producteurslaitiers.ca

VISEZ VERT pour une condition de sabots optimale

IntraHoof-Sol

Gel
Liquid
Bath
Tape

Exigez Hoof-Sol Gel

www.toutsurlessabots.com

153954

CONCEPTION
Reproduction-Animal

NOUVEAUTÉS
DG confirmation MC
Système de détection des chaleurs BVD

DG29^{MC}
Leucose Néospora

Le test de gestation bovine que vous pouvez faire **vous-même!**

1 888 798-7285
www.conception-animal.com
info@conception-animal.com

170073

ERG
LES ENTREPRISES RENÉ GIROUX
Sciage, Rainurage
Scarification de béton
418.387.9527
Ste-Marie Bce
entrepriserenegiroux.ca

168430

naturesorb
LITIÈRE DE MOUSSE DE TOURBE

TYPE DE LITIÈRE	ABSORPTION X LITRE D'EAU PAR M ³ *
Paille d'avoine	92,21
Ripe de bois mou	152,56
NATURESORB	610,85

*Tests effectués en laboratoire indépendant.

- PRODUIT AGRICOLE DU QUÉBEC -
819 758-3828 • naturesorb.com

177075

J-MANGEOIRE
la solution pour en finir de gratter la mangeoire

Pour votre stabulation libre!
VOICI CE QU'IL VOUS FAUT

Un stoppeur solide et durable maintiendra la nourriture près de la mangeoire.

Convient parfaitement avec un convoyeur-nourrisseur.

- Différentes hauteurs disponibles : 10" et 27".
- Possibilité de recouvrir aussi la mangeoire en béton avec ce produit pour préserver la qualité des aliments.

ESTIMATION GRATUITE 1 800 263-1710 • jmangeoire@gmail.com f J-mangeoire

CDO
enr.

179718



Dessinez-vous un avenir prospère...

La nouvelle génération du système de traite automatisé Mlone demeure la solution sans compromis pour une traite robotisée de qualité supérieure.

Optez pour une construction compacte, un système de traite centralisé pouvant desservir jusqu'à 4 stalles et profitez d'un nouveau design d'unité d'attachement encore plus performant.

Mlone - votre partenaire par excellence pour un avenir prospère.

Regardez la vidéo de l'unité d'attachement dès maintenant! Scannez ce code avec votre téléphone intelligent.



ALAIN BEAUREGARD INC.
Ste-Cécile-de-Milton 450 378-1082
CENTRE LAITIER LTÉE
Notre-Dame-du-Nord 819 723-2256
ÉQUIPEMENT M.B.L. INC.
Victoriaville 819 752-6585

Représentants
Julien Bédard
Lyster 819 352-6169
Mario Morency
St-Prime 418 693-9192
Éric Boucher
Chicoutimi 418 693-9192
Coaticook
819 849-2888 / 819 571-0436

ÉQUIPEMENTS DE FERME
GAËTAN THÉBERGE INC.
St-Gervais 418 887-3018

F. GÉRARD PELLETIER INC.
St-Pascal 418 492-2439

LAWRENCE'S DAIRY SUPPLY INC.
Moose Creek (Ont.) 613 538-2559
Bourget (Ont.) 613 487-2946

LES ENTREPRISES
DANY POULIN ENR.
St-Hyacinthe 450 223-9387

LES ÉQUIPEMENTS C. LESAGE INC.
St-Léon-le-Grand 819 228-5694

Représentants
Pascal Germain
St-Marc-des-Carières 418 268-8103

LES ÉQUIPEMENTS DE TRAITE
ST-TIMOTHÉE
St-Timothée 450 371-9666

R. OUELLET
ÉQUIPEMENT DE FERME INC.
St-Jean-de-Dieu 418 963-2133
Amqui 418 629-1441

RAYMOND BIRON INC.
St-Elphège 450 568-2250
Drummondville 819 477-7083

SERVICES AGRICOLES
MONT-LAURIER
Mont-Laurier 819 440-5758
819 440-4296

Mario Jean
Directeur des ventes Canada
Cell. 514 386-9032

Gabriel Roy
Gestionnaire de compte
Cell. 819 352-1696

SUPPORT TECHNIQUE
Sylvain Ledoux

Pierre Turcotte
Spécialiste en hygiène

Jérôme Voyer
Spécialiste en robotique

/GEAFarming



LELY VECTOR

www.lely.com

UN SYSTÈME D'ALIMENTATION CONÇU POUR VOUS

Le système d'alimentation automatisé Lely Vector a été conçu pour répondre aux besoins du producteur. Il possède toute la flexibilité requise pour fonctionner avec divers types d'entreposage des aliments, y compris les silos-tours. Économisez temps, main-d'œuvre et carburant grâce à ce système d'alimentation polyvalent.

Largeur des allées requise

Alimentation un côté 10 pi
Alimentation deux côtés 11 pi
Corridor – sans alimentation 9 pi
Point tournant 10 pi

Dimension du mélangeur

2 mètres cubes
Largeur 64 po (5' 4")
Hauteur – porte fermée 76 po (6' 4")
Hauteur – porte ouverte 110 po (9' 2")
Hauteur – porte demi ouverte 100 po (8' 4")



Visitez-nous sur
[facebook/Lely Québec](https://www.facebook.com/LelyQuebec)

Pour plus d'informations:

www.lely.com

Équipements Agricoles CPR
Bas-St-Laurent, Gaspésie

418 722-6608

Beaudry Équipements Laitiers
Centre-du-Québec, Lanaudière,
Mauricie, Québec

1-855-232-0220

Agri-Robotique Inc
St-Jean, Valleyfield

450 347-5554

Agro-Réfrigération inc
Centre-du-Québec,
Lotbinière, L'Amiante

819 752-9288

Groupe Dynaco
Bas St-Laurent

418 856 3436

Équipements Laitiers Gagnon
Saguenay
Lac St-Jean

418 251-5051

Évolution Laitière
Estrie, Mégantic

819 347-6343

Dubreuil Équipements Inc.
Beauce, Québec
Bellechasse

418 935-3735

Jolco Équipements
St-Hyacinthe, Mirabel

1-800-361-1003



As an editorial,
we have chosen to
present some
excerpts from the
address delivered
on April 15, 2015 by
the Chairman of
Les Producteurs de
lait du Québec (PLQ),
Bruno Letendre, at
the organization's
special general
meeting.

We are repeatedly told that Canada continues to defend supply management in the current negotiations, but ever since the concession Canada made to Europe in the CETA negotiations, we are very suspicious. The additional access for 17,700 tonnes of European cheeses, including 16,000 tonnes of quality cheese intended for the retail market, will cause considerable losses for our young specialty cheese sector. This impact has been calculated at 30% of current sales in this niche where Quebec is very active.

All the government spokespersons stubbornly repeat that there will be compensation if there are losses. I am no longer sure what tone and language we must use in repeating this: there is no "if". When European cheese enters our market - cheese made from subsidized European milk, we should repeat - this cheese will be consumed by Canadians. Canadians who would have consumed our cheese, made with our milk. There is no "if" in that reality.

Seventeen thousand tonnes of cheese, in milk equivalent, is more than the combined annual production of Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Among other impact mitigation measures, we have asked Ottawa for structuring investment, which would seek to increase the efficiency and competitiveness of Canadian producers and cheese-makers.

We have requested that new tariff quotas be granted, accounting for cheese-makers who will lose their market. Some cheese-makers, other than the large processors who already hold import licences, want to have access to the new quotas, and the Federal Government should offer them the possibility.

The governments should also significantly increase their support for promotion of domestic cheese and support for the development of expertise.

The Federal and Ontario Governments did not hesitate to support the Canadian automobile industry in 2009. A total of \$3 billion in Canadian taxpayers' money for a sector that provided 20,000 direct jobs in 2014. What is the Federal Government waiting for before it does the same for us? I will remind you that the Quebec and Ontario dairy industry, which makes most Canadian cheese, generates 51,400 direct jobs on its own.

In 2012, Canada also joined the negotiations for the Trans-Pacific Partnership (TPP). The pressure is increasing for Canada to make major concessions. Some are even calling for deregulation of the sectors under supply management. The United States, in particular, has been turning up the volume on this issue for some time.

The United States and the other participating countries are betting on their ability to outpace China and create a free trade area that will be attractive for other Pacific Rim countries. This is more a matter of strategic positioning than the expectation of major economic spinoffs.

Canada already has free trade agreements in force with four of the 12 countries that are currently negotiating the TPP: the United States, Mexico, Peru and Chile. Negotiations are also in progress with Japan, the leading economy of the TPP area, after the United States.

Therefore, we already have free access to 523 million consumers (65% of the total) in the countries that generate \$20.5 billion of the GDP (73% of the total). When the agreement currently in negotiation with Japan is concluded, we will have free access to 80% of the consumers and 91% of the GDP of the TPP countries.

The maximum economic gain of GDP expected for all countries, once the TPP is concluded, is a few tenths of a percent, according to the economists' evaluations. The Fraser Institute, which is very much in favour of the agreement, has estimated the eventual gains for Canada at a maximum of 0.5% of total GDP, or about \$9 billion.

This is a significant amount, but is it worth jeopardizing a dairy sector that generates nearly \$19 billion of GDP for Canada year after year, that provides 214,000 jobs and pays \$3.6 billion in taxes to the various governments? If we add the spinoffs from poultry and eggs, we are talking about nearly \$30 billion of GDP, \$5.4 billion in taxes and over 30,000 jobs.

The United States is currently increasing pressure on Canada to make substantial concessions for its markets under supply management. They have a bottomless appetite. Since NAFTA came into force, total American dairy exports to Canada have increased 330% in tonnage. They were around 24 million kilos in 1993 and reached 133 million kilos in 2013. And they want more.

New York State produces 5 billion litres of milk annually, 1.7 times Quebec's production. Four California counties together produce as much milk as all of Canada.

We also can't be expected to compete with the climate of the dairy farmers of Oceania and the United States, or the subsidies of American dairy farmers.

If Canada opens its markets to dairy products from these countries, our sector will go through an unprecedented crisis. The impact on the economy of the regions and our communities will be catastrophic.

The entire industry and its suppliers would suffer. Hundreds of businesses and tens of thousands of workers across Canada benefit from our sector's economic spinoffs.

The TPP negotiations are moving forward and it is imperative that the provincial governments, the partners, and entire dairy industry in Quebec and the rest of Canada form a common front to send a very clear message to the Federal Government: Don't give in to pressure. Honour its commitments to protect supply management in its entirety.

In conclusion, I would like to discuss another major issue for our sector's future: the national negotiations that are late beginning with our partner processors.

We want development and growth for the Canadian dairy sector. This is a vision we share with our fellow farmers all across Canada.

We should have already begun the discussions. They must be conducted in total confidentiality so that we can deal with all the issues, without taboos, in complete confidence. But they have not yet begun because our processor friends are setting preconditions for the negotiations.

I find this attitude unacceptable!

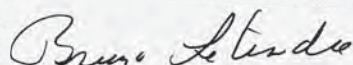
The processors' conditions can be discussed at the bargaining table, like all the proposals of each party. If there should be preconditions to these negotiations, they concern the attitude and spirit in which they should be conducted.

We are ready to listen and discuss all the important questions for our partners, in a spirit of compromise and mutual concessions.

There is also one fundamental principle that must be mutually recognized and on which there can be no compromise. Our discussions, our negotiations and our mutual solutions must respect the agricultural policy framework in which we mutually operate – supply management stability and the fairness this provides for all partners.

We are open to do mutually profitable business and negotiate all the changes or arrangements that will go in that direction, but while preserving the fundamental principles of supply management.

We will not go to this table to negotiate the burial of supply management, but to reach an agreement that will be profitable and respectful for all parties.



PLQ ANNUAL GENERAL MEETING

Take a stand

- **The Annual General Meeting (AGM) of the Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ) was held on April 16 and 17 in Beauré, Qc. Delegates discussed structural surpluses, international trade agreements, pressure on supply management, and the Federation's conversion into a provincial syndicate. Here are the main resolutions adopted.**

The Annual General Meeting (AGM) of Les Producteurs de lait du Québec (PLQ) was held in Quebec City on April 15 and 16, 2015. Delegates discussed international trade negotiations, border controls, consultations on the P5 harmonized quota policy and the strategic planning update.

The visit of the Minister of State for Agriculture, Maxime Bernier, provided an opportunity for delegates to express their dissatisfaction with the outcome of the agreement between the European Union and Canada, which granted additional access for 17,700 tonnes of cheese, and with the line adopted by federal MPs who stubbornly repeat that there will be compensation... if there are losses.

PLQ Chairman Bruno Letendre, responded that he is no longer sure what tone and language we must use in repeating this: "There is no "if". When European cheese enters our market – cheese made from subsidized European milk, we should repeat – this cheese will be consumed by Canadians. Canadians who would have consumed

our cheese, made with our milk." He added: "Seventeen thousand tonnes of cheese, in milk equivalent, is more than the combined annual production of Saguenay-Lac-Saint-Jean."

Delegates also expressed concern about the Trans-Pacific Partnership (TPP) negotiations. General Manager Alain Bourbeau informed them about the discussions between the United States and Japan, which are the key to progress on the deal. The level of concessions will set the conditions for the other countries' expectations. He noted that the negotiations are accelerating and that there is a possibility of a ministerial meeting at the end of May.

Delegates insisted that Mr. Bernier make a commitment to protect the entire supply management system in these negotiations. Despite Mr. Bernier's assurances, his answers did not completely reassure producers.

Delegates also took the opportunity of the visit of the Quebec Minister of Agriculture, Pierre Paradis, to request his support so that the Quebec

By FRANÇOIS BERTRAND, Agronomist and Assistant Director, Communications and Union Support, PLQ

Government applies pressure and makes representations to the Federal Government. The aim is to prevent an eventual TPP agreement detrimental to supply-managed commodities.

Mr. Paradis reminded delegates that the Premier had specifically requested that he defend supply management and mentioned the actions already taken and those anticipated for this purpose. "We can't afford to deprive ourselves of supply management," he added.

Before the Ministers spoke, delegates had ratified a resolution calling on the Federal Government to enter into discussions immediately with producers in order to implement structuring and compensatory measures for the concessions made under the Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA) and the management conditions of the new tariff quota. They also insisted that the Federal Government make no concessions in the TPP negotiations.

This resolution also called on the Quebec Government to help producers achieve progress on these demands and to ensure, before ratifying the agreement, that measures have been taken to the satisfaction of the producers and cheese-makers.

In his address, Bruno Letendre called on the Federal Government not to give in to pressure under the Trans-Pacific Partnership (PTT) and to honour its commitments to protect supply management in its entirety. "Canada must stand up and say no," Mr. Letendre declared. "In reality, if Canada opens its markets to dairy products from these countries, our sector will go through an unprecedented crisis. The impact on the economy of the regions and our communities will be catastrophic. The entire industry and its suppliers would suffer." He reminded delegates that the Canadian dairy sector contributes \$19 billion to the GDP, provides 215,000 jobs and pays \$3.6 billion in taxes.

Other resolutions were adopted, including one on border control to deal with different import practices used to get around Canadian trade commitments on access to our markets. The Federal Government's lack of rigour on border control has a major impact on the markets and incomes of Canadian dairy farmers and compromises the achievement of the sector's risk management and stability objectives. Furthermore, imported products in different forms and of all origins are not subject to the same manufacturing and regulatory requirements, particularly for compliance with production and processing standards, environmental rules and animal health and welfare.

Delegates again called on the federal departments and agencies concerned and the Federal Government to implement serious, credible and verifiable measures that require imported products and ingredients to meet at least the same level of production and processing standards as those in Canada regarding quality, food safety, the environment, and animal health and welfare.

Furthermore, delegates reviewed the various points of the consultation on the harmonized quota policy to provide direction for future discussions with the other P5 boards. They also proposed changes to the rules for acquiring quota on the Centralized Quota Sales System (SCVQ) for certain producers who started up their operations with the help of a quota loan. Under the proposed changes, these producers would be given purchasing priority when they return their loaned quota, and would be allowed to participate in the quota allocation process by iteration, prorated to the number of applicants.

Finally, following the consultation tour on updating the industry's strategic plan, delegates approved the organization's new mission and vision and mandated the Board of Directors to define an updated strategic action plan, based on the priorities determined during the consultations.

To learn more about the issues debated at the AGM, see the resolutions booklet included with this issue of the LPLQ magazine.

EXCERPTS FROM THE ADDRESS GIVEN BY CHAIRMAN BRUNO LETENDRE

On February 19, 2015, we tabled our joint plan's 2009-2013 balance sheet with the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

- Our milk sales exceeded \$2.4 billion in 2014, an annual progression of 2.5%.
- At the end of last year, producers' quota allocation was 5% higher than at the end of 2013.
- Last year, we continued to improve the quality of our milk, especially in the area of somatic cell counts, which declined by an average of nearly 16,000 cells during the year.
- We increased revenues from milk sales by more than \$200 million.
- Our supply rules allowed for dynamic growth in the product classes most in demand.
- The decline in farm numbers has slowed down considerably. Fewer than 7% of farms ceased production between 2009 and 2013, compared to 17% between 2003 and 2008. In Europe, 32% of dairy farms ceased production between 2009 and 2013.

PLQ is making major efforts to improve efficiency and meet the expectations of society and their customers.

- Nearly 40% of producers are members of management advisory groups, over 50% are members of an environmental advisory group, and 80% are registered for Milk Recording.
- Over the past five years, about 2,000 producers, on average, have participated in Valacta winter training, like this year's program, for example, on the means of improving our animals' comfort.

Dairy farmers are entrepreneurs engaged in the sustainable development of their farm businesses. Year after year, we generate considerable social, economic and tax spinoffs. It can be affirmed that our sector is one of the most stable and most solid contributors to regional vitality in Quebec. We maintain a critical mass of activities and related services that benefit every other agricultural sector.

Together, Canadian dairy farmers and processors generate \$19 billion in total spinoffs for the GDP and \$3.6 billion in tax revenues. We provide 215,000 quality jobs to Canadians. In Quebec alone, we have added over \$6 billion to the GDP, contributed \$1.3 billion in taxes and generated about 80,000 jobs. From 2009 to 2013, the Quebec dairy sector's total contribution to the GDP increased by over 17%, while Quebec's total GDP only rose by 8.8%. We performed twice as well as the entire Quebec economy. This is worth mentioning.

The entire speech is available on the PLQ YouTube. ■